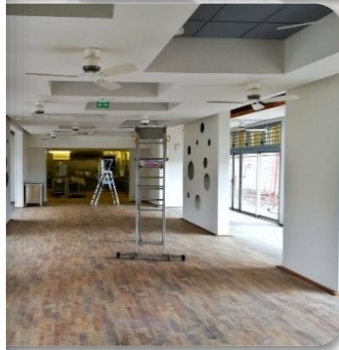




Maraina

Au service des territoires

Rapport de gestion 2021





ACTIONNARIAT ET
GOUVERNANCE

3.

BILAN DE L'ACTIVITE
OPERATIONNELLE

16.

BILAN DE L'ACTIVITE DU SERVICE
JURIDIQUE ET MARCHES

31.

BILAN FINANCIER
ET COMPTABLE

42.

BILAN
SOCIAL

64.

VIE SOCIALE

70.

PRESENTEISME DES
ACTIONNAIRES

77.

ANNEXE 1 : PLAQUETTE DES
COMPTES 2021

88.



ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE





ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE

La SPL MARAINA est une Société Anonyme, dont les actionnaires sont des collectivités territoriales, régie par :

- ❖ Les dispositions du Livre II du Code de Commerce,
- ❖ Le titre II du livre V de la première partie du Code Général des Collectivités Territoriales, sous réserve des dispositions propres à l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à celles de l'article L. 327-1 du Code de l'Urbanisme,
- ❖ Et par ses Statuts.

Conformément à l'article 2 de ses Statuts, la société a pour objet de réaliser exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires et dans le périmètre géographique de celles-ci, toute opération d'aménagement définie à l'article L300 -1 du Code de l'Urbanisme :

- ❖ La réalisation d'opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ;
- ❖ La réalisation d'opérations de construction ;
- ❖ La réalisation d'études se rapportant à des opérations d'aménagement ou de construction ;
- ❖ L'exploitation de services industriels et commerciaux et toute autre activité d'intérêt général.

A cet effet elle pourra notamment :

- ❖ Réaliser ou faire réaliser toutes études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction ;
- ❖ Procéder ou faire procéder à toutes acquisitions ou passer toutes conventions en vue d'assurer la maîtrise foncière préalable à la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement, ou de la cession à des tiers à des fins d'aménagement ou de construction dans le cadre de mandat ou de concession d'aménagement pour le compte des collectivités actionnaires ;
- ❖ Procéder ou faire procéder à l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tout moyen des terrains, bâtiments, ouvrages, notamment dans le cadre de missions spécifiques de gestion techniques (plan stratégique de patrimoine) et administratives y compris de gestion des baux et d'encaissement des loyers ;
- ❖ Réaliser ou faire réaliser, dans le cadre du présent objet, les aménagements, équipements, constructions et toute étude pouvant s'y rapporter, qui lui seraient demandés par ses actionnaires ;
- ❖ Promouvoir les opérations confiées par ses actionnaires et entreprendre les actions susceptibles d'en favoriser la réalisation ;
- ❖ Assurer les prestations d'études stratégiques et de services liées à l'aménagement du territoire, au sens large, des collectivités actionnaires et notamment concernant les déplacements, et les équipements publics, l'organisation, la gestion et la valorisation des patrimoines publics, activités d'un centre d'ingénierie administrative, technique, juridique et financière pour ses actionnaires sur la base de contrats de mandat, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conduite d'opération ;

- ❖ Réaliser ou faire réaliser des missions d'animation de services liés à la mise en œuvre des politiques publiques dans les matières visées dans l'objet social (gestion d'équipements publics, gestion et animation de plateformes de services aux usagers type plateforme de covoiturage etc.) ;
- ❖ D'une manière générale, accomplir toutes études et toutes opérations financières, juridiques, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La composition de l'actionnariat

▪ 2010 : Constitution

La Société a été constituée le 28 janvier 2010, sous la dénomination de SPLA MARAINA, pour intervenir dans le domaine de l'aménagement au bénéfice de ses collectivités actionnaires avec **un capital social initial de 1 410 617 €**.

La Société regroupait alors treize Collectivités :

ACTIONNAIRES	MONTANT DU CAPITAL (en €)	% CAPITAL
REGION REUNION	705 309 €	50,00%
SAINT PIERRE	148 960 €	10,56%
SAINT ANDRE	103 634 €	7,35%
SAINT LOUIS	98 910 €	7,01%
LE PORT	76 296 €	5,41%
SAINT JOSEPH	67 018 €	4,75%
SAINT LEU	57 938 €	4,11%
LA POSSESSION	52 484 €	3,72%
SAINTE SUZANNE	43 428 €	3,08%
PETITE ILE	22 564 €	1,60%
TROIS BASSINS	13 614 €	0,97%
ENTRE DEUX	11 426 €	0,81%
PLAINE DES PALMISTES	9 036 €	0,64%
TOTAL	1 410 617€	100%

▪ 2012 : Augmentation de capital et élargissement

Le 30 Novembre 2012, cinq Communes et deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont entrés au capital de la Société :

- Saint-Benoit,
- Etang-Salé,
- Bras-Panon,
- Salazie,
- Saint-Philippe,
- CASUD (Communauté d'Agglomération du Sud),
- CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion).

Après l'entrée des nouveaux actionnaires, le capital de la Société est ainsi passé à 2 401 487€ réparti entre les 20 collectivités suivantes :

ACTIONNAIRES	MONTANTS DU CAPITAL (en €)	% CAPITAL
REGION REUNION	1 357 027 €	56,51%
SAINT-PIERRE	148 960 €	6,20%
SAINT-ANDRE	103 634 €	4,32%
SAINT-LOUIS	98 910 €	4,12%
LE PORT	76 296 €	3,18%
SAINT-JOSEPH	67 018 €	2,79%
SAINT-LEU	57 938 €	2,41%
LA POSSESSION	52 484 €	2,19%
SAINTE-SUZANNE	43 428 €	1,81%
PETITE-ILE	22 564 €	0,94%
TROIS-BASSINS	13 614 €	0,57%
ENTRE-DEUX	11 426 €	0,48%
PLAINE DES PALMISTES	9 036 €	0,38%
CINOR	100 000 €	4,16%
CASUD	100 000 €	4,16%
SAINT-BENOIT	66 374 €	2,76%
ÉTANG-SALE	26 532 €	1,10%
BRAS-PANON	22 056 €	0,92%
SALAZIE	14 130 €	0,59%
SAINT-PHILIPPE	10 060 €	0,42%
TOTAL	2 401 487 €	100%

Entrés au
capital le
30/11/2012

- 2017 : Cession d'actions et entrée de 3 nouveaux actionnaires

Le TCO, la Ville de Saint-Paul et la CIREST ont délibérées, respectivement en date du 13 Juillet 2015, 30 Juin 2016 et 24 Novembre 2016, afin de mettre en œuvre une procédure d'achat d'actions auprès de l'actionnaire majoritaire de la SPL MARAINA, la Région Réunion.

La Région Réunion a délibéré favorablement le 08 novembre 2016 pour le TCO et Saint Paul ainsi que le 21 Mars 2017 pour la CIREST, approuvant la cession de 150 000 de ses actions, moyennant le prix d'un (1) euro par action en faveur de la commune de Saint Paul (50 000), du TCO (50 000) et de la CIREST (50 000).

A l'issue de ces procédures d'achat, la Région Réunion reste actionnaire majoritaire, et détient désormais 50.26% du capital de la SPL MARAINA.

- 2018 : Cession d'actions et entrée de Sainte-Rose :

La Commune de Sainte-Rose a fait connaître sa volonté par courrier en date du 20 Mars 2018 d'entrer dans l'actionnariat de la SPL MARAINA à travers l'achat d'actions de la SPL MARAINA appartenant à la Commune de Saint-Pierre ; Saint-Pierre et Sainte-Rose délibèrent respectivement les 25 juin 2018 et 12 avril 2018. L'agrément de la cession d'actions a été donnée en Conseil d'Administration le 17 décembre 2018.

- 2021 : Procédure d'augmentation du capital et élargissement de l'actionnariat

L'examen des comptes annuels du dernier exercice clos le 31 décembre 2019, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire le 28 septembre 2020, révèle que les capitaux propres sont portés à 604.601 €uros et sont ainsi devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a donc convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire qui a eu lieu le 27 janvier 2021 afin de statuer sur une éventuelle dissolution anticipée de la société.

A l'unanimité des actionnaires présents ou représentés, l'Assemblée Générale Extraordinaire a validé la continuité d'exploitation de la SPL MARAINA.

La société est donc tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Par une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie le 24 Mars 2021, les actionnaires ont décidé dans un délai maximum de 26 mois et dans la limite d'un plafond maximum de TROIS MILLIONS TROIS CENT MILLE EUROS (3 300 000 €) euros, d'une ou plusieurs augmentations du capital social en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires par création et émission, avec ou sans prime d'émission, d'actions ordinaires et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour réaliser les opérations associées.

Ainsi, Le Conseil d'administration du 7 Avril 2021 a décidé d'user de cette délégation et décide en conséquence d'une première augmentation de capital en numéraire d'un montant de DEUX MILLIONS CENT MILLE EUROS (2.100.000 €) par l'émission de DEUX MILLIONS CENT MILLE (2.100.000) actions nouvelles d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune. Il a aussi été décidé que les actions nouvelles seraient libérées en numéraire et que les souscriptions et les versements interviendraient à compter **du 19 avril 2021 au siège social jusqu'au 04 mai 2021 à minuit**. Il a également été décidé que le conseil d'administration pourrait limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne **plus des trois quarts de l'augmentation de capital** et aurait tous pouvoirs pour modifier les statuts. Le conseil d'administration du 12 Mai 2021 a ainsi procédé à l'étude des bulletins de souscription reçus, et aux certificats de dépôt établis par la BFCOI et au décompte des sommes versées à l'appui de ces souscriptions, faisant ressortir que :

- **La Région Réunion bénéficiaire du droit à souscrire à 1 600 000 actions nouvelles**, a déclaré vouloir souscrire à 1 600 000 actions nouvelles, et a procédé au versement de 1 600 000 Euros.
- **La commune du TAMPON agréée à l'unanimité en qualité de nouvel actionnaire est donc nouveau bénéficiaire du droit à souscrire à 100 000 actions nouvelles** a déclaré vouloir souscrire à 100 000 actions nouvelles, et a procédé au versement de 100 000 Euros.
- **La commune de SAINTE MARIE agréée à l'unanimité en qualité de nouvel actionnaire est donc nouveau bénéficiaire du droit à souscrire à 10 000 actions nouvelles** a déclaré vouloir souscrire à 10 000 actions nouvelles, mais n'a pas procédé au versement de la somme 10 000 Euros dans les délais. Elle pourra donc être bénéficiaire lors d'une autre tranche d'augmentation du capital.

Le conseil d'administration, après avoir rappelé que les actionnaires pouvaient souscrire à titre irréductible et à titre réductible les 2 100 000 actions nouvelles, décide de répartir 1 700 000 actions au profit des collectivités suivantes :

- La Région Réunion à hauteur de 1 600 000 actions, soit la somme de 1 600 000 euros
- La Commune du Tampon, nouvel actionnaire, à hauteur de 100 000 actions soit la somme de 100 000 euros

Le conseil d'administration, constatant que le montant des souscriptions recueillies, après expiration du délai de souscription, en ce compris les actions réparties par le conseil d'administration, s'élève à **1 700 000 euros, soit 1 700 000 actions**, représentant plus des trois quarts de l'augmentation de capital de 2.100.000 euros, décide de limiter cette augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies, soit à **1 700 000 euros** et constate la réalisation de la première tranche d'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Mixte du 24 Juin 2021 a constaté cette augmentation de capital et n'a pas émis de remarque.

Le capital social est ainsi passé de 2.401.487 euros à 4.101.487 euros.

Les statuts ont ainsi été modifiés en conséquence.

- Entrée du 25^{ème} actionnaire : la Commune du Tampon

Dans le cadre de l'augmentation de capital et à l'élargissement de l'actionnariat initiés début 2021, la Commune du TAMPON a délibéré en date du 19 décembre 2020 et a abondé le capital social d'un montant de 100 000 euros correspondant à 100 000 actions de la SPL MARAINA.

La SPL MARAINA compte ainsi 25 actionnaires au 31/12/2021:

LISTES DES ACTIONNAIRES	MONTANTS DU CAPITAL (en €)	% CAPITAL
REGION REUNION	2 807 027 €	68,44%
SAINT-PIERRE	143 960 €	3,51%
SAINT-ANDRE	103 634 €	2,53%
CINOR	100 000 €	2,44%
CASUD	100 000 €	2,44%
LE TAMPON	100 000 €	2,44%
SAINT-LOUIS	98 910 €	2,41%
LE PORT	76 296 €	1,86%
SAINT -JOSEPH	67 018 €	1,63%
SAINT -BENOIT	66 374 €	1,62%
SAINT-LEU	57 938 €	1,41%
LA POSSESSION	52 484 €	1,28%
TCO	50 000 €	1,22%
SAINT-PAUL	50 000 €	1,22%
CIREST	50 000 €	1,22%
SAINTE-SUZANNE	43 428 €	1,06%
L'ÉTANG-SALE	26 532 €	0,65%
PETITE-ILE	22 564 €	0,55%
BRAS-PANON	22 056 €	0,54%
SALAZIE	14 130 €	0,34%
TROIS-BASSINS	13 614 €	0,33%
ENTRE-DEUX	11 426 €	0,28%
SAINT-PHILIPPE	10 060 €	0,25%
PLAINE-DES-PALMISTES	9 036 €	0,22%
SAINTE-ROSE	5 000 €	0,12%
TOTAL	4 101 487 €	100%

La composition des organes de gouvernance de la société au 31/12/2021

▪ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se compose de dix-sept postes d'administrateurs dont neuf postes sont attribués à la Région Réunion. Toute collectivité territoriale a droit au moins à un représentant au Conseil d'Administration. Le nombre de dix-sept membres du Conseil d'Administration, prévu à l'article 12 des Statuts en application de l'article L. 225-17 du Code de Commerce, ne permet pas d'assurer la représentation directe des collectivités territoriales ayant une participation réduite au capital. Celles-ci sont représentées directement au Conseil d'Administration par leur(s) représentant(s) élus à l'Assemblée Spéciale.

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Novembre 2014, actant le passage de la Société en Société Publique Locale (SPL), la composition du Conseil d'Administration est ainsi constituée :

- ❖ 09 sièges pour le Conseil Régional ;
- ❖ 01 siège pour la Commune de Saint-Pierre ;
- ❖ 07 sièges pour les représentants de l'Assemblée Spéciale.

L'année 2021 a été marquée par les élections régionales qui ont donc entraîné une modification des représentants de la REGION REUNION au Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration de janvier 2021 à Novembre 2021 :

REGION REUNION	SAINT-PIERRE	ASSEMBLEE SPECIALE
Fabienne COUAPEL-SAURET Valérie AUBER Anicha LEBEAU Bernard PICARDO Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY Alin GUEZELLO Nathalie NOEL-CADET Sylvie MOUTOUCOMORAPOULLE Bachil VALY	Denise HOARAU	Benjamin THOMAS (CINOR) Guy SAINT-ALME (La Possession) Puis Nicolas ETHEVE (Petite Ile) en remplacement de Guy SAINT-ALME à partir du 07.04.21 Marie Julie DIJOUX (Saint Louis) Henri Claude HUET (Saint Joseph) Gérard LEPINAY (Etang-Salé) Marie Ange VIADERE (Salazie) Michèle MARIAYE (Saint Benoit)

Les membres du Conseil d'Administration de Novembre 2021 au 31 décembre 2021 :

REGION REUNION	SAINT-PIERRE	ASSEMBLEE SPECIALE
Fabrice HOARAU Virginie GOBALOU-ERAMBRANPOULLE Karine NABENEZA Céline SITOUZE Wilfrid BERTILE Normane OMARJEE Patrice BOULEVART Jean-Pierre CHABRIAT Maya CESARI	Denise HOARAU	Benjamin THOMAS (CINOR) Axel VIENNE (CASUD) Marie Julie DIJOUX (Saint Louis) Henri Claude HUET (Saint Joseph) Gérard LEPINAY (Etang-Salé) Jean-Bernard LATCHIMY (Bras-Panon) Gérald JAURES (Saint Suzanne)

▪ L'Assemblée Spéciale

L'Assemblée Spéciale réunit les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales qui ont une participation au capital trop réduite, qui ne leur permet pas de bénéficier d'une représentation directe au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Spéciale comprend un délégué de chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales y participant. Elle vote son règlement, élit son président et désigne également en son sein les représentants qui siègent au Conseil d'Administration (Art. 29 des Statuts de la SPL MARAINA).

L'année 2021 a été marquée par l'entrée à l'actionnariat de la commune du Tampon qui siège donc à l'assemblée spéciale depuis octobre 2021.

Membres de l'Assemblée Spéciale de janvier 2021 à octobre 2021 :

COLLECTIVITES	REPRESENTANTS
SAINT-BENOÎT	Michèle MARIAYE
SAINT-JOSEPH	Henri-Claude HUET
SAINT-ANDRE	Laurent RAMASSAMY
SAINT LOUIS	Marie Julie DIJOUX
LE PORT	Jasmine BETON
LA POSSESSION	Guy SAINT-ALME jusqu'au 17/02/2021 puis Maxime FROMENTIN
SAINT-LEU	Rafick BADAT
SAINTE-SUZANNE	Gérald JAURES

PETITE-ILE	Nicolas ETHEVE
TROIS-BASSINS	Daniel PAUSE
ENTRE-DEUX	André DUPREY
BRAS-PANON	Jean Bernard LATCHIMY
PLAINE-DES-PALMISTES	Frédéric AZOR jusqu'au 28/07/2021 puis Victorien JUSTINE
ETANG-SALE	Gérard LEPINAY
SAINT-PHILIPPE	Edwand DAMOUR
SALAZIE	Marie-Ange VIADERE
CINOR	Benjamin THOMAS
CA SUD	Axel VIENNE
CIREST	Laurent PAPAYA
TCO	Bruno DOMEN
SAINT PAUL	Tristan FLORIAN
SAINTE ROSE	Dominique PANAMBALOM

Membres de l'Assemblée Spéciale d'Octobre 2021 au 31 Décembre 2021 :

COLLECTIVITES	REPRESENTANTS
SAINT-BENOÎT	Michèle MARIAYE
SAINT-JOSEPH	Henri-Claude HUET
SAINT-ANDRE	Laurent RAMASSAMY
SAINT LOUIS	Marie Julie DIJOUX
LE PORT	Jasmine BETON
LA POSSESSION	Maxime FROMENTIN
SAINT-LEU	Rafick BADAT
SAINTE-SUZANNE	Gérald JAURES
PETITE-ILE	Nicolas ETHEVE
TROIS-BASSINS	Daniel PAUSE
ENTRE-DEUX	André DUPREY
BRAS-PANON	Jean Bernard LATCHIMY
PLAINE-DES-PALMISTES	Victorien JUSTINE
ETANG-SALE	Gérard LEPINAY
SAINT-PHILIPPE	Edwand DAMOUR
SALAZIE	Marie-Ange VIADERE jusqu'au 19/11/2021 puis Yann MAILLOT

CINOR	Benjamin THOMAS
CA SUD	Axel VIENNE
CIREST	Laurent PAPAYA
TCO	Bruno DOMEN
SAINT PAUL	Tristan FLORANT
SAINTE ROSE	Dominique PANAMBALOM
TAMPON	Patrice THIEN-AH-KOON

Monsieur Guy SAINT-ALME a été élu Président de l'Assemblée Spéciale à l'unanimité des voix lors de l'Assemblée Spéciale du 20 août 2020. Suite à la démission de Monsieur Guy SAINT-ALME, Monsieur Henri-Claude HUET de la Commune de Saint-Joseph a été élu Président de l'Assemblée Spéciale à l'unanimité des voix lors de l'Assemblée Spéciale en date du 07 avril 2021 et a réélu pour la période 2021-2022 lors de l'Assemblée Spéciale du 27 octobre 2021.

▪ L'Assemblée Générale

Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent. Les collectivités actionnaires de la Société sont représentées aux Assemblées Générales par un délégué ayant reçu pouvoir à cet effet.

Les représentants des actionnaires de janvier à novembre 2021 :

COLLECTIVITES	NOM DU REPRESENTANT
REGION REUNION	Didier ROBERT
SAINT-BENOIT	Michèle MARIAYE
SAINT-PIERRE	Denise HOARAU
SAINT-JOSEPH	Henri-Claude HUET
SAINT-ANDRE	Laurent RAMASSAMY
LE PORT	Jasmine BETON
LA POSSESSION	Guy SAINT-ALME jusqu'au 17/02/2021 puis Maxime FROMENTIN
SAINT-LEU	Rafick BADAT
SAINTE-SUZANNE	Gérald JAURES
PETITE-ILE	Nicolas ETHEVE
ENTRE-DEUX	André DUPREY
BRAS-PANON	Nina ROGER
PLAINE-DES-PALMISTES	Frédéric AZOR jusqu'au 28/07/2021 puis Victorien JUSTINE

ETANG-SALE	Gérard LEPINAY
SAINT-PHILIPPE	Edwand DAMOUR
SALAZIE	Marie-Ange VIADERE
CINOR	Benjamin THOMAS
TROIS-BASSINS	Daniel PAUSE
CASUD	Axel VIENNE
SAINT-LOUIS	Kelly BELLO
CIREST	Laurent PAPAYA
TCO	Bruno DOMEN
SAINT PAUL	Tristan FLORANT
SAINTE ROSE	Dominique PANAMBALOM

Les représentants des actionnaires de novembre 2021 au 31 décembre 2021 :

COLLECTIVITES	NOM DU REPRESENTANT
REGION REUNION	Fabrice HOARAU
SAINT-BENOIT	Michèle MARIAYE
SAINT-PIERRE	Denise HOARAU
SAINT-JOSEPH	Henri-Claude HUET
SAINT-ANDRE	Laurent RAMASSAMY
LE PORT	Jasmine BETON
LA POSSESSION	Maxime FROMENTIN
SAINT-LEU	Rafick BADAT
SAINTE-SUZANNE	Gérald JAURES
PETITE-ILE	Nicolas ETHEVE
ENTRE-DEUX	André DUPREY
BRAS-PANON	Nina ROGER
PLAINE-DES-PALMISTES	Victorien JUSTINE
ETANG-SALE	Gérard LEPINAY
SAINT-PHILIPPE	Edwand DAMOUR
SALAZIE	Marie-Ange VIADERE jusqu'au 19/11/2021 puis Yann MAILLOT
CINOR	Benjamin THOMAS
TROIS-BASSINS	Daniel PAUSE

CASUD	Axel VIENNE
SAINT-LOUIS	Kelly BELLO
CIREST	Laurent PAPAYA
TCO	Bruno DOMEN
SAINT PAUL	Tristan FLORIAN
SAINTE ROSE	Dominique PANAMBALOM
LE TAMPON	Patrice THIEN-AH-KOON

Situation et évolution de la gouvernance en 2021 :

Au cours de l'année 2021,

- ❖ Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois ;
- ❖ L'Assemblée Spéciale s'est réunie sept fois ;
- ❖ L'Assemblée Générale Mixte s'est réunie une fois ;
- ❖ L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie deux fois ;
- ❖ Le Comité Technique et d'Engagement s'est réuni sept fois ;
- ❖ Le Comité de Contrôle Analogue s'est réuni dix-sept fois.

Les principaux événements de l'année 2021 sont:

- Désignation des 9 nouveaux représentants de la REGION au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale suite aux élections régionales de juin 2021,
- Décision de scinder les fonctions de Président et de Directeur Général lors du Conseil d'Administration du 10 novembre 2021,
- Election du Président de la SPL MARAINA, Monsieur Fabrice HOARAU et nomination du Directeur Général par intérim, Monsieur Michaël RIVAT lors du Conseil d'Administration du 10 novembre 2021,
- Election puis réélection de Monsieur Henri-Claude HUET en qualité de Président de l'Assemblée Spéciale : d'abord lors de l'Assemblée Spéciale du 7 avril 2021 en remplacement de Guy SAINT-ALME (démissionnaire) puis le 27 Octobre 2021 pour l'année 2021-2022,
- Désignation en Conseil d'Administration du 10 Novembre 2021 des membres de la Commission d'Appel d'Offres, du Comité Technique et d'Engagement et du Comité de Contrôle Analogue, suite au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.



BILAN DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE





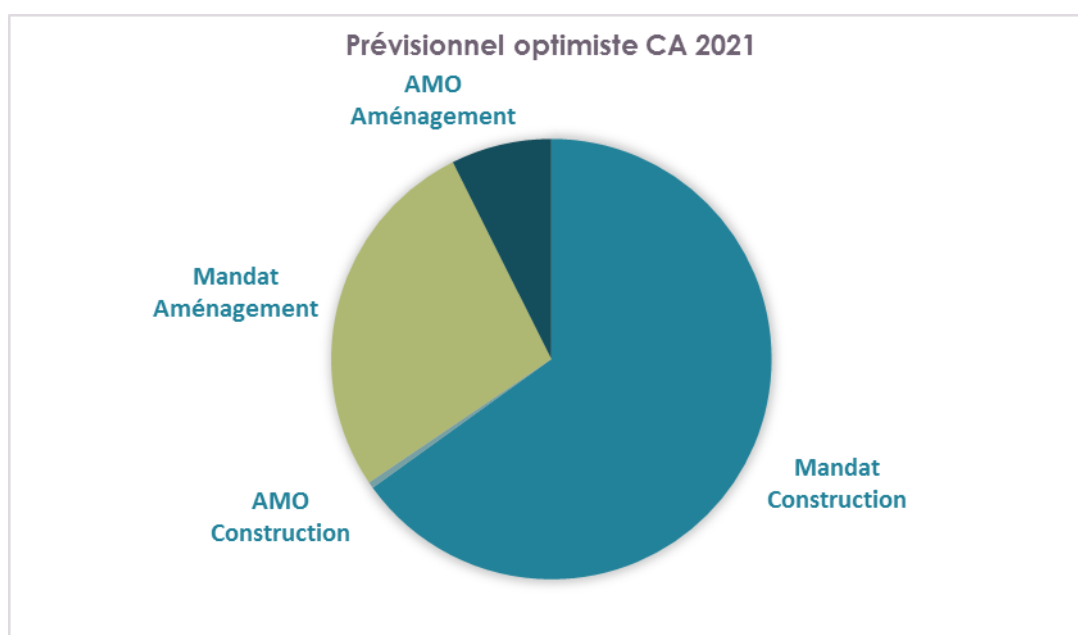
BILAN DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

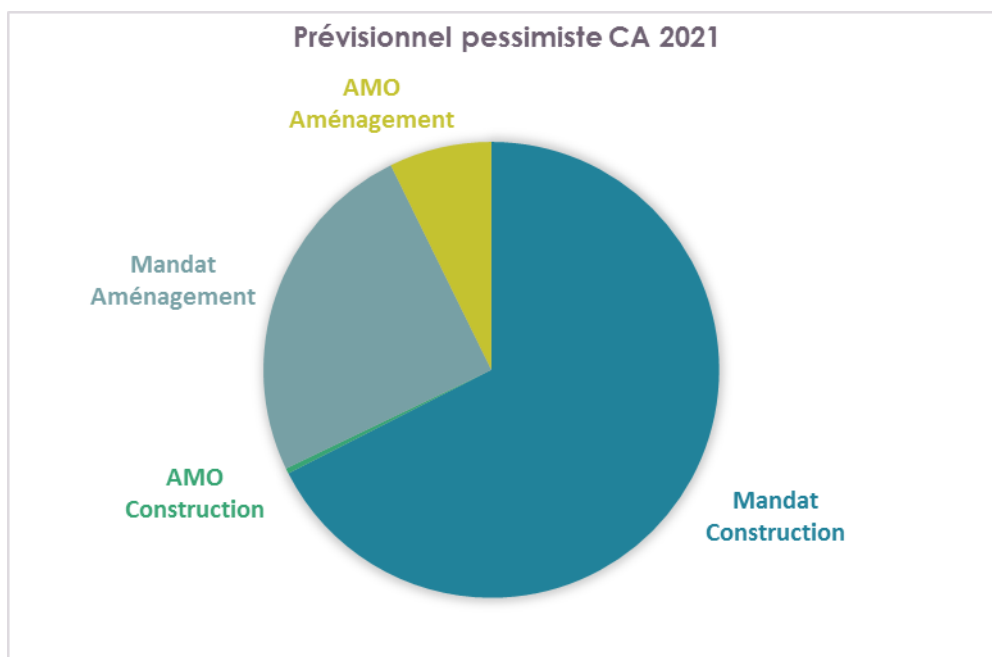
Rappel du prévisionnel financier de l'activité opérationnelle pour 2021

Le budget prévisionnel optimiste des recettes de l'année 2021 s'élevait à **2 356 K€ HT** et le pessimiste à **1 883 K€ HT** [prévisionnel budgétaire voté au CA du 26 mai 2021].

Le prévisionnel se répartissait entre les différentes cellules opérationnelles composant le pôle technique de la manière suivante :

Prévisionnel CA 2021	OPTIMISTE		PESSIMISTE	
	Montant en k€	En %	Montant en k€	En %
Mandat Construction	1 533	65,07%	1 271	67,50%
AMO Construction	11	0,47%	7	0,37%
Mandat Aménagement	638	27,08%	468	24,85%
AMO Aménagement	174	7,39%	137	7,28%
TOTAL	2 356	100%	1 883	100%





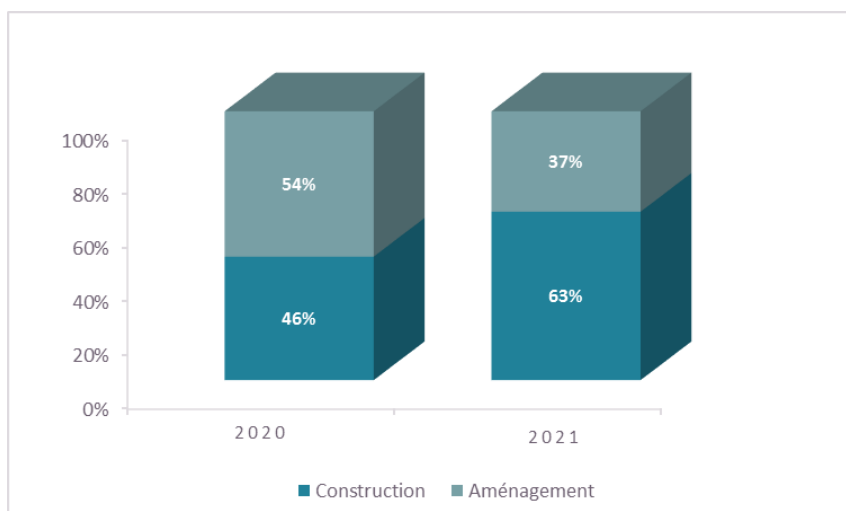
Bilan financier de l'activité opérationnelle pour 2021

Le montant des recettes d'activité opérationnelle pour l'année **2021** est de **1 451 K€** contre 999 K€ en 2020, **soit une augmentation du chiffre d'affaires de 452 k€ (+45%) par rapport à 2020** se répartissant de la manière suivante :

CA	REALISE 2020		PREVISIONNEL OPTIMISTE 2021		PREVISIONNEL PESSIMISTE 2021		REALISE 2021 + FAE	
	Montant en k€	En %	Montant en k€	En %	Montant en k€	En %	Montant en k€	En %
Mandat Construction	413	41,34%	1 533	65,07%	1 271	67,50%	863	59,49%
AMO Construction	46	4,60%	11	0,47%	7	0,37%	46	3,17%
Mandat Aménagement	445	44,54%	638	27,08%	468	24,85%	422	29,12%
AMO Aménagement	95	9,51%	174	7,39%	137	7,28%	119	8,21%
TOTAL	999	100%	2 356	100%	1 883	100%	1 451	100%

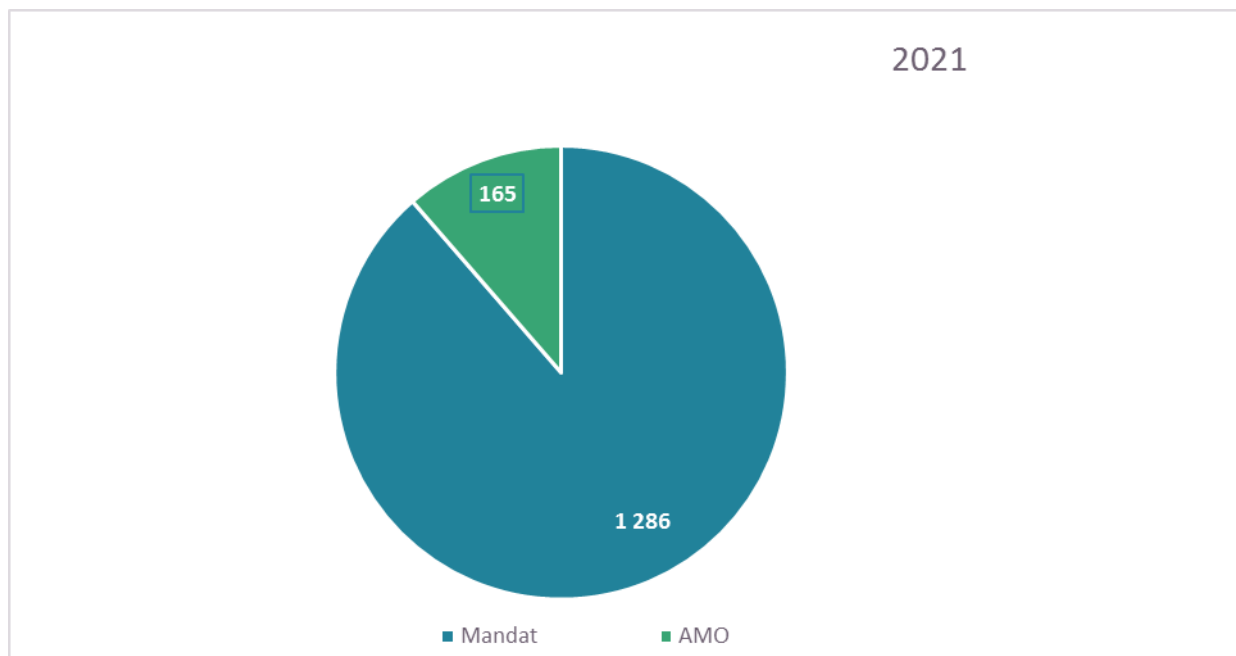
Par métiers :

CA Réalisé	2020		2021	
	Montant en k€	En %	Montant en k€	En %
Construction	459	46%	909	63%
Aménagement	540	54%	542	37%
TOTAL	999	100%	1 451	100%



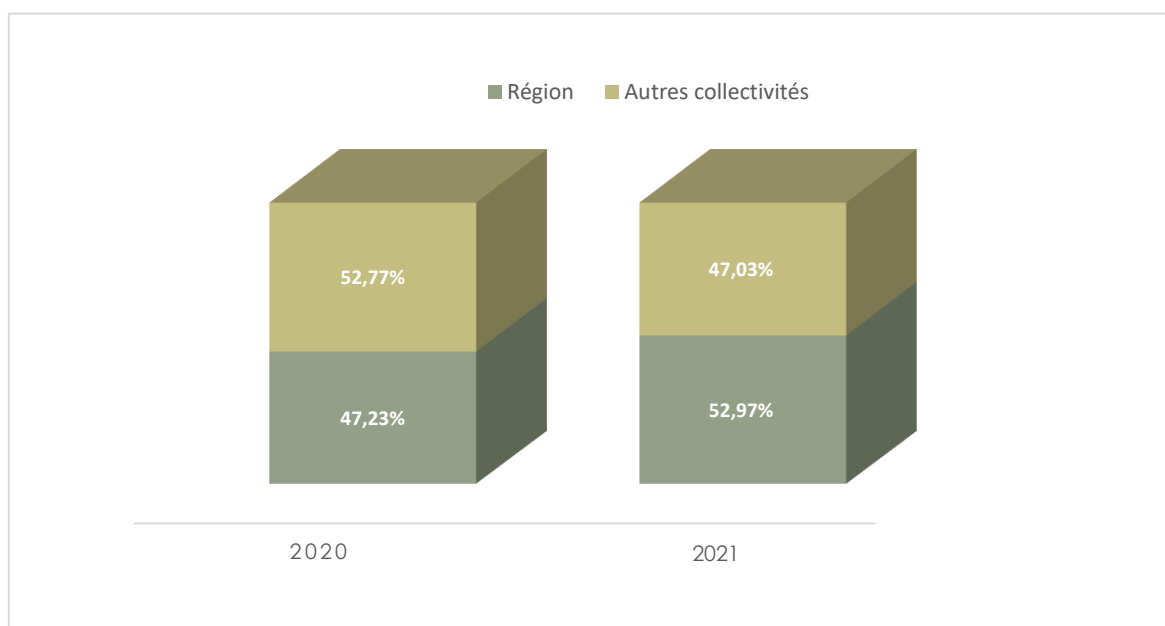
Par type de conventionnement :

CA Réalisé	2020		2021	
	Montant en k€	En %	Montant en k€	En %
Mandat Construction	413	41,34%	863	59,49%
AMO Construction	46	4,60%	46	3,17%
Mandat Aménagement	445	44,54%	422	29,12%
AMO Aménagement	95	9,51%	119	8,21%
TOTAL	999	100%	1 451	100%



Par actionnaires :

CA Réalisé	2020		2021	
	Montant en k€	En %	Montant en k€	CA
Bras Panon	3	0,30%	0	0,00%
Cirest	7	0,70%	0	0,00%
Étang-Salé	43	4,30%	1	0,07%
La Possession	33	3,30%	11	0,76%
Trois Bassins	8	0,84%	14	0,97%
Salazie	24	2,40%	25	1,72%
Sté Suzanne	7	0,70%	15	1,03%
St Joseph	12	1,20%	31	2,14%
La Plaine des Palmistes	16	1,60%	39	2,69%
St Pierre	0	0,00%	39	2,69%
Entre-Deux	28	2,80%	48	3,31%
TCO	52	5,20%	56	3,86%
Petite Ile	131	13,11%	71	4,90%
Casud	125	12,51%	161	11,10%
St Philippe	38	3,80%	171	11,79%
Région	472	47,23%	768	52,97%
Autres collectivités	527	52,77%	682	47,03%
TOTAL	999	100%	1 450	100%



Analyse

L'activité de la SPL Maraina en 2021 a connu une hausse de **45%** par rapport à 2020.

Cette hausse d'activité se justifie notamment par la gestion de la crise sanitaire « COVID19 » engendrant moins d'impact en 2021 qu'en 2020 et en particulier les décisions préfectorales qui ont permis un maintien de l'activité tout au long de l'année.

Toutefois, cette hausse doit être mesurée au regard du manque de recettes réalisées qui se justifie par :

- Le ralentissement et la temporisation de certaines opérations par les maîtres d'ouvrages dans l'attente des élections départementales et régionales ;
- Le ralentissement et la temporisation de certaines opérations par les maîtres d'ouvrages suite à la mise en place des nouvelles équipes au sein des exécutifs municipaux et intercommunaux ;
- Le ralentissement global des opérations en lien avec la pandémie de COVID-19, ayant engendré de nombreux arrêts de travail et des temps de suspension courts mais répétés ;
- Les modifications de programme à l'initiative des maîtres d'ouvrages ralentissant le déroulement des projets ;
- De nombreuses opérations en phase réception, Garantie de Parfaite Achèvement ou clôture pour le pôle construction, dont la rémunération est faible (18 mandats) ;
- Quelques opérations en phase réception, Garantie de Parfaite Achèvement ou clôture pour le pôle aménagement, dont la rémunération est faible (10 mandats, mandats d'études préalables et AMO) ;
- La relance du programme de travaux de réhabilitation thermique des bâtiments sur 19 établissements (17 mandats), n'a pas connu l'avancement opérationnel escompté. En effet, les désignations des entreprises ont été beaucoup plus longues que prévues et dont une partie a abouti au 4ème trimestre 2021 ;
- De manière générale, la faiblesse du nombre de nouveaux mandats confiés par les actionnaires. Cette situation s'explique par un contexte post et préélectoral non favorable, un contexte économique plus tendu, entraînant des restrictions budgétaires en matière d'investissements des collectivités ;
- La difficulté à conclure des avenants sur les conventions de mandat en cours pour la réalisation de missions complémentaires ou pour l'allongement de la période de suivi des travaux ;

Par ailleurs, pour le reste de l'activité, les écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé s'expliquent par les raisons suivantes :

▪ **Pour les missions d'études aménagement :**

Le chiffre d'affaire est passé de **95 K€** en 2020 contre **119 K€** en 2021 soit une augmentation de **24 K€** avec un prévisionnel qui était compris entre **137 K€ et 174 K€**.

Cette augmentation s'explique principalement par la reprise de l'activité postélectorale (avec le lancement d'études de début de mandat communal ou intercommunal), la reprise d'opérations en stand-by et le pilotage de phases plus rémunératrices que l'année précédente.

Parmi les aléas opérationnels constatés en cours d'année qui justifient une perte de recettes sur l'activité études, il faut noter :

Opération	Aléas opérationnels	Estimation de la perte de CA par rapport au prévisionnel optimiste (en € HT)
3505 – Acquisitions foncières Rivière des Remparts	Décalage de la mission dans le temps lié à la modification de projet souhaitée par la ville de Saint-Joseph, ayant pour conséquence la modification de la liste des parcelles impactées à gérer dans le cadre de la mission	38 600
4124 - Systèmes de location de vélos en libre-service	Décalage de la mission dans le temps lié au délai pris par la Région dans la notification du marché du prestataire	6 220
4139 - Acquisitions foncières DUP secteur passerelle	Décalage de la mission dans le temps lié au délai administratif de la procédure d'expropriation et de fixation des indemnités	3 655
4141 - SRDEII : Animation du comité foncier et immobilier d'entreprise	Décalage dans le temps lié à la complexité et au caractère atypique de la mission et à la difficulté de comprendre les attentes	6 763

Il est à noter également le faible niveau de rémunération de certaines conventions et le décalage entre le temps facturé et le temps réellement passé.

Enfin, pour les missions d'études aménagement, il faut indiquer les opérations qui ont connu un avancement plus important que celui initialement envisagé :

- 3506 – Démarche de marketing territorial (COMMUNE DE TROIS-BASSINS)
- 3507 – Plan local de déplacement (COMMUNE DE TROIS-BASSINS)
- 4138 - Elaboration d'un schéma directeur des déplacements (COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES)
- 4140 – Acquisitions foncières (COMMUNE DE SALAZIE)

▪ **Pour les opérations en mandat aménagement :**

Le chiffre d'affaire est passé de **445 K€** en 2020 contre **422 K€** en 2021 soit une diminution de **23 K€ (- 5 %)** avec un prévisionnel qui était compris entre **468 K€ et 638 K€**.

Cette diminution s'explique principalement par :

- La gestion d'aléas opérationnels ;
- Le retard engendré sur le déroulement initialement prévu en lien avec des modifications de programmes souhaitées par les Maîtres d'Ouvrage ;
- Le retard engendré sur le déroulement initialement prévu en lien avec la gestion de la phase réglementaire des projets : gestion des demandes de complément aux dossiers émanant des services de l'Etat ;
- Le retard engendré sur le déroulement initialement prévu en lien avec le délai important de passation de certains marchés ;
- Le retard engendré sur le déroulement initialement prévu en lien la défaillance de certains prestataires.

Parmi les aléas opérationnels constatés en cours d'année qui justifient une perte de recettes sur l'activité mandat aménagement, il faut noter :

Opération	Aléas opérationnels	Estimation de la perte de CA par rapport au prévisionnel optimiste (en € HT)
3002 – Endiguement de la Rivière des Remparts	Décalage de la mission dans le temps lié à la modification de projet souhaitée par la ville de Saint-Joseph sur l'aménagement des berges, impliquant la réalisation d'études spécifiques supplémentaires et une reprise des études de maîtrise d'œuvre. Décalage dans l'exécution de l'Etude de Danger en lien avec l'attente des plans d'exécution complets et définitifs des travaux du volet hydraulique. Retard de la mission foncière DIG lié au délai de la procédure de désignation d'un géomètre expert	15 700
3011 – VVR Sainte-Marie / Sainte-Suzanne	Retard dans l'attribution du marché de travaux de la 2 ^{nde} tranche : défaillance du MOE dans la rédaction du rapport d'analyse des offres et CAO tardive liée au changement de majorité à la Région	3 320
3015 - Ouverture du centre-ville sur le littoral	Décalage de la 2 ^{ème} tranche opérationnelle et des procédures réglementaires lié à des modifications de projets successives à l'initiative de la collectivité nécessitant la contractualisation et la réalisation d'études complémentaires et des modifications de contrat	25 553
3018 – Voie urbaine du Tampon	Décalage lié à l'annulation de l'enquête publique de la tranche 2 « Ravine Blanche » par l'Etat, et aux multiples et successives remarques de la DEAL sur le dossier de déclaration loi sur l'eau de cette même tranche 2. Décision de la collectivité d'intégrer finalement cette tranche 2 au projet global ce qui implique une mise à jour des études	51 123

	techniques et des études réglementaires dont les études spécifiques et la contractualisation de l'ensemble de ces reprises	
3021 - Réhabilitation de la cale de mise à l'eau à Saint-Philippe	Décalage lié à la notification tardive de l'avenant à la MOE portant sur la mission complémentaire bâtiment, difficultés à définir un programme sur la partie bâtiment et retard de l'Etat sur la procédure d'archéologie préventive	34 088
3022 - Réaménagement et extension du port de plaisance de Saint-Leu	Décalage lié aux modifications successives de programme à l'initiative de la collectivité + difficulté de la collectivité à définir un nouveau programme sur la partie maritime – Etudes complémentaires et modifications de contrat à gérer pour accompagner la collectivité	61 227
3023 – Rénovation du port de Saint-Gilles Les Bains	Retard opérationnel lié à l'exécution de l'ensemble des investigations permettant le diagnostic complet du port notamment les réseaux humides	12 234
3024 – Boucles cyclables de la Plaine des Palmistes	Retard lié à la gestion de la modification de programme souhaitée par la collectivité entre les EP et l'AVP et retard dans l'exécution des levés topographiques nécessaires à l'exécution de l'AVP	19 248
3025 – Projet de franchissement de la RN1	Remise en cause du programme par le Maître d'Ouvrage (nature de la passerelle) Pas de positionnement de la collectivité sur le programme à réaliser malgré les études pré opérationnelles complémentaires	31 024

Il est à noter également le faible niveau de rémunération de certaines conventions et le décalage entre le temps facturé et le temps réellement passé.

Enfin, pour les mandats aménagement, il faut indiquer les opérations qui ont connu un avancement plus important que celui initialement envisagé :

- 3014 – Redimensionnement des eaux pluviales de la RD31 (Commune de PETITE-ILE)
- 3016 – Restructuration du site du puits des anglais (Commune de SAINT-PHILIPPE)
- 3026 – Rénovation de la jetée est (Commune de SAINT-PIERRE)
- 3027 – Sécurisation de l'accès au port Lislet Geoffroy (Commune de SAINT-PIERRE)

▪ **Pour les missions d'études construction :**

Le chiffre d'affaire est resté stable à **46 K€** en 2020 et en 2021 avec un prévisionnel 2021 compris entre **11 K€ (optimiste) et 7 K€ (pessimiste)**.

Le niveau des recettes générées sur les missions d'études s'avère faible au regard des autres mandats. Pour autant, il faut noter que ce type d'activité réalisée en interne est soumise à moins d'aléas dans son avancement ; ils peuvent se réaliser rapidement sans faire appel à un prestataire externe et génère donc du profit pour la société.

▪ **Pour les opérations en mandat construction :**

Le chiffre d'affaire est passé de **413 K€** en 2020 contre **863 K €** en 2021 soit une augmentation de **450 K€ (+109%)**.

Ce résultat s'explique principalement par :

- Un rattrapage de la perte d'activité prévue en 2020 ;
- Le faible impact des mesures préfectorales dues à la crise sanitaire « COVID 19 » ;
- Le maintien et l'absence de mouvements au sein des équipes opérationnelles assurant une meilleure connaissance des opérations (étapes et tâches à exécuter) et une anticipation des difficultés potentielles ;

Le Chiffre d'affaires réalisé au titre de l'année 2021 est de **863 K€ HT** avec un prévisionnel compris entre **1 533 K€ (optimiste) et 1 271 K€ (pessimiste)**.

Toutefois, de nombreuses difficultés ont empêcher l'atteinte des résultats prévisionnels s'expliquant par :

- Le retard engendré sur le déroulement initialement prévu en lien avec des modifications de programmes ou remise en cause souhaitées par les Maîtres d'Ouvrage ;
- Le retard engendré sur l'inertie des Maîtres d'Ouvrage afin de valider ou d'apporter les autorisations afin de lancer les étapes suivantes dans la conduite de mandat, qui peut prendre plusieurs mois :
 - Planification de commission d'appels d'offre ;
 - Obtention d'une autorisation de signer ;
 - Obtention d'une validation d'une étape de projet en phase conception ;
 - Obtention d'une validation des documents officiels (Rapport d'analyse d'offre, rapport d'avenant, décomptes généraux, soldes, proposition d'attribution, ...);
- La difficulté à contractualiser des avenants sur de nombreuses conventions en cours ;
- La difficulté à obtenir de nouveaux mandats ;
- La gestion de plusieurs opérations en phase de Garantie de Parfait Achèvement (GPA) ou de clôture qui sont des phases peu rémunératrices bien qu'elles mobilisent fortement les équipes ;
- La remise en cause du démarrage de mandats notifiés par les Maîtres d'ouvrages à forte rémunération (Lycée hôtelier Sud, Gymnase Champs fleuri, Ecoles de Saint-Philippe...)

Rénovations thermiques des lycées et centres de formation :

La relance du programme de travaux de réhabilitation thermique des bâtiments régionaux d'enseignement sur 19 établissements (17 mandats), n'a pas connu l'avancement opérationnel escompté. En effet, l'élaboration de la phase DCE et la désignation des titulaires ont été beaucoup plus longues que prévues et n'ont pas pu totalement aboutir au 4ème trimestre 2021.

Au titre des difficultés rencontrées notons :

- Le retard des prestataires dans la production et finalisation des rapports d'analyse des offres ;
- Le retard dans l'organisation et la mise en place des commissions d'appel d'offres par la Région (8 mois sans séance de mai à décembre 2021) impliquant la non instruction des RAO finalisés engendrant des prolongations de validité des offres et le retard dans l'attribution des missions OPC ;
- 2 opérations avec détection de présence d'amiante engendrant leur arrêt en attendant une décision sur la prise en charge du pilotage des travaux de désamiantage ;

Dans leur ensemble, les opérations de mandat construction ont connu un avancement peu satisfaisant avec des aléas opérationnels ou des arrêts de chantiers ou d'opérations en étude, ayant eu un impact direct sur le niveau de rémunération :

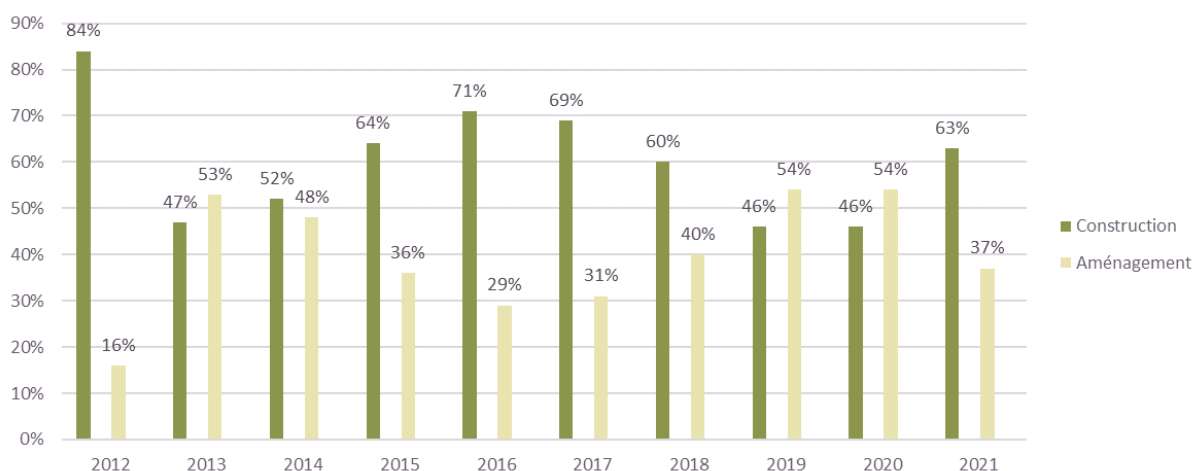
Opérations PC	Aléas opérationnels	Estimation de la perte de CA (€ HT)
Réhabilitation du Lycée JEAN HINGLO	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	3 538
Réhabilitation du Lycée PAUL MOREAU	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	4 439
Réhabilitation du Lycée AMIRAL BOUVET	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	16 560
Réhabilitation du Lycée BELLEPIERRE	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	3 800
Réhabilitation du Lycée PATU DE ROSEMONT	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	1 900
Réhabilitation du Lycée Roland Garros Bât. ADEGM	Avancement calendaire respecté mais en attente contractualisation d'un avenant à la convention.	11 086
Réhabilitation du Lycée Antoine ROUSSIN	Avancement calendaire respecté mais en attente contractualisation d'un avenant à la convention.	7 121
Réhabilitation du Lycée Roches Maigres	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	4 820
Réhabilitation du Lycée Ambroise VOLLARD	Avancement calendaire respecté mais en attente contractualisation d'un avenant à la convention.	3 018
Réhabilitation du Lycée Bois d'Olive	Avancement calendaire respecté mais en attente contractualisation d'un avenant à la convention.	6 940
Réhabilitation & construction du CRR Sud	Pas d'avancement sur ce mandat. En attente du paiement de solde suite à la résiliation au motif d'intérêt général de la convention par le mandat.	12 674
Réhabilitation du Lycée ISMELLE AMELIN	Avancement calendaire non respecté en raison d'un rallongement du délai de travaux suite à diverses relance de marché de travaux.	30 697
Construction de la Salle d'Arts Martiaux de Bras-Panon	Retard dans la clôture du mandat en raison des difficultés d'exécution des tâches administratives, techniques et financières.	3 925
Lycée Patu de Rosemont (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison de la découverte d'amiante engendrant un ralentissement des études.	18 423
Lycée Moreau (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	2 790

AFPAR St André (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	25 009
Lycée Horizon (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison de la découverte d'amiante engendrant un ralentissement des études.	21 647
Lycée LACAZE (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	20 400
Lycée Brassens (rénovation thermique)	Opération arrêtée et annulée à la demande du mandant.	4 147
Lycée Geoffroy (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	7 557
Lycée Rontaunay (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	8 102
Lycée de Parny (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	12 140
Lycée St Exupéry et Schoelcher (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	11 954
Lycée Roches Maigres et Jean Joly (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises	7 592
Lycée Roussin (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises.	4 057
Lycée Bois d'Olives (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises.	23 679
Lycée de MAHY (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises.	7 147
Lycée Volland (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises.	10 101
Lycée Roland GARROS (rénovation thermique)	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés durant la phase de désignation des entreprises.	16 069
Centre animalier de l'Eperon	Avancement calendaire non respecté en raison des difficultés à obtenir le feu vert du mandant pour la mise en publication du Dossier de consultation des concepteurs.	26 683
Modernisation Stade Jimmy Touneji - Bagatelle	Avancement calendaire non respecté en raison du retard pris par l'AMO en charge des études de programmation.	19 095
ADAP ST-LOUIS	Avancement calendaire non respecté en raison du retard pris dans la désignation des prestataires.	47 835

▪ **Nouvelles missions confiées à la SPL Maraina en 2021 :**

Actionnaires	Libellé d'opération	N° opération	Date de la notification	Type de convention	Rémunération en K€ TTC
SAINT PHILIPPE	Réhabilitation de l'école maternelle du Centre	2068	28/04/2021	Mandat Construction	386 K€
SAINT PHILIPPE	Réhabilitation de l'école élémentaire du Centre	2069	28/04/2021	Mandat Construction	224 K€
SAINT PHILIPPE	Réhabilitation de l'école primaire de Basse Vallée	2070	28/04/2021	Mandat Construction	116 K€
SAINT PHILIPPE	Réhabilitation de l'école primaire du Tremblet	2071	28/04/2021	Mandat Construction	297 K€
SAINT PHILIPPE	Construction de l'école élémentaire de Basse Vallée	2072	28/04/2021	Mandat Construction	256 K€
SAINT PHILIPPE	Construction de l'école maternelle de Basse Vallée	2073	28/04/2021	Mandat Construction	265 K€
SAINT PHILIPPE	Construction d'un gymnase à Basse Vallée	2074	28/04/2021	Mandat Construction	398 K€
ETANG-SALE	Aménagement de l'opération Vent Ilet	2075	30/11/2021	Mandat Construction	110 K€
SAINT PIERRE	Rénovation de la jetée et étude de faisabilité de l'aménagement des abords de la rive gauche de l'Avant Port	3026	12/02/2021	Mandat Aménagement	132 K€
SAINT PIERRE	Travaux de sécurisation de l'accès au port Lislet Geoffroy	3027	10/08/2021	Mandat Aménagement	60 K€
TROIS BASSINS	Aménagement et valorisation de la place de l'Eglise	3028	25/11/2021	Mandat Aménagement	99 K€
SAINT JOSEPH	Acquisitions foncières dans le cadre du projet de traitement des crues de la rivière des Remparts et aménagement des berges	3505	06/01/2021	Mandat d'Etudes Aménagement	86 K€
TROIS BASSINS	Suivi de la démarche de marketing territorial	3506	25/11/2021	Mandat d'Etudes Aménagement	81 K€
TROIS BASSINS	Réalisation du plan local de déplacement du Centre-Bourg	3507	25/11/2021	Mandat d'Etudes Aménagement	48 K€
REGION	Stratégies de gestion des gares routières, pôles d'échanges et infrastructures dédiées au futur RRTG	4142	25/01/2021	AMO Aménagement	38 K€
TOTAL					2 596 K€

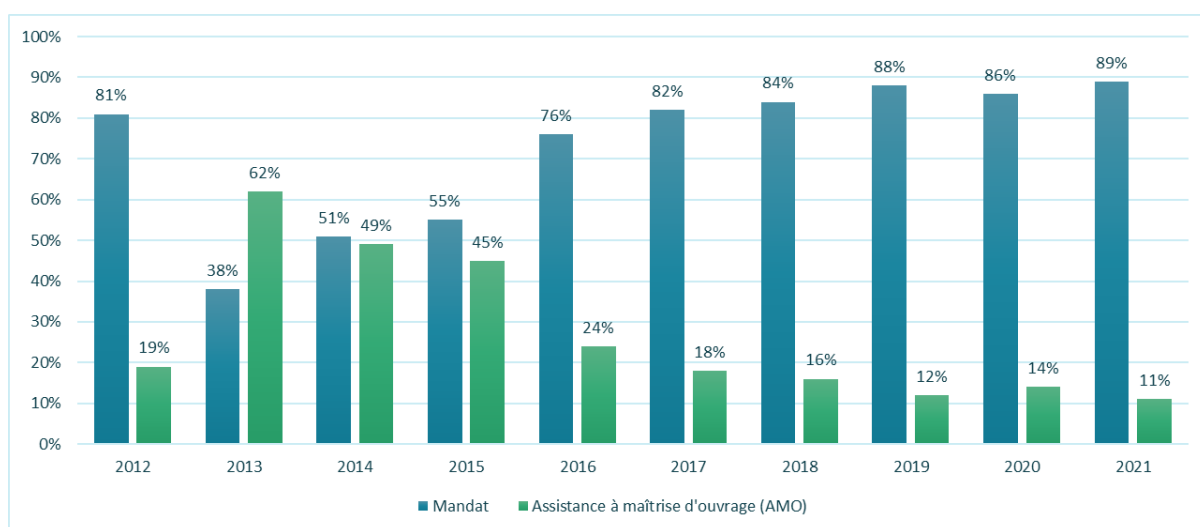
▪ Répartition de l'activité construction/aménagement :



L'activité Construction représente **63%** du chiffre d'affaires de la Société, elle est marquée par le doublement de sa rémunération au titre de l'année 2021.

L'activité Aménagement représente **37%** du Chiffre d'affaires de la Société en baisse par rapport en 2020 en pourcentage mais en maintien en volume financier.

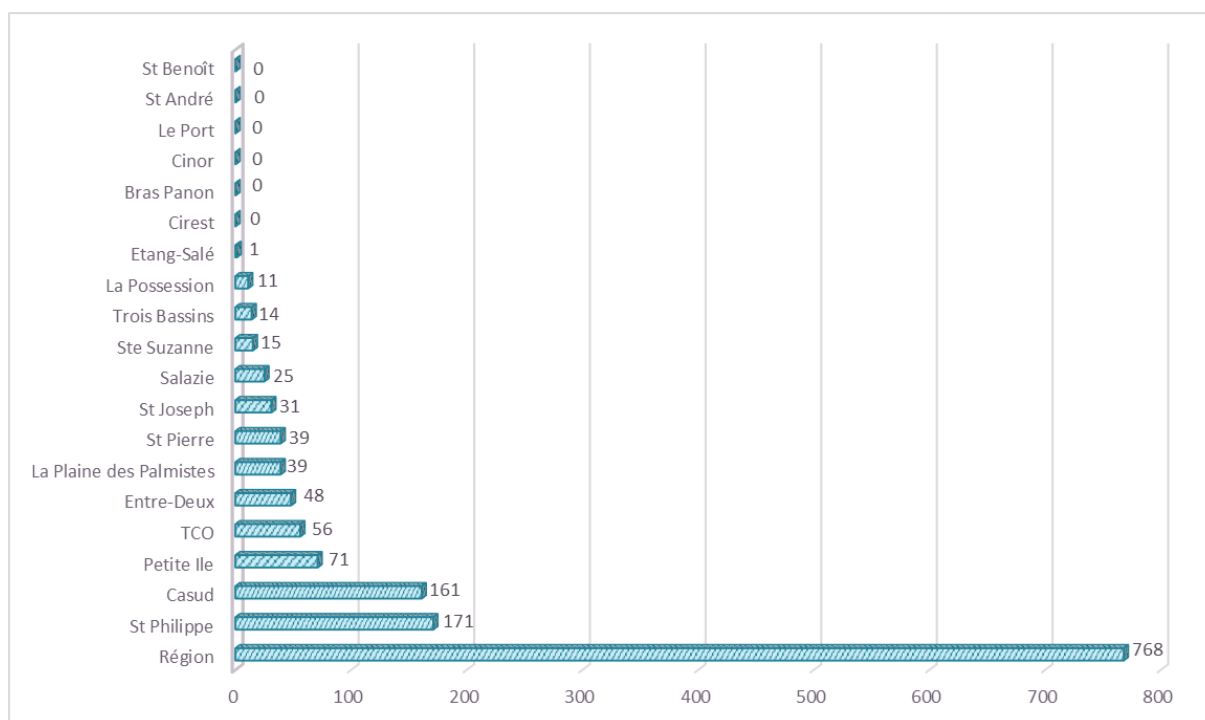
▪ Un chiffre d'affaires réalisé principalement par des opérations en Mandat :



▪ Un chiffre d'affaires réalisé à 52.97% pour des opérations de l'actionnaire majoritaire :

CA Réalisé	2020		2021	
	Montant en k€	En %	Montant en k€	CA
Région	472	47,23%	768	52,97%
Autres collectivités	527	52,73%	682	47,03%
TOTAL	999	100%	1 450	100%

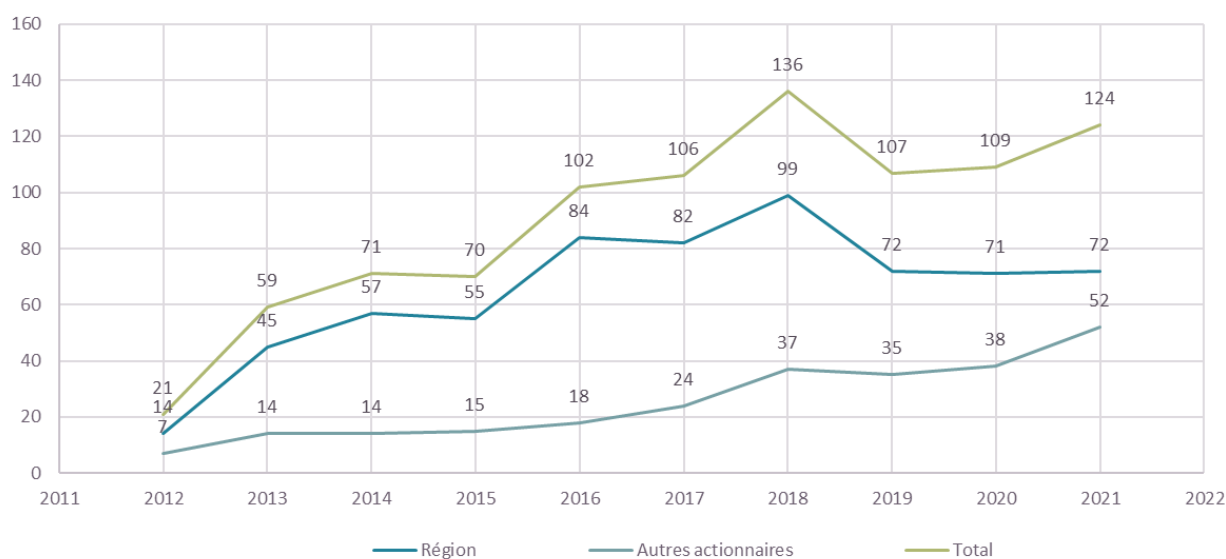
La tendance apparue depuis 2 ans s'est inversée légèrement en 2021 avec une part du chiffre d'affaires des opérations confiées par la Région en hausse par rapport à 2020 (52,97% en 2021 contre 47,23 % en 2020).



Cette situation s'explique d'une part, par le rattrapage de la perte d'activité en 2020 sur les opérations thermiques confiées par la Région Réunion. Et le maintien important de la confiance des autres actionnaires (communes et EPCI) qui confient des mandats.

▪ Evolution du nombre d'opérations en cours :

L'évolution du nombre d'opérations en cours a légèrement augmentée en 2021 avec la signature de 15 nouvelles opérations, malgré un contexte électoral peu favorable.





BILAN 2021 DE L'ACTIVITE DU SERVICE JURIDIQUE ET MARCHES





BILAN 2021 DE L'ACTIVITE DU SERVICE JURIDIQUE ET MARCHES

Données chiffrées sur l'activité en qualité de mandataire

I. Volume d'achats en tant que mandataire

En 2021, la SPL MARAINA a traité **227 demandes d'achats** pour le compte de ses collectivités actionnaires en qualité de mandataire dont :

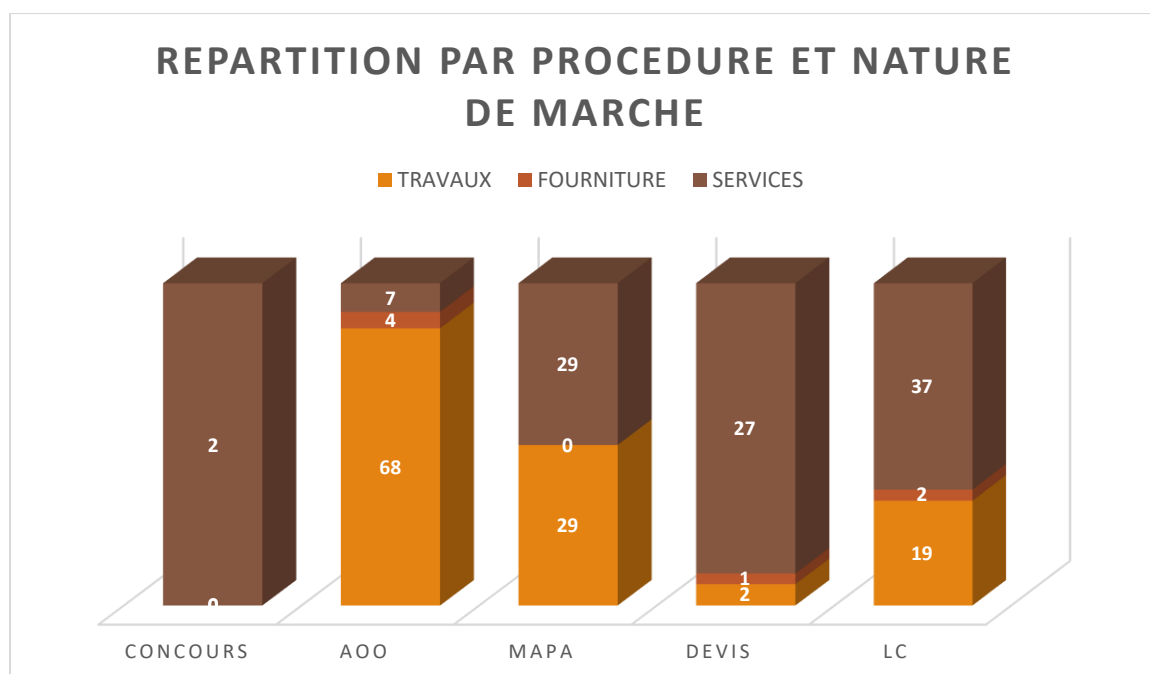
Celles initiées en 2021 :	Celles initiées en 2020 :
- 78 marchés avec publicité (**):	- 61 marchés avec publicité (**):
➤ 47 procédures formalisées (AOO) : 40 Travaux + 3 Fournitures + 4 Services	➤ 2 concours de maîtrise d'œuvre
➤ 31 marchés à procédure adaptée (MAPA) : 9 Travaux + 22 Services	➤ 32 procédures formalisées (AOO) : 28 Travaux + 1 Fourniture + 3 Services
- 18 demandes de devis (sans publicité avec mise en concurrence) :	➤ 27 marchés à procédure adaptée (MAPA) : 20 Travaux + 7 Services
➤ 1 Travaux + 1 Fourniture + 16 Services	- 12 demandes de devis (sans publicité avec mise en concurrence) :
- 39 lettres de commande (sans publicité ni mise en concurrence)	➤ 1 Travaux + 11 Services
➤ 14 Travaux + 1 Fourniture + 24 Services	- 19 lettres de commande (sans publicité ni mise en concurrence)
	➤ 5 Travaux + 1 Fourniture + 13 Services

(**) chaque lot a été comptabilisé, le nombre de parution est par conséquent inférieur.

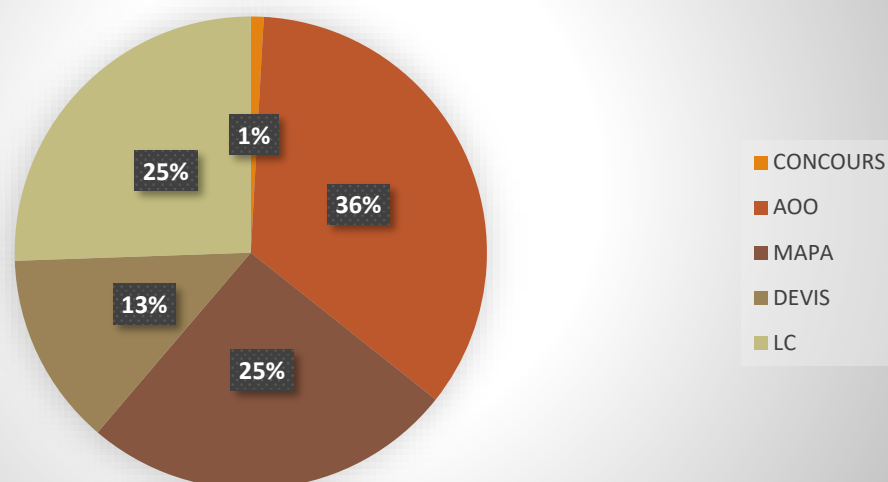
Le coût des publications liées à ces demandes d'achat s'élève à **48 695,72 € TTC** dans les journaux d'annonces légales (JIR et QUOTIDIEN) et le BOAMP national.

1. Répartition des achats par type de procédure et par nature

Traités en 2021 y compris procédure engagée en 2020	TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	TOTAL
CONCOURS	0	0	2	2
AOO	68	4	7	79
MAPA	29	0	29	58
DEVIS	2	1	27	30
LC	19	2	37	58
Total	118	7	102	227



REPARTITION PAR TYPE DE TYPE DE PROCEDURES



Le nombre élevé d'appel d'offres s'explique par le lancement des consultations relatives à la rénovation thermique des lycées pour le compte de la Région Réunion.

Le nombre élevé de lettres de commande s'explique par des achats de faible montant et ne pouvant être comptés ensemble en raison de leur spécificité.

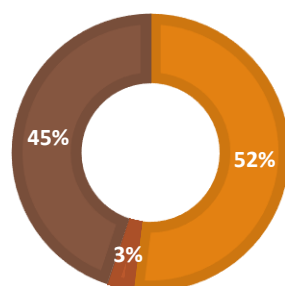
2. Répartition des achats par type de marchés

En 2021, sur les **227 nouvelles** demandes d'achats réalisés par la SPL MARAINA :

- **118** sont des Travaux
- **102** sont des Services
- **7** sont des Fournitures

REPARTITION PAR TYPE DE MARCHES

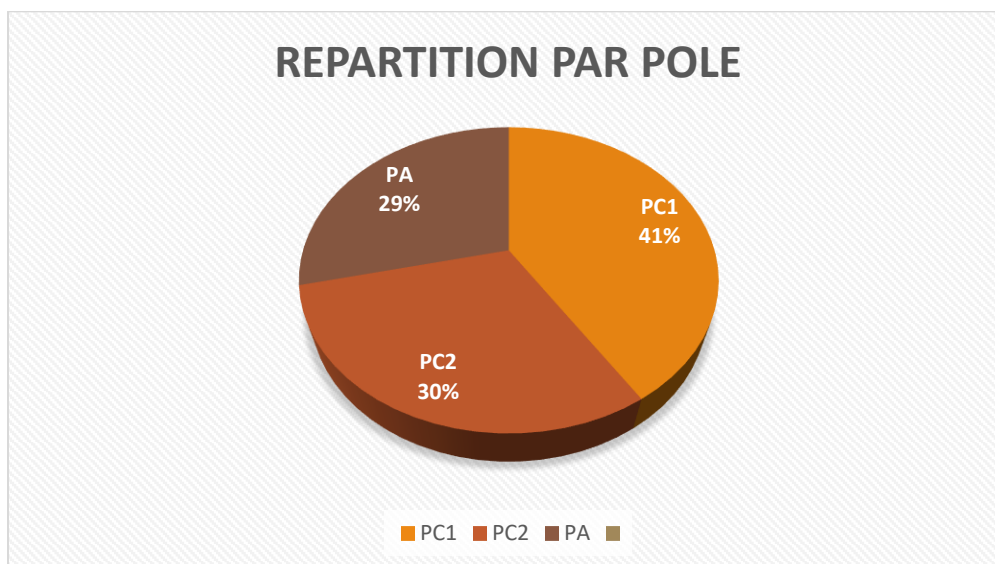
■ TRAVAUX ■ FOURNITURE ■ SERVICES ■



3. Répartition des achats par pôle

En 2021, sur les **227 nouvelles** demandes d'achats réalisés par la SPL MARAINA :

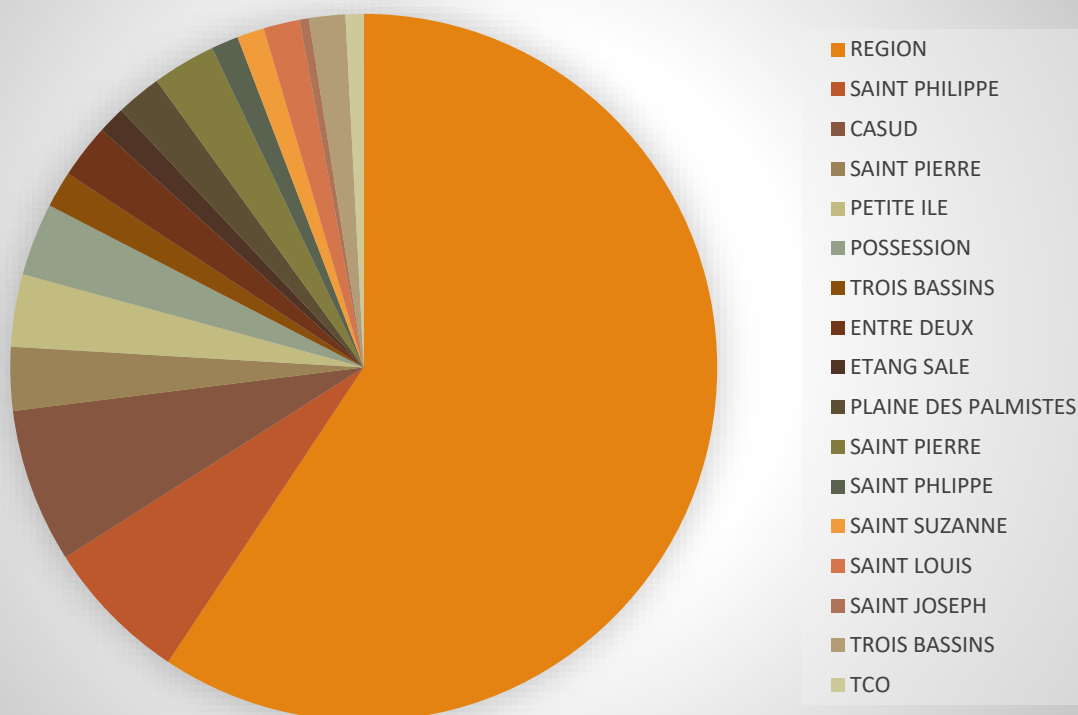
- **69** concernent le **Pôle Construction 1**
- **93** concernent le **Pôle Construction 2**
- **65** concernent le **Pôle Aménagement**



4. Répartition des achats par actionnaire

REGION	143		PLAINE DES PALMISTES	5
CASUD	17		TROIS BASSINS	4
SAINT PHILIPPE	16		SAINT LOUIS	4
PETITE ILE	8		ETANG SALE	3
LA POSSESSION	8		SAINT SUZANNE	3
SAINT PIERRE	7		TCO	2
L'ENTRE DEUX	6		SAINT JOSEPH	1

REPARTITION PAR ACTIONNAIRE



II. Nombre de consultations abandonnées

En 2021, **5** consultations ont été déclarées infructueuses, pour absence d'offres et une déclarée sans suite après modification du besoin par le maître d'ouvrage.

III. Nombre d'offres reçues

En 2021, la SPL MARAINA a réceptionné **180** offres sur les 92 demandes d'achat lancées en 2021 pour le compte de ses collectivités actionnaires (tous marchés confondus y compris les devis pour les lettres de commande).

IV. Nombre de marchés notifiés

Sur les **227** consultations traitées en 2021, **85 marchés ont été notifiés**, **6** ont été abandonnés et **136** sont en cours d'instruction en 2022.

Les **85** marchés notifiés en 2021 représentent un investissement financier total de **18 883 085.57 € TTC** pour le développement du territoire.

1. Montant des marchés notifiés en 2021 selon le type travaux/fournitures/services

Marchés de Fournitures notifiés en 2021 :

- **3** marchés issus de consultations issues de 2020 ou lancées en 2021
Ce qui représente un volume financier de : **726 909.28 € TTC.**

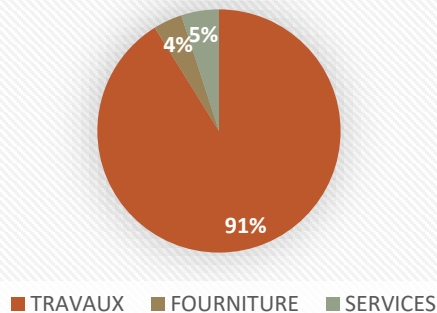
Marchés de Travaux notifiés en 2021 :

- **26** marchés issus de consultations issues de 2020 ou lancées en 2021
Ce qui représente un volume financier de : **17 211 523.14 € TTC.**

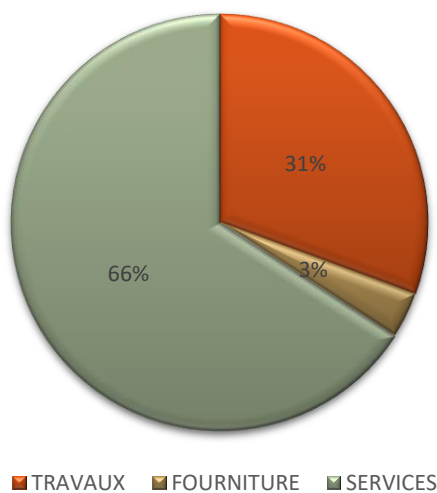
Marchés de Services notifiés en 2021 :

- **56** marchés issus de consultations issues de 2020 ou lancées en 2021
Ce qui représente un volume financier de : **944 653.15 € TTC**

MARCHES NOTIFIES PAR TYPE DE MARCHE SELON LE VOLUME FINANCIER



MARCHES NOTIFIES PAR CATEGORIE



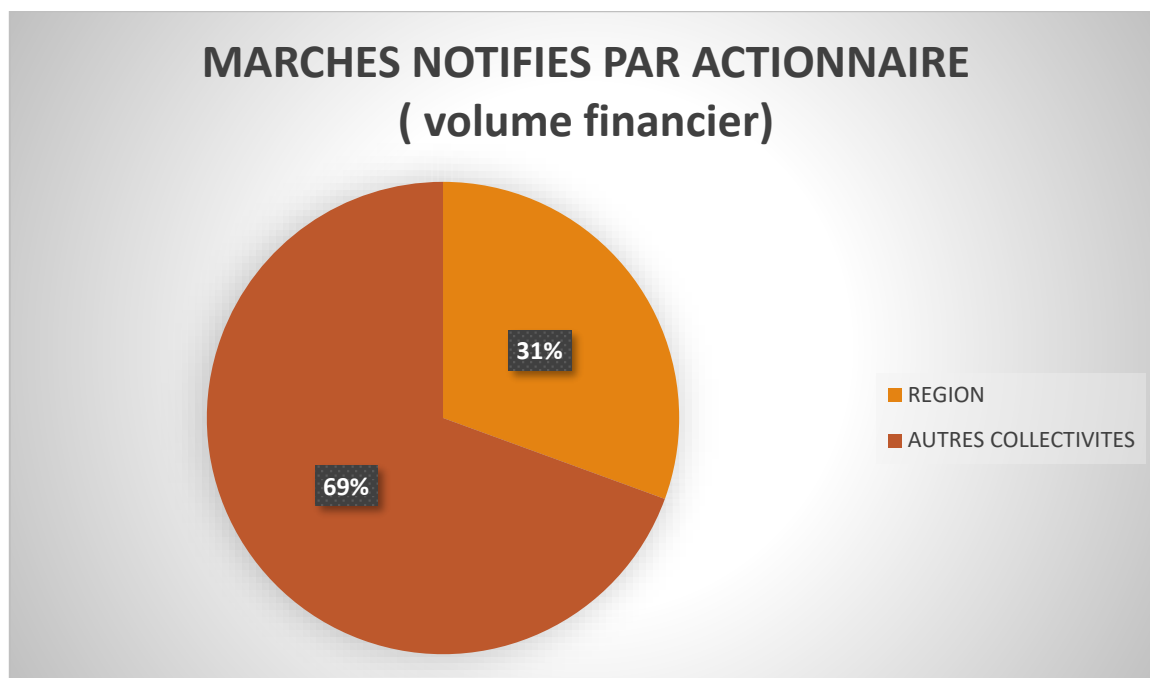
2. Marchés notifiés selon la collectivité actionnaire

Pour la Région Réunion :

- **43** marchés notifiés issus de consultations de 2020 ou lancées en 2021 ce qui représente un volume financier de **5 772 287.98 € TTC**.

Pour les autres collectivités actionnaires:

- **42** marchés notifiés issus de consultations de 2020 ou lancées en 2021 ce qui représente un volume financier de **13 110 797.59 € TTC**.



V. Nombre d'entreprises concernées

En 2021, les 85 marchés notifiés ont concerné **69 entreprises différentes en comptant chaque entité y** compris cas de groupement.

Certaines entreprises ayant été attributaires de plusieurs marchés différents, le nombre de fournisseur est inférieur à celui des marchés notifiés.

Sur les 85 marchés notifiés **95 % sont des entreprises locales ou disposent d'une antenne sur le territoire, 5% sont des entreprises métropolitaines (essentiellement pour des prestations de service).**

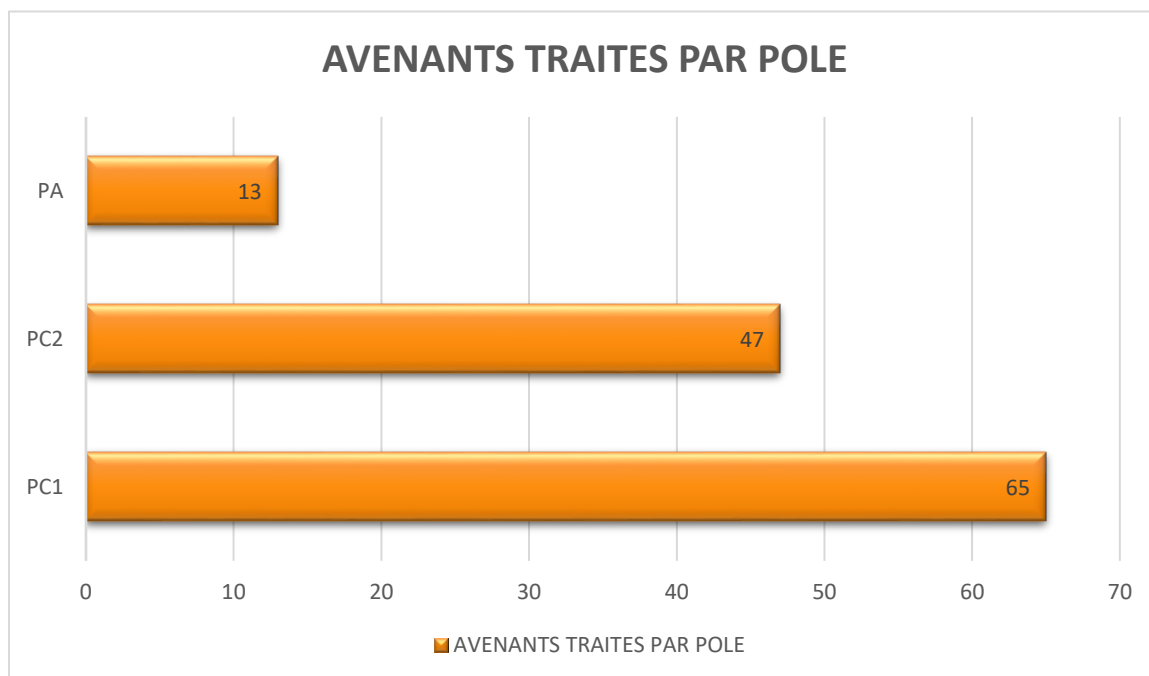
VI. Nombre d'avenants notifiés

En 2021, **125** avenants ont été traités par le services marchés :

- **89** ont été notifiés en 2021
- **36** seront notifiés en 2022

Sur les **125 avenants traités** :

- **13** concernent le Pôle Aménagement
- **65** concernent le Pôle Construction 1
- **47** concernent le Pôle Construction 2



Les **89** avenants notifiés en 2021 représentent un volume financier de **1 836 182,61 € TTC**.

VIII. Nombre de déclarations de sous-traitance notifiées

87 demandes d'agrément ont été notifiées en 2021 dont **56** concernent des demandes initiales et **31** correspondent à des demandes modificatives.

Sur les **87** demandes d'agrément la répartition par pôle est la suivante :

- 39 pour le pôle aménagement
- 23 pour le pôle construction 1
- 25 pour le pôle construction 2

IX. Nombre d'exemplaire unique notifiés

9 exemplaires uniques ont été notifiés en 2021.

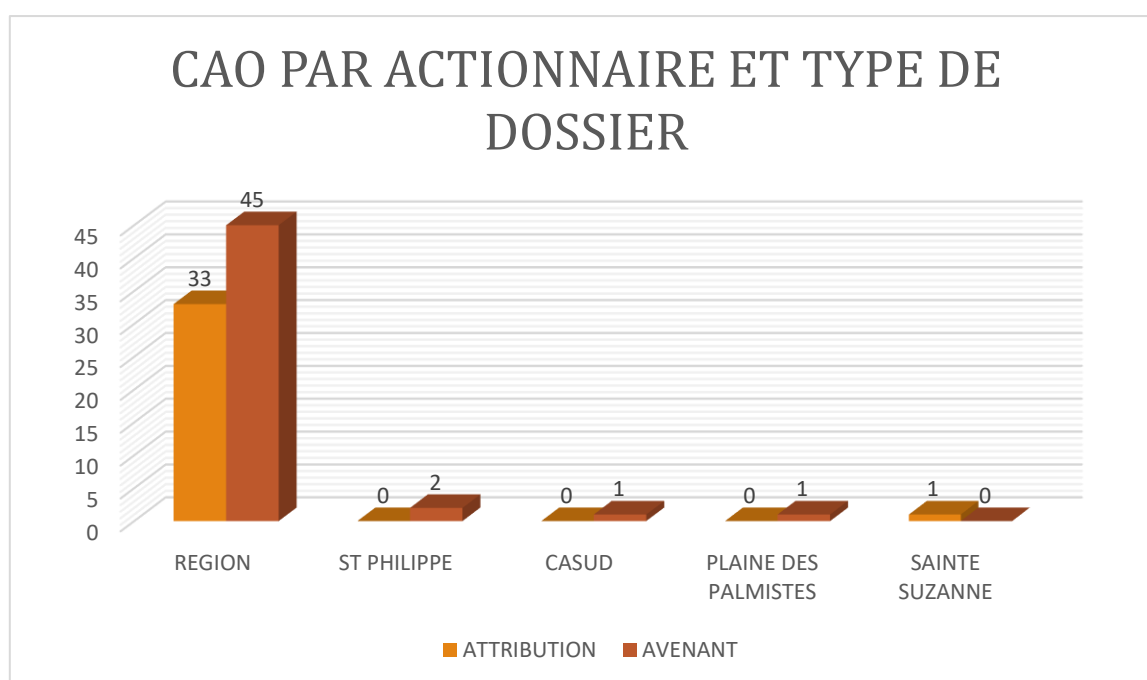
XI. Nombre de CAO/Commission Ad'hoc tenus pour les dossiers de la SPL

Au total, **88 dossiers** (un dossier = un lot) ont été validés par les différentes commissions des mandataires de la SPL durant l'année 2021 réduite par un évènement majeur, **les élections régionales de juin qui a entraîné la suspension des CAO de la REGION pendant plusieurs mois.**

a) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

En 2021, **83 Commissions d'appel d'offres** se sont déroulées pour les dossiers de la SPL dont :

- 78 dossiers pour la Région relatifs à 33 attributions et 45 avenants
- 2 dossiers pour la Commune de St Philippe relatifs à 2 avenants
- 1 dossier pour la CASUD relatif à un avenant
- 1 dossier pour la commune de la Plaine des Palmistes relatif à un avenant
- 1 dossier pour la commune de Sainte-Suzanne relatif à une attribution



b) COMMISSIONS AD'HOC

En 2021, **5 Commissions ad'hoc** se sont déroulées pour les dossiers de la SPL dont :

- 3 dossiers pour la Commune de Plaine des Palmistes relatifs à 3 attributions
- 2 dossiers pour la CASUD relatifs à un avenant et une attribution

Données chiffrées sur l'activité du service marchés pour les besoins de la structure

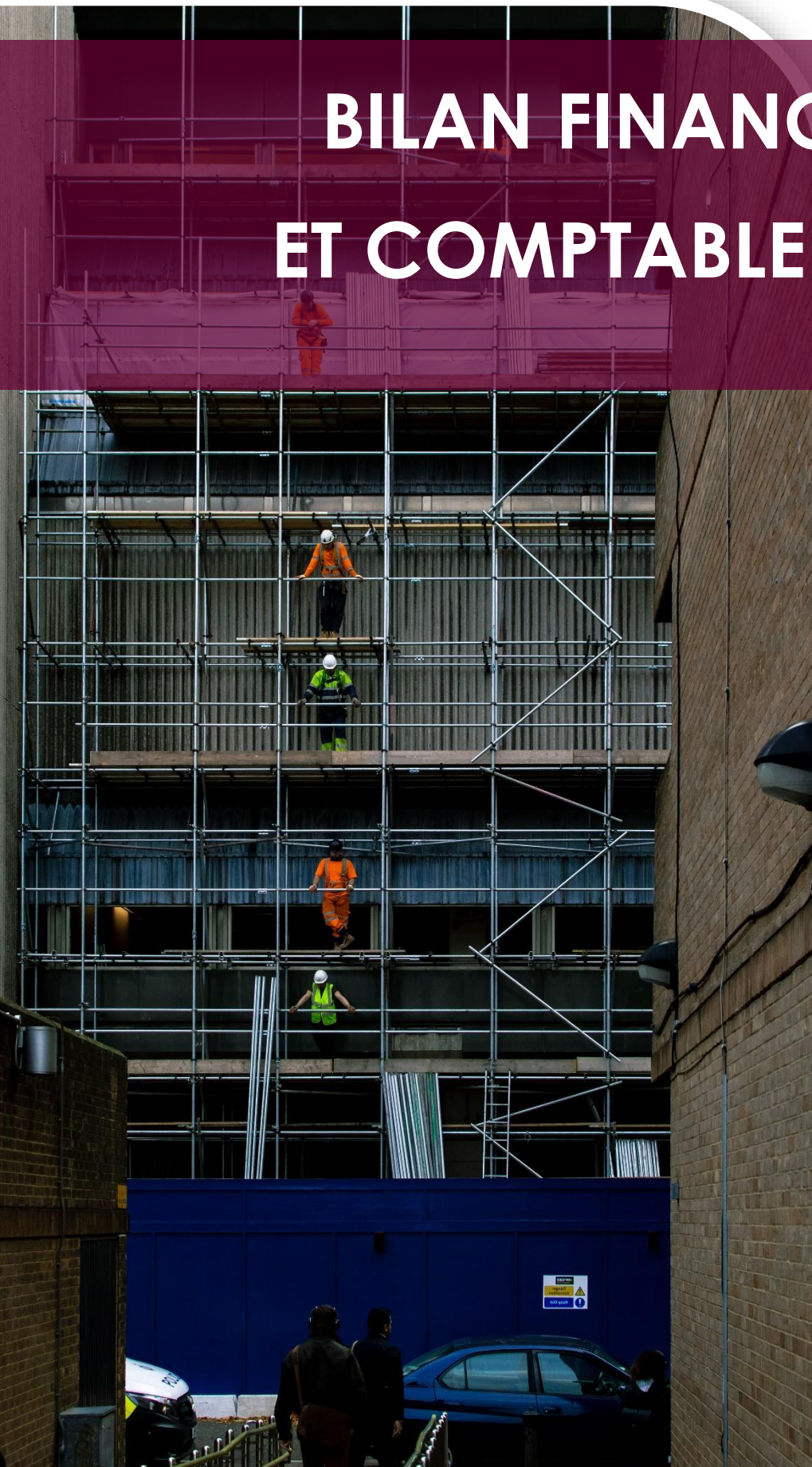
En 2021, la SPL MARAINA a réalisé pour ses propres besoins **58 achats** pour un volume financier de **95 471,38 € TTC** essentiellement sous forme de lettres de commande à l'exception de deux achats passés sous la règle des 3 devis au vu de son montant (supérieur à 40k€ HT) :

- prestations juridiques pour l'acquisition foncière sous la forme d'un accord cadre à bons de commande comprenant un maximum de 80 k€ HT pour 4 ans,
- prestation d'acquisition d'un logiciel pour la rédaction et le suivi des marchés publics d'un montant de 20.050 € pour la première année puis 10.000 € pour les deux années suivantes.

Il est précisé qu'hormis les deux achats précités, les autres relatifs à la structure sont compris dans une fourchette de 150 à 40 000 euros TTC. Ainsi, globalement les achats restent bien en deçà des seuils de mise en concurrence et de publicité, expliquant le recours aux marchés de gré à gré dans la plupart des cas avec le souci de ne pas solliciter continuellement le même opérateur.



BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 2021





BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

2021

1. Solde intermédiaire de gestion (SIG)

	2020	2021
Rémunération	999 698	1 450 484
Produits d'activités annexes	30 490	- 2 122
Sous total 1 (Chiffre d'affaires)	1 030 188	1 448 362
Achat d'études et prestations de services	- 845	- 380
Achats fournitures	- 26 071	- 23 839
Services extérieurs	- 259 563	- 261 169
Autres services extérieurs	- 74 905	- 82 597
Sous total 2 (Achats consommés)	- 361 385	- 367 984
VALEUR AJOUTEE	668 803	1 080 378
Subvention d'exploitation	-	8 000
Impôts et taxes	- 44 343	- 57 792
Charge de personnel	- 1 913 720	- 1 971 372
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 1 289 259	- 940 787
Autres produits	- 6 342	- 2 915
Autres charges	- 14 938	- 10 328
Sous total 5	- 21 280	- 13 243
Frais financier	-	-
Produits financiers	- 2 938	- 1 293
Impôts sur les sociétés	-	-
Sous total 6	- 2 938	- 1 293
Produits exceptionnels (5)	24 332	92 297
Charges exceptionnelles (6)	- 22 836	- 42 310
Sous total 7	1 497	49 986
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 1 311 981	- 905 336
Dotations aux amortissements et prov.	- 58 100	- 13 633
Résultat NET	- 1 370 082	- 918 969

➤ **La valeur ajoutée**

La valeur ajoutée correspond aux ressources disponibles et à la richesse créée par l'activité. Elle permet de rémunérer les différents facteurs de production sous forme de salaires, d'amortissement comptable, d'impôts.

La valeur ajoutée est le résultat formé du chiffre d'affaires diminué des charges liées aux consommations sur l'année.

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion ci-dessus indique une valeur ajoutée positive de 1 080 K€, en hausse de 62 % par rapport à 2020.

Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse du chiffre d'affaires de 41 %.

➤ **L'Excédent brut d'exploitation (EBE)**

La valeur ajoutée, augmentée des subventions d'exploitation et, diminuée des charges (impôts et taxes, et charges de personnel), forment l'Excédent Brut d'Exploitation.

Au 31/12/2021, l'EBE s'élève à – 941 K€. Il résulte d'une valeur ajoutée augmentée de 62%.

➤ **La capacité d'autofinancement (CAF)**

La capacité d'autofinancement représente la trésorerie potentielle générée par l'activité de Maraina. Elle permet de financer son fonds de roulement.

L'EBE négatif ajouté au résultat exceptionnel et autres produits et charges, impacte de manière négative la capacité d'autofinancement, qui s'élève à – 905 K€ en 2021.

Les autres charges s'élèvent à 10 K€ et connaissent une baisse de 4 K€ (baisse du montant des jetons de présence).

Les autres produits s'élèvent à -3 K€ contre -6 K€ en 2020. Cette hausse est due essentiellement au remboursement des formations et de la CGSS avec les indemnités journalières de sécurités sociales.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 92 K€ et correspondent à reprise des provisions prud'homales et à la régularisation de la CGSS concernant les salariés détachés de la fonction publique territoriale.

Les charges exceptionnelles augmentent de 20 K€, résultante du paiement de l'indemnité prud'homale de 41 K€ à un ancien salarié.

➤ **Les dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements constatent la perte annuelle de valeur des immobilisations et s'élève à 13 K€ en 2021 (58 K€ en 2020).

Cette diminution s'explique car les comptes de 2020 faisaient apparaître une dotation de 41K€ concernant l'indemnité prud'homale.

➤ **Le résultat net**

Le résultat net est formé de la Capacité d'autofinancement (- 905 K€) et des dotations aux amortissements de -13 K€.

La SPL Maraina affiche ainsi au 31/12/2021 un résultat négatif de 918 K€.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'Affaires 2021 est composé de la rémunération (1 450 K€) et des intérêts moratoires (- 2 K€) qui correspondent au calcul des intérêts dus en cas de retard de règlement. Ils sont calculés sur les notes d'honoraires payées et seront facturés lors de l'établissement du Décompte Général Définitif des opérations.

Pour 2021, on constate que les intérêts moratoires sont négatifs à cause d'un rejet d'intérêts moratoires sur une note d'honoraires de 2020 comptabilisé en 2021.

➤ **Rémunération par actionnaire**

Le portefeuille d'opérations ayant dégagé du chiffre d'affaires en 2021 se composent de 88 conventions, contre 81 en 2020.

Le tableau ci-dessous met en avant la répartition de la rémunération entre les collectivités actionnaires, avec une contribution à hauteur de 52.94 % par la Région Réunion et 47.06 % pour les autres actionnaires.

Collectivité	Année 2020			Année 2021		
	Nb contrats actifs	Rémunération	% CA 2020	Nb contrats actifs	Rémunération	% CA 2021
REGION	51	471 916	47,21%	45	767 898	52.94%
ENTRE DEUX	3	27 779	2,78%	4	48 484	3.34%
POSSESSION	2	33 449	3,35%	2	11 095	0.76%
SAINT ANDRE	1	99	0,01%	0	0	0.00%
SALAZIE	1	23 992	2,40%	1	25 369	1.75%
SAINT JOSEPH	1	12 245	1,22%	3	30 898	2.13%
TROIS BASSINS	1	8 596	0,86%	4	13 505	0.93%
BRAS PANON	1	3 063	0,31%	0	0	0.00%
PETITE ILE	5	130 964	13,10%	3	70 887	4.89%

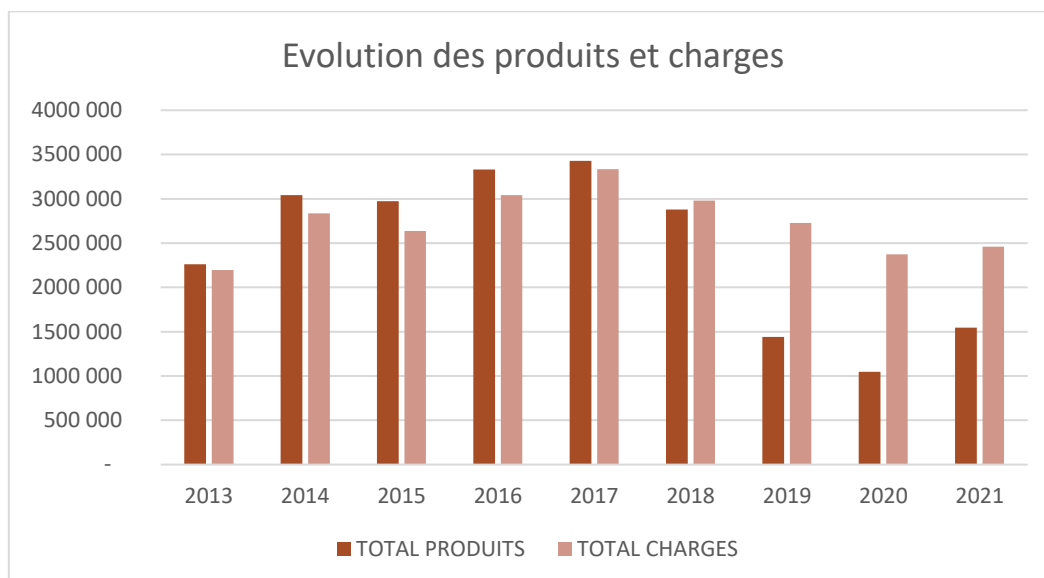
ST PHILIPPE	3	38 320	3,83%	11	171 028	11.79%
CASUD	3	124 910	12,49%	3	172 123	11.87%
CIREST	1	7 109	0,71%	0	0	0.00%
PLAINE DES PALMISTES	2	16 100	1,61%	4	38 685	2.67%
TCO	3	51 934	5,19%	3	45 403	3.13%
SAINTE SUZANNE	2	6 722	0,67%	2	14 912	1.03%
ETANG SALE	1	42 500	4.25%	1	1 100	0.08%
SAINT PIERRE	0	0	0.00%	2	39 097	2.70%
TOTAL	81	999 698	100.00%	88	1 450 484	100.00%

➤ **Les principales rémunérations**

N°OP	Intitulé opération	Collectivité	Rémunération 2021
3002	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de traitement des crues de la rivière des remparts	CASUD	128 239 €
3014	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative au redimensionnement du réseau pluvial sur la RD31	PETITE ILE	62 274 €
2030	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réhabilitation/construction du Lycée Isnelle Amelin situé sur la Commune de Sainte Marie	REGION REUNION	52 389 €
2038	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de construction d'une piscine municipale situé sur la Commune de Saint Philippe	SAINT PHILIPPE	52 236 €
2019	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réhabilitation/construction du Lycée François de Mahy situé sur la Commune de Saint Pierre	REGION REUNION	45 097 €
2024	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réhabilitation/construction du Lycée Paul Langevin situé sur la Commune de Saint Joseph	REGION REUNION	42 894 €
2020	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réhabilitation/construction du Lycée Agricole situé sur la Commune de Saint Joseph	REGION REUNION	41 801 €
2002	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de construction du Centre des Eaux Douces situé sur la Commune de l'Etang-Salé	REGION REUNION	40 790 €
2062	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réhabilitation de la maison régionale des sciences et technologie sur la Commune de Saint Denis	REGION REUNION	40 241 €
3016	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à la restructuration du site du puits des Anglais – Le Baril	SAINT PHILIPPE	39 980 €

3. Evolution des produits et des charges

L'année 2021 se traduit par une augmentation de 41 % du chiffre d'affaires et une petite hausse de ses charges de 3% en 2021 (après une baisse de 13% en 2020).



Les produits s'élèvent à 1 546 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- Rémunération facturée : 1 450 K€ (+ 45%)
- Produits d'activités annexes : - 2 K€
- Autres produits : - 3 K€ (remboursement formation, avantage en nature, écart de règlement)
- Produits financiers : 8 K€ (aide à l'embauche)
- Produits exceptionnels : 92 K€ (reprise provision indemnités prud'homales, régularisation CGSS salariés détachés)

Les charges s'élèvent à 2 458 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- Achats consommés : 364 K€ (frais de fonctionnement)
- Impôts et taxes : 58 K€ (formation, taxe d'apprentissage, CFE, CVAE, TVS)
- Charges de personnel : 1 971 K€
- Autres charges : 10 K€ (jetons de présence, écart de règlement)
- Charges exceptionnelles : 42 K€ (indemnités prud'homales)
- Dotations aux amortissements et provisions : 13 K€.

4. Bilan

BILAN SPL MARAINA

ACTIF	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2020	Variation %	PASSIF	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2020	Variation %
ACTIF IMMOBILISE	52 584	42 400	31 618	20 021	- 11 597	-37%	CAPITAUX PERMANENTS	1 904 481	604 600	- 723 824	15 549	739 373	102%
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	Capitaux propres	1 904 481	604 600	- 765 482	15 549	781 031	102%
Concessions, brevets et droits similaires	7 489	895	156	-	- 156	-100%	Capital	2 401 487	2 401 487	2 401 487	4 101 487	-	-
Autres immobilisations corporelles	45 095	41 505	31 463	20 021	- 11 441	-36%	Report à nouveau	- 395 342	- 497 006	- 1 796 887	- 3 166 969	- 1 370 082	76%
Autres immobilisations financières							Résultat de l'exercice	- 101 664	- 1 299 882	- 1 370 082	- 918 969	451 113	33%
							Provisions pour risques et charges	-		41 658	-	41 658	-100%
											-	-	-
CREANCES STRUCTURE	2 346 510	1 269 323	959 523	984 206	24 682	3%	DETTE STRUCTURE	780 022	593 931	820 250	602 166	- 218 084	-27%
Clients-Collectivité	1 596 435	766 669	301 935	599 790	297 855	99%	Fournisseur	68 424	28 778	42 569	34 956	- 7 613	-18%
Clients-Factures à établir	447 332	224 582	384 900	190 576	- 194 324	-50%	Fournisseur-Facture non parvenue	837	695	695	695	-	-
Fournisseur					-	-	RRR à accorder et autres avoirs à établir	-				-	-
Personnel rémunérations dues			68		68		Congés payés	65 505	57 090	83 936	90 460	6 525	8%
Etat	292 279	276 564	270 044	192 223	- 77 821	-29%	Dettes financières			2 938	1 293	- 1 645	-56%
Divers produits à recevoir	9 274	616	2 713	1 617	- 1 096	-40%	Dettes sociales	261 835	196 747	389 266	255 662	- 133 604	-34%
RRR à obtenir et autres avoirs non reçus	1 190	892			-	0%	Dettes fiscales (Etat)	190 885	111 326	64 758	59 363	- 5 395	-8%
							Diverses charges à payer	105 976	110 478	166 457	61 494	- 104 963	-63%
							Avances sur rémunération AMO	86 559	88 818	69 632	98 243	28 611	41%
Charges constatées d'avance	18 504	7 736	13 454	9 910	- 3 543	-26%	Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
Totales créances circulantes structure	2 417 597	1 319 458	1 004 595	1 014 137	9 542	1%	Totales dettes circulantes structure	2 684 503	1 198 531	96 426	617 715	521 289	541%
CREANCES OPERATIONS *(1)							DETTE OPERATIONS*(1)	24 698 994	17 991 005	16 718 062	16 879 429	161 368	1%
							Dettes Fournisseur	7 204 731	5 556 240	6 689 867	7 247 692	557 825	8%
							Remboursement dépenses	21 821 178	15 353 296	13 057 231	10 411 567	- 2 645 664	-20%
							Dettes sur rémunérations	1 225 883	608 522	167 550	522 605	355 055	212%
							Subvention Ademe	-				-	-
							Fournisseur-Avances versées	- 7 741 660	- 5 548 864	- 5 069 237	- 2 870 319	2 198 918	-43%
							Avances sur rémunération mandat	2 188 863	2 021 810	1 872 651	1 567 884	- 304 767	-16%
							Dettes bancaires de trésorerie						
DISPONIBILITES	24 965 900	17 869 628	15 809 893	16 483 007	673 114	4%	TOTAL PASSIF *(1)	27 383 497	19 189 536	16 814 488	17 497 144	682 656	4%
TOTAL ACTIF *(1)	27 383 497	19 189 086	16 814 488	17 497 144	682 656	4%							

(1) L'ensemble des comptes d'opération ont été regroupés pour une meilleure compréhension des comptes de la société, cela génère une lecture différente des comptes annuels.

➤ **Les capitaux propres et les capitaux permanents**

Le bilan 2021 fait ressortir des capitaux propres à 15 K€, composés du capital détenu par les actionnaires de 4 101 K€, du report à nouveau de – 3 167 K€ et du résultat de l'exercice de - 918 K€.

Le résultat négatif vient impacter les capitaux propres et restent en dessous de la moitié du capital social.

➤ **L'actif immobilisé**

L'actif immobilisé s'élève à 20 K€ en 2021 (- 36%) et comprend :

- La diminution de la « valeur vénale » des investissements des années antérieures ;
- L'acquisition en 2021 d'un système de conférence audio et vidéo.

➤ **Les créances de la Structure**

Les créances de la structure s'élèvent à 984 K€ (+ 3 % par rapport à 2020) et se décomposent de la façon suivante :

- 599 K€ de créances sur les collectivités ;
- 190 K€ de factures à établir (FAE) ;
- 192 K€ de créances auprès de l'Etat (Impôt, TVA);
- 2 K€ de diverses créances.

➤ **Les dettes de la Structure**

Les dettes de Maraina, en diminution de 27 %, s'élèvent à 602 K€ et se composent de :

- 35 K€ de dettes fournisseurs : elles concernent les factures fournisseurs reçues et non payées au 31/12/2021 ;
- 90 K€ de congés payés ;
- 1 K€ de dettes financières (provisions pour intérêts commissions bancaires);
- 256 K€ de dettes sociales : Il s'agit des diverses taxes liées aux charges de personnels ;
- 59 K€ de dettes fiscales envers l'Etat (TVA);
- 61 K€ de diverses charges à payer : ce sont des charges connues avec certitude à la clôture de l'exercice 2021 mais dont la facture ne sera reçue qu'en 2022 ;
- 98 K€ d'avances des collectivités sur la rémunération AMO ;

➤ **Le Fond de roulement et le Besoin en fond de roulement**

FR/BFR	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2020
CAPITAUX PERMANENTS	1 904 481	604 600	- 723 824	15 549	102%
(-) ACTIF IMMOBILISE	52 584	42 400	31 618	20 021	-37%
(=) FONDS DE ROULEMENT	1 851 897	562 200	- 755 443	- 4 472	99%
Charges constatées d'avance	18 504	7 736	13 454	9 910	-26%
Créances circulantes (structure)	2 365 013	1 277 059	972 977	994 116	2%
CREANCES STRUCTURE	2 346 510	1 269 323	959 523	984 206	3%
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	
Dettes circulantes (structure)	780 022	593 931	820 250	602 166	-27%
DETTES STRUCTURE	780 022	593 931	820 250	602 166	-27%
BFR STRUCTURE (créances-dettes)	1 584 992	683 127	152 727	391 949	157%
TRESORERIE (FR-BFR)	266 906	- 120 927	- 908 169	- 396 422	56%

Le fond de roulement est de -4 K€ et correspond aux capitaux permanents diminués de l'actif immobilisé.

Le fond de roulement 2021 redevient quasiment positif grâce à l'augmentation de capital de 1,7 M€ actée mi-2021 et qui permet d'obtenir des capitaux permanents de nouveaux positifs.

Le besoin en fond de roulement s'élève à 392 K€ en 2021 et la trésorerie dégagée est négative (- 396 K€) mettant ainsi en avant la difficulté de Maraina à pouvoir compenser ses créances et ses dettes, son actif et son passif, sans avoir à faire appel à des financements extérieurs.

➤ **Les dettes opérations**

Maraina enregistre, sur ses opérations de mandat :

- Des dettes fournisseurs de 7 248 K€ ;
- Des dettes envers la structure pour 523 K€ correspondant aux notes d'honoraires non encaissées au 31/12/2021 sur les opérations de mandat ;
- Des avances à la structure pour 1 568 K€ sur ses rémunérations de mandats.

5. Evolution mensuelle de la trésorerie

TRESORERIE SPL MARAINA 2022 - CDC	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	TOTAL 2021
ENCAISSEMENTS (par nature)	151 220,36	781 620,22	164 818,26	203 961,05	566 315,64	256 229,64	118 223,58	1 220 257,75	186 660,24	6 698,35	25 235,37	140 626,94	120 685,43	3 791 332,47
DECAISSEMENTS (par nature)	250 090,44	271 474,76	287 689,00	225 617,71	202 883,96	177 433,73	236 610,47	195 275,95	323 445,12	195 701,51	200 200,11	183 685,83	255 050,68	2 755 068,83
Variation sur structure	- 38 291,58	510 145,46	- 122 870,74	- 21 656,66	363 431,68	78 795,91	- 118 386,89	1 024 981,80	- 136 784,88	- 189 003,16	- 174 964,74	- 43 058,89	- 134 365,25	
Trésorerie disponible SPL (hors avances perçues)	- 635 492,93	- 125 347,47	- 248 218,21	- 269 874,87	93 556,81	172 352,72	53 965,83	1 078 947,63	942 162,75	753 159,59	578 194,85	535 135,96	400 770,71	

Le solde de banque au 31/12/2020 s'élève à 15 809 893 €, décomposé de la manière suivante :

- 964 577 € de trésorerie structure dont – 635 493 € de trésorerie propre et 1 600 070 € d'avances ;
- 14 845 315 € de trésorerie sur les opérations de mandat.

Le solde de banque au 31/12/2021 s'élève à 16 483 007 €, décomposé de la manière suivante :

- 1 171 652€ de trésorerie structure dont 767 255 € d'avances et 400 770.71€ sur le compte bancaire de la CDC (et 3 625,77 € sur le compte bancaire de la BFC);
- 15 311 355 € de trésorerie sur les opérations de mandat.

➤ **Trésorerie de la Structure**

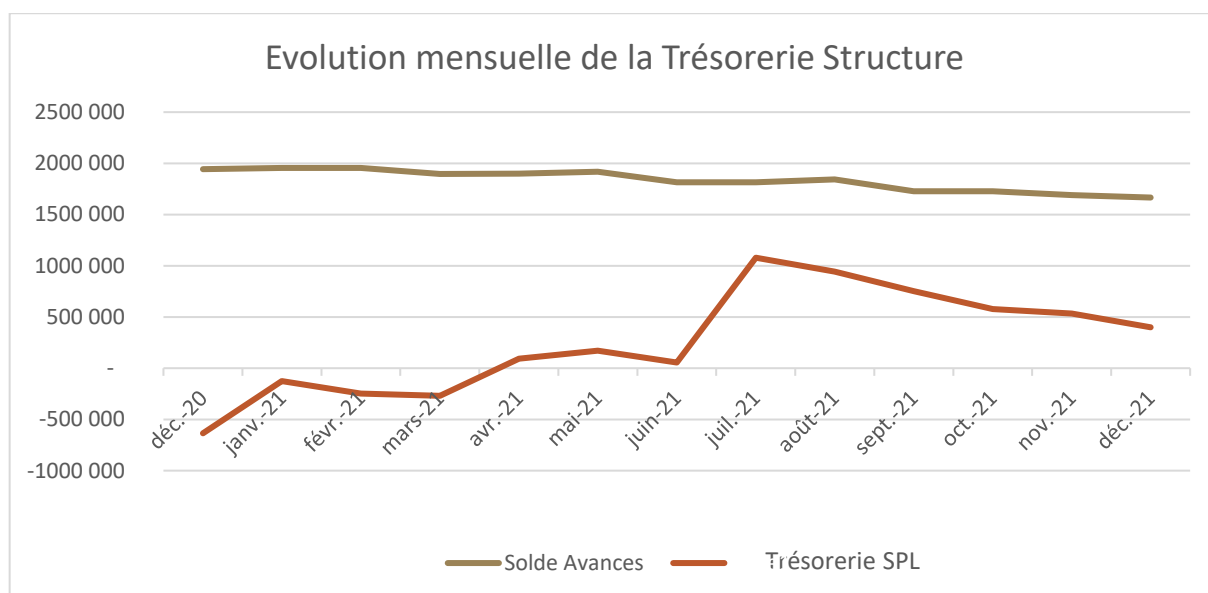
En 2021, Maraina a encaissé 3 791 K€ sur son exploitation dont :

- 1 100 K€ concernant les encaissements sur les rémunérations ;
- 74 K€ de CGSS, aide à l'embauche ;
- 700 K€ transfert de trésorerie du compte d'avance ;
- 221 K€ de transfert d'avance remboursée (rémunération effective) ;
- 1 696 K€ d'augmentation de capital (1 700 K€ moins les frais bancaires).

Et décaissé 2 755 K€ de frais de fonctionnement.

En 2021, on constate un pic de trésorerie en juillet suite au versement d'une partie des sommes de l'augmentation du capital.

Au 31/12/2021, la trésorerie de la structure s'affiche à + 401 K€.



Retard moyen des paiements des notes d'honoraires de la SPL Maraina :

Sur l'année 2021, le retard global de paiement des notes d'honoraires s'établit en moyenne à 40 jours contre 93 jours en 2020 :

Collectivité actionnaire	2021	2020	2019
CASUD	1	29	45
CIREST		48	31
MAIRIE DE BRAS PANON	26	38	475
MAIRIE DE LA POSSESSION	72	170	354
MAIRIE DE L'ENTRE DEUX	101	56	131
MAIRIE DE PETITE ILE	22	43	31
MAIRIE DE SAINT ANDRE		-	376
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	9	109	35
MAIRIE DE SAINT LOUIS	34	-	-
MAIRIE DE SAINT PIERRE	-	-	-
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	153	38	71
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	201	407	-
MAIRIE DE SALAZIE	3	29	82
MAIRIE DE TROIS BASSINS	-	-	23
MAIRIE PLAINE DES PALMISTES	-	145	72
REGION REUNION	36	88	97
TERRITOIRES DE LA COTE OUEST TCO	11	14	31
Moyenne générale des retards de paiements	40	93	132

**Le retard moyen est calculé sur les notes d'honoraires payées sur l'année par rapport à leur date d'échéance effective (dépôt chorus + 30 jours contractuels).*

➤ Trésorerie des opérations

La trésorerie des opérations est à distinguer de celle de la structure. En effet, elle est propre à chaque opération et se constitue des appels de fonds réalisés auprès des collectivités et du paiement des factures correspondantes à l'opération.

En 2021, les opérations de mandat ont généré un flux de 24 162 K€ d'encaissement sur les appels de fonds et 23 917 K€ de décaissement.

Au 31/12/2021, la trésorerie des opérations s'élève ainsi à 15 311 K€ et à fin 2020 elle s'élevait à 14 845 K€.

Le tableau ci-dessous récapitule, au 31/12/2021, pour chaque opération de mandat, la décomposition du solde de trésorerie.

Aussi, pour chaque opération (mandat et études), il est indiqué le solde des avances, les rémunérations encaissées et les notes d'honoraires en attente de paiement au 31/12/2021.

■ **OPERATIONS DE MANDATS DE MAITRISE D'OUVRAGE**

Intitulé	Fonds perçus	Fonds dépensés	Solde de trésorerie	Dettes fournisseurs	Avance perçue sur rémunération	Remboursement des avances	Solde des avances	Rémunérations perçues en 2021	Créances collectives
2001A MFR/IREO Phase 1 - Hébergement / Restauration	3 863 588,73	-	3 863 588,73	606,16	203 844,30	-	203 844,30	-	-
2002 Centre des Eaux Douces	4 489 504,41	-	4 489 504,41	62 174,04	118 888,80	-	118 888,80	34 270,57	-
2003 Lycée Boistoly Potier	7 551 381,90	-	7 551 381,90	541 963,69	154 563,00	-	154 563,00	-	-
2004 CFA Léon Legros	23 347 016,15	-	23 347 016,15	728 920,63	204 072,30	-	204 072,30	595,00	1 793,12
2005 Réhabilitation Salle Multimédia	1 322 842,43	-	1 322 842,43	1 009,65	28 041,82	-	28 041,82	881,34	2 730,37
2006 Piscine en Inox - ZAC Moulin Joli	1 141 089,32	-	1 141 089,32	-	78 384,47	-	78 384,47	-	-
2007 Centre Marin - L'Entre-Deux	1 456 154,98	-	1 456 154,98	1 063,84	26 026,50	-	26 026,50	11 572,90	0,01
2008 Réhabilitation du lycée Jean Hinglo	14 670 822,96	-	14 670 822,96	12 482,12	101 556,00	-	101 556,00	-	0,01
2009 Réhabilitation Lycée Paul Moreau	5 348 047,19	-	5 348 047,19	53 990,62	90 830,70	-	90 830,70	-	-
2010 Réhabilitation du CRR de Saint Denis	7 525 328,79	-	7 525 328,79	22 168,51	65 051,10	-	65 051,10	17 498,70	5 819,49
2011 Lycée Amiral Bouvet	6 420 892,93	-	6 420 892,93	112 349,22	90 830,70	-	90 830,70	4 565,37	-
2012 Lycée Bellepierre	9 084 480,10	-	9 084 480,10	23 034,44	90 830,70	-	90 830,70	-	0,09
2013 Lycée Georges Brassens	97 883,20	-	97 883,20	-	90 830,70	-	90 830,70	-	-
2014 Lycée Patu de Rosemont	5 841 339,75	-	5 841 339,75	38 039,38	90 830,70	-	90 830,70	-	0,03
2015 IRLG Bâtiment KX	1 883 110,24	-	1 883 110,24	25 140,52	71 577,45	-	71 577,45	8 631,97	-
2016 IRLG Bâtiments JJ	4 005 933,49	-	4 005 933,49	106 747,01	81 277,35	-	81 277,35	3 171,88	-
2017 IRLG Administration	9 908 018,31	-	9 908 018,31	372 870,93	88 308,15	-	88 308,15	20 293,24	0,02
2019 Lycée François de Mahy	10 336 130,07	-	10 336 130,07	429 144,28	81 277,35	-	81 277,35	38 198,44	4 773,52
2020 Lycée Agricole de St. Joseph	3 843 677,94	-	3 843 677,94	56 232,53	73 091,03	-	73 091,03	49 716,58	81 647,12
2021 Réhab Lycée Antoine ROUSSIN - St Louis	8 148 452,03	-	8 148 452,03	277 705,67	83 441,93	-	83 441,93	-	-
2022 Réhab Lycée ROCHE-MAIGRE - St Louis	7 618 731,73	-	7 618 731,73	91 616,75	84 239,40	-	84 239,40	-	-
2023 Lycée Vncendo	2 905 513,05	-	2 905 513,05	8 175,25	85 639,05	-	85 639,05	-	-
2024 Lycée Paul Langevin	6 826 111,58	-	6 826 111,58	105 772,44	85 639,05	-	85 639,05	-	8 673,42
2025 Lycée Ambroise Vollard	5 753 931,43	-	5 753 931,43	12 869,93	85 639,05	-	85 639,05	13 575,40	-
2026 Réhab Lycée BOIS DOLIVE - St Pierre	4 477 830,76	-	4 477 830,76	201 496,50	114 364,43	-	114 364,43	-	0,01
2027 Rehab CRR de Saint Pierre	6 813 892,91	-	6 813 892,91	81 913,89	78 120,00	-	78 120,00	-	0,01
2028 Lycée Sarda Garriga	5 644 844,12	-	5 644 844,12	146,60	86 387,70	-	86 387,70	-	6 384,23
2029 APPAR St Andrie	61 101,77	-	61 101,77	-	54 049,27	-	54 049,27	-	-
2030 Lycée Isnelle Arelin	4 724 075,16	-	4 724 075,16	251 106,27	81 244,80	-	81 244,80	17 764,68	-
2031 Lycée Bel Air	4 454 762,27	-	4 454 762,27	4 552,27	86 387,70	-	86 387,70	1 095,54	0,02
2032 Lycée Jean Perrin	9 490 190,90	-	9 490 190,90	20 628,26	93 190,65	-	93 190,65	8 526,29	5 279,31
2033 CFPPA - St Benoît	61 101,77	-	61 101,77	-	54 049,27	-	54 049,27	-	-
2034 Lycée Mahatma Gandhi	88 297,30	-	88 297,30	-	81 244,80	-	81 244,80	-	-

Intitulé	Fonds perçus	Fonds dépensés	Solde de trésorerie	Dettes fournisseurs	Avance perçue sur rémunération	Remboursement des avances	Solde des avances	Rémunérations perçues en 2021	Créances collectivités
2035 Lycée Bras Fusil	82 796,35	-	82 796,35	-	75 743,85	-	75 743,85	-	-
2036 Réhabilitation de la MRST	-	-	-	-	54 049,27	-	-	-	-
2037 Réalisation d'une salle d'arts martiaux et de danse	2 681 664,44	-	2 669 550,56	13 770,28	9 125,00	-	0,00	3 322,88	-
2038 Construction piscine municipale de Saint Philippe	7 358 791,03	-	7 135 514,18	439 960,15	-	-	-	54 955,86	-
2039 Rénovation thermique du Lycée Patu de Rosemont	294 572,47	-	274 359,52	-	20 388,67	-	14 521,46	3 350,75	-
2040 Rénovation thermique du Lycée Paul Moreau	211 259,41	-	200 568,10	-	20 388,67	-	3 152,51	2 587,87	-
2041 Rénovation thermique de l'APPAR de Saint André	188 802,09	-	182 771,38	2 429,85	53 073,59	-	33 061,84	1 499,99	0,01
2042 Rénovation thermique du Lycée Horizon	169 965,19	-	138 155,30	770,35	19 509,82	-	19 509,82	-	-
2043 Rénovation thermique du Lycée Antrial Lacaze	180 671,60	-	177 030,32	-	19 509,82	-	31 570,95	1 000,00	33 194,62
2044 Rénovation thermique du Lycée Georges Brassens	155 946,00	-	66 528,05	-	19 509,82	-	13 009,82	-	-
2045 Rénovation thermique du Lycée Lislet Geoffroy	182 383,54	-	179 472,60	-	20 388,67	-	4 589,31	-	1 000,00
2046 Rénovation thermique du Lycée Rontaunay	210 703,21	-	203 953,44	-	20 388,67	-	5 180,64	-	1 000,00
2047 Rénovation thermique du Lycée Evariste de Parry	189 647,86	-	189 417,31	3 785,75	19 509,82	-	1 386,06	3 245,57	-
2048 Rénovation thermique du Lycée Stella	169 326,28	-	152 381,34	-	19 509,82	-	7 482,94	3 601,50	1 000,00
2049 Rénovation thermique du lycée ST EXUPERY et Lycée Schoelcher	165 377,07	-	118 333,24	10 727,14	19 509,82	-	19 509,82	3 168,81	-
2050 Rénovation thermique des lycées Roches Maigres et Jean Joly	247 781,28	-	221 910,78	-	57 109,79	-	36 721,12	1 579,18	0,19
2051 Rénovation thermique du Lycée Antoine Roussin	212 964,41	-	198 684,78	-	20 388,67	-	0,00	2 000,00	-
2052 Rénovation thermique du lycée Bois d'Olives	176 620,85	-	146 040,16	-	19 509,82	-	9 653,19	6 676,21	-
2053 Rénovation thermique du lycée François de Mahy	185 024,69	-	157 778,44	-	19 509,82	-	3 120,48	4 681,76	- 2 322,23
2054 Rénovation thermique du Lycée Ambroise Vollard	173 734,63	-	133 461,66	-	19 509,82	-	2 358,30	1 500,00	-
2055 Rénovation thermique du lycée Roland Garros	184 925,38	-	170 692,32	-	49 818,59	-	30 308,77	1 500,00	-
2056 Reconversion du bâtiment Cimendef en CRR	5 715 359,86	-	5 539 874,77	157 891,07	110 841,00	-	2 734,86	4 526,67	0,01
2057 Lycée Hotelier Petite Ile	-	-	-	-	227 832,10	-	-	-	-
2058 Lycée Antoine Roussin - Phase II	2 128 200,94	-	1 787 614,27	142 999,12	35 813,14	-	5 280,57	10 396,29	-
2059 Trx Réhab Lycée Roches Maigres Phase II	270 387,41	-	266 911,53	4 087,18	38 872,83	-	32 050,90	42 329,88	-
2060 Construction de la piscine municipale Plaine des palmistes	85 840,15	-	67 062,40	-	-	-	-	-	9 740,90
2061 Construction réfectoire Ecole Fleurs de canne	1 404 884,99	-	1 276 996,23	-	12 600,11	-	0,00	1 409,48	2 057,05
2062 Réhabilitation de la MRST	245 789,96	-	210 418,42	33 916,01	69 971,10	-	69 971,10	42 424,82	-
2064 Centre animalier de l'Eperon	54 490,22	-	49 348,85	-	32 407,65	-	32 407,65	11 099,88	2 358,70
2065 Gymnase de Champ Fleuri	113 874,47	-	113 874,47	-	96 168,98	-	96 168,98	-	-
2066 Modernisation Stade Jimmy Tounéji - Bagatelle	87 744,32	-	84 640,24	1 876,62	25 779,60	-	25 779,60	1 964,72	-
2067 Mise en oeuvre de l'ADAP	-	-	-	6 259,97	-	-	-	1 139,25	-
2068 Réhabilitation de l'école maternelle du centre	-	-	-	-	-	-	-	-	77 262,85
2069 Réhabilitation de l'école élémentaire du centre	-	-	-	-	-	-	-	-	44 723,70
2070 Réhabilitation école primaire Basse Vallée	-	-	-	-	-	-	-	-	23 186,45
2071 Réhabilitation de l'école primaire du Tremblet	-	-	-	-	-	-	-	-	59 468,85
2072 Construction de l'école élémentaire de Basse Vallée	-	-	-	-	-	-	-	-	51 244,55
2073 Construction école maternelle Basse Vallée	-	-	-	-	-	-	-	-	53 067,35
2074 Construction d'un gymnase à Basse Vallée	-	-	-	-	-	-	-	-	79 541,35

Intitulé	Fonds perçus	Fonds dépensés	Solde de Trésorerie	Dettes fournisseurs	Avance perçue sur rémunération	Remboursement des avances	Solde des avances	Rémunérations perçues en 2021	Créances collectivités
3001 Mandat de travaux RHI Terrain-Elisa-Phase 1	3 056 436,09	-	3 000 294,40	-	8 151,06	-	0,00	-	0,09
3002 Traitement des crues rivière des remparts	6 452 237,62	-	6 261 297,93	618 361,57	135 336,82	67 668,41	67 668,41	143 177,73	0,01
3002 Traitement des crues rivière des remparts - St Joseph	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3003 Extension du réseau régional à haut débit "gazelle"	8 892 729,29	-	8 806 322,64	393 373,02	81 060,35	81 060,35	0,00	-	0,01
3004 Aménagement d'un pôle d'échanges et d'un parc-relai à Duparc	3 460 155,12	-	3 416 138,45	6 500,00	55 977,86	55 977,85	0,01	-	16 858,84
3005 Création d'un bassin de baignade Parc-Colosse	-	-	-	-	30 766,50	30 766,50	-	1 669,25	-
3006 VR Saint Paul	3 800 213,72	-	3 241 437,31	6 255,06	58 728,30	58 728,30	0,00	14 904,75	0,02
3007 VR Le Port / La Possession	907 619,09	-	900 401,22	-	45 708,30	43 284,71	2 423,59	4 351,94	2 175,96
3008 VR Etang-Salé	277 944,18	-	223 883,64	-	57 782,10	4 210,08	53 572,02	-	0,03
3009 VR Saint Louis / Saint Pierre	234 386,87	-	194 255,83	-	73 107,30	-	73 107,30	-	-
3010 VR Saint Philippe	2 326 385,28	-	2 239 403,25	0,02	67 077,30	67 077,31	0,01	-	-
3011 VR Sainte Marie / Sainte Suzanne	1 756 711,39	-	945 732,42	53 865,79	63 561,90	63 561,90	0,00	32 829,76	0,01
3013 Réhabilitation piste d'athlétisme	1 910 325,06	-	1 890 009,99	-	29 503,32	29 503,32	0,00	1 113,41	0,01
3014 Redimensionnement du réseau pluvial RD31	3 381 592,48	-	2 271 558,85	114 281,21	28 813,80	28 813,80	0,00	121 283,63	-
3015 Etudes et travaux/ouverture littoral Possession	989 567,39	-	945 383,84	97 211,53	32 490,33	9 973,39	22 516,94	1 573,22	637,73
3016 Restructuration du site du Puits des Anglais	957 610,91	-	929 615,84	1 402 035,60	-	-	-	13 727,89	-
3018 Trx de voie urbaine tampon	2 429 839,95	-	1 964 414,62	7 785,87	30 583,98	-	30 583,98	17 076,71	-
3019 Extension du bassin de Grande-Anse	768 772,13	-	414 510,42	15 504,65	23 644,01	-	23 644,01	14 690,84	-
3020 Unité de potabilisation de l'eau	331 706,71	-	302 074,95	-	21 273,59	21 273,59	-	-	7 175,63
3021 Réhab cale de mise à l'eau de St Philippe	396 877,52	-	372 784,77	23 577,32	21 898,56	-	21 898,56	28 119,54	-
3022 Port de Saint Leu	264 099,12	-	160 577,35	13 111,66	35 498,27	-	35 498,27	35 121,56	-
3023 Port de Saint Gilles	333 758,36	-	286 296,47	1 030,75	20 618,47	-	20 618,47	33 174,18	-
3024 Aménagement des itinéraires cyclables	97 148,87	-	69 713,41	59 766,23	25 855,55	-	25 855,55	4 605,99	-
3025 Franchissement de la RN1	25 469,04	-	22 989,45	18 492,74	17 224,38	-	17 224,38	1 716,25	-
3026 Rénovation jetée/Etude aménagement de l'Avant-Port	113 593,70	-	49 275,82	-	26 474,00	-	26 474,00	19 162,95	-
3027 Sécurisation de l'accès au Port Lislet Geoffroy	16 950,59	-	11 880,75	1 153,75	11 880,75	-	11 880,75	-	1 518,71
3028 Aménagement et valorisation de place de l'Eglise	-	-	-	-	19 812,10	-	19 812,10	-	-
Total des opérations de mandat	255 917 740	-	240 606 195	7 247 692	5 233 317	3 402 973	1 395 044	928 619	553 742

■ **OPERATIONS D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

Intitulé	Fonds perçus	Fonds dépensés	Solde de trésorerie	Dettes fournisseurs	Avance perçue sur rémunération	Remboursement des avances	Solde des avances	Rémunérations perçues en 2021	Créances collectées
2500 Etudes de diagnostic/programmation bâtiments culturels					8 571,50	-	-	-	6 728,01
2501 Etudes prog construction espace culturel					3 005,45	-	0,00	203,32	-
2502 Etudes diagnostic prog bât scolaires					3 195,33	-	0,00	1 005,76	-
3500 Etude de programmation urbaine pour le dév de l'Entre Deux					-	-	-	2 485,28	-
3501 Etudes Aménagement sentier littoral EST -MOE partielle					-	-	-	-	-
3502 Prog urbaine développement commune trois bassins Ville haute					-	-	-	12 488,23	-
3503 Organisation et structuration du 2ème village de la Plaine					981,93	-	-	-	468,36
3504 Orig/Structure des équipements municipaux site du Bocage					4 188,10	-	0,00	3 514,77	1 068,18
3505 Acquisitions fondères rivière des remparts					-	-	-	-	-
3506 Démarche de marketing territorial					-	-	-	-	-
4101 Etude globale interface La Possession - Route du Littoral					-	-	-	18 468,24	-
4104 PAVR					37 500,00	-	-	-	1 700,00
4107 Plan Régional Vélo					43 372,87	-	-	-	216,27
4119 Inventaire des occupations sans titre sur le foncier régional					21 580,65	-	-	-	-
4121 Fiche COST 1-bassin baignade-phase III					-	-	-	-	-
4123 Acquisitions fondères - Chemin Bancoule					20 872,69	-	-	9 945,84	-
4124 Modèle économique de la location de vélos en libre service					5 000,00	-	-	-	-
4135 Définition d'un système d'autopartage					-	-	0,00	4 500,94	0,01
4136 Plan de management Tronçon 1 RRTG					9 982,00	-	-	500,00	-
4137 Filière goyavier-fruit et création domaine du goyavier					7 193,55	-	-	-	-
4138 Elaboration Schéma Directeur des Déplacements Plaine des Pal					4 350,85	-	-	-	3 304,85
4139 Acquisitions fondères secteur Passerelle					2 104,90	-	948,15	-	-
4140 Acquisitions fondères Salazie					-	-	-	8 125,57	-
4141 AMO contrit SRDEIT & définition d'un plan d'actions					15 255,10	-	15 255,10	33 521,56	-
4142 Stratégies de gestion des gares routières, pôles d'échanges					15 200,85	-	15 200,85	17 848,25	-
4201 Programmation Espace animation culturelle					2 887,50	-	2 887,50	5 902,41	-
4202 Programmation Réhabilitation piste du stade					2 225,00	-	-	-	-
4203 Programmation Rénovation gymnase D.Pothin					2 662,50	-	-	-	-
4204 Programmation Piscine Balance Cocos					2 100,00	-	0,00	-	1 675,42
4210 Lycée Agricole St Joseph					21 515,55	-	21 515,55	-	-
4211 Lycée Roland Garros					16 828,35	-	8 108,97	-	-
4220 CUISINE CENTRALE de Saint Philippe					-	-	-	6 591,91	-
4223 Mise en place d'une GMAO patrimoniale Tranche 1					12 019,09	-	10 696,99	-	-
4228 Régularisation des situations administratives et juridiques					15 046,24	-	15 046,24	-	-
4229 AMO VENT ILET					-	-	-	46 112,50	-
4230 MAISON D'ACCUEILLANTS FAMILIAUX					-	-	-	-	38 734,50
Total des opérations AMO	-	-	-	-	277 640	-	68 144	171 215	29 542
Total des opérations Mandats et AMO	255 917 740	240 606 195	15 311 545	7 247 692	5 510 957	3 602 694	1 463 188	1 099 833	583 284

6. Etat des dettes fournisseurs

➤ Structure

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu en € TTC (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)												
	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	7					53	68					68
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)	4 462	16 948	7 468	225	20 663	45 304	429 545	- 72 710	131 151	11 835	99 969	170 245
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	8,97%	37,41%	16,48%	0,50%	45,61%	91,03%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)							71,62%	-42,71%	77,04%	6,95%	58,72%	28,38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (30 jours)						- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (30 jours)					

➤ **Opérations**

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice sont le terme est échu en € TTC (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)												
	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	160					3 722	4					22
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)	2 683 915	393 752	365 087	460 643	3 344 295	4 563 777	1 543 556	187 585	55 374	970 151	408 781	1 621 891
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	37,03%	8,63%	8,00%	10,09%	73,28%	62,97%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)							48,76%	11,57%	3,41%	59,82%	25,20%	51,24%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (30 jours)						- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (30 jours)					

7. Etat des demandes de subvention FEDER

Le FEDER, fonds européen de développement régional, intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

Le tableau ci-dessous récapitule les subventions éligibles à ces fonds, sollicitées par les Collectivités actionnaires :

ANNEE	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	MONTANT DEPENSES ELIGIBLES €TTC
2018	Réhabilitation du CFA Léon Legros	Région Réunion	3 579 045,22 €
	Réhabilitation du Lycée Jean Hinglo	Région Réunion	853 620,58 €
	Création d'un bassin de baignade - Parc du Colosse	Saint André	64 486,78 €
	Voie Vélo Régionale - Le Port / La Possession	Région Réunion	651 790,46 €
	Voie Vélo Régionale - Saint Philippe	Région Réunion	622 023,78 €
TOTAL 2018			5 770 966,82 €
2019	Réhabilitation du Lycée Bois Joly Potier	Région Réunion	2 749 792,11 €
	Réhabilitation du CFA Léron Legros	Région Réunion	3 350 355,74 €
	Voie Vélo Régionale - Saint Paul	Région Réunion	1 484 168,82 €
	Voie Vélo Régionale - Sainte Marie / Sainte Suzanne	Région Réunion	498 178,73 €
	Restructuration du site du Puits des Anglais	Saint Philippe	86 836,29 €
TOTAL 2019			8 169 331,69 €
2020	Réhabilitation du Lycée Bois Joly Potier	Région Réunion	1 990 878,59 €
	Réhabilitation du CFA Léron Legros	Région Réunion	4 523 155,44 €
	Réhabilitation du Lycée Jean Hinglo	Région Réunion	52 990,14 €
	Traitement des crues de la Rivière des Remparts	CASUD	326 254,59 €
	Voie vélo régionale - Saint Paul	Région Réunion	286 828,11 €
	Voie Vélo Régionale - Le Port / La Possession	Région Réunion	102 452,41 €
	Voie Vélo Régionale - Saint Philippe	Région Réunion	35 872,51 €
	Restructuration du site du Puits des Anglais	Saint Philippe	62 727,94 €
	Extension du bassin de Grande Anse	Petite Ile	144 626,91 €
	Réalisation d'une unité de potabilisation	Petite Ile	293 198,02 €
	Rénovation thermique des lycées	Région Réunion	1 332 736,97 €
TOTAL 2020			9 151 721,63 €
2021	Réhabilitation du Lycée Bois Joly Potier	Région Réunion	329 809,36 €
	Réhabilitation du CFA Léron Legros	Région Réunion	3 236 002,32 €
	Réhabilitation du Lycée François de Mahy	Région Réunion	6 322 209,44 €
	Traitement des crues de la Rivière des Remparts	CASUD	1 874 090,42 €
	Voie vélo régionale - Saint Paul	Région Réunion	855 452,40 €
TOTAL 2021			12 617 563,94 €

8. Affectation du résultat

➤ Résultat

Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau :

Report à nouveau antérieur	- 3 166 969 €
Résultat de l'exercice (perte)	- 918 969 €

Le report à nouveau, après affectation du résultat, s'élève ainsi à : - **4 085 939 €**

A l'issue de l'affectation du résultat, les capitaux propres se décomposent comme suit :

Capital social	4 101 487 €
Report à nouveau	- 4 085 939 €
Capitaux propres	15 548 €

Les capitaux propres sont redevenus légèrement positifs grâce à l'augmentation du capital social de 1 700 000 € (1 600 000 € de la Région et 100 000 € du Tampon) en 2021 et malgré les pertes sur l'exercice 2021 de 918 969 €.

Les capitaux propres repassent en positif mais restent inférieurs à la moitié du capital social (2 050 743.50 €).

➤ Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois exercices précédents.

MENTIONS LEGALES

Activités de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas engagé de dépenses en matière de recherche et développement.

Filiales et participations

La société ne possède aucune filiale et qu'aucune prise de participation n'a été effectuée sur l'exercice écoulé.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021, aucune action de la société n'était détenue par le personnel de la Société.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, telles que visées à l'article 39-4 du CGI.

Tableau des résultats

Le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-104 du code de commerce figure en annexe 1 du présent rapport de gestion.

Observations du Comité d'Entreprise

La société ne possède pas de comité d'entreprise. Aussi, aucune observation du Comité d'Entreprise sur la situation économique et sociale de la société ne peut être présentée dans le cadre des articles L.2323-7 et suivants du Code du Travail.

Administration et contrôle de la société

Au cours de l'année 2021, il y a eu un changement de mandature au sein de la Région Réunion et donc les 9 nouveaux administrateurs représentant la Région ont pris leur fonction lors du Conseil d'Administration du 10 novembre 2021.

Ont été nommés pour une durée de six exercices, soit jusqu'au 31 Décembre 2021, le Cabinet EXA, situé au 4 rue Monseigneur Mondon à Saint-Denis (97400), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, ainsi que le Cabinet AUDITEC SA, situé au 4 rue Monseigneur Mondon à Saint-Denis (97400) en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, et ce, suite à un marché à procédure adaptée.

Jetons de présence

Les jetons de présences sont alloués aux membres administrateurs selon leur assiduité et la délibération de la collectivité concernée leur autorisant de percevoir la rémunération sur jetons de présence, calculés conformément aux décisions des instances de MARAINA.

Au 31/12/2021, la SPL Maraina enregistre dans ses comptes des jetons de présence pour un montant total de 17 663.27€ charges comprises, soit 12 364.29€ nets. Cette somme est répartie entre les membres-administrateurs selon le tableau suivant :

	COLLECTIVITES	MONTANT DES JETONS DE PRESENCE 2021
ABOUBACAR Faouzia	Région Réunion	571,43 €
AUBER Valérie	Région Réunion	953,57 €
BERTILE Wilfrid	Région Réunion	
BOULEVART Patrice	Région Réunion	
CESARI Maya	Région Réunion	
CHABRIAT Jean-Pierre	Région Réunion	
COUAPEL-SAURET Fabienne	Région Réunion	
GUEZELLO Alin	Région Réunion	285,71 €
GOBALOU - ERAMBRANPOULLE Virginie	Région Réunion	
HOARAU Fabrice (Président SPL)	Région Réunion	
LEBEAU Anicha	Région Réunion	428,57 €
MOUTOU COMORAPOULE Sylvie	Région Réunion	150,00 €
NABENESA Karine	Région Réunion	
NOEL Nathalie	Région Réunion	- €
OMARJEE Normane	Région Réunion	
PICARDO Bernard	Région Réunion	571,43 €
SITOUZE Céline	Région Réunion	
VALY Bachil	Région Réunion	571,43 €
DIJOUX Julie	Saint Louis	1 314,29 €
HUET Henri Claude	Saint Joseph	932,14 €
JAURES Géraud	Sainte Suzanne	217,86 €
LATCHIMY Jean Bernard	Bras Panon	
LEPINAY Gérard	Etang-Salé	1 600,00 €
MARIAYE Michèle	Saint Benoît	- €
SAINT-ALME Guy	La Possession	142,86 €
THOMAS Benjamin	CINOR	1 975,00 €
VIADERE Marie Ange	Salazie	75,00 €
VIENCE Axel	CASUD	
HOARAU Denise	Saint Pierre	2 575,00 €
TOTAL		12 364,29 €

* : pas de délibération de la collectivité

Contrôle des Commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports de votre Commissaire aux Comptes sont tenus à disposition au siège de la société.



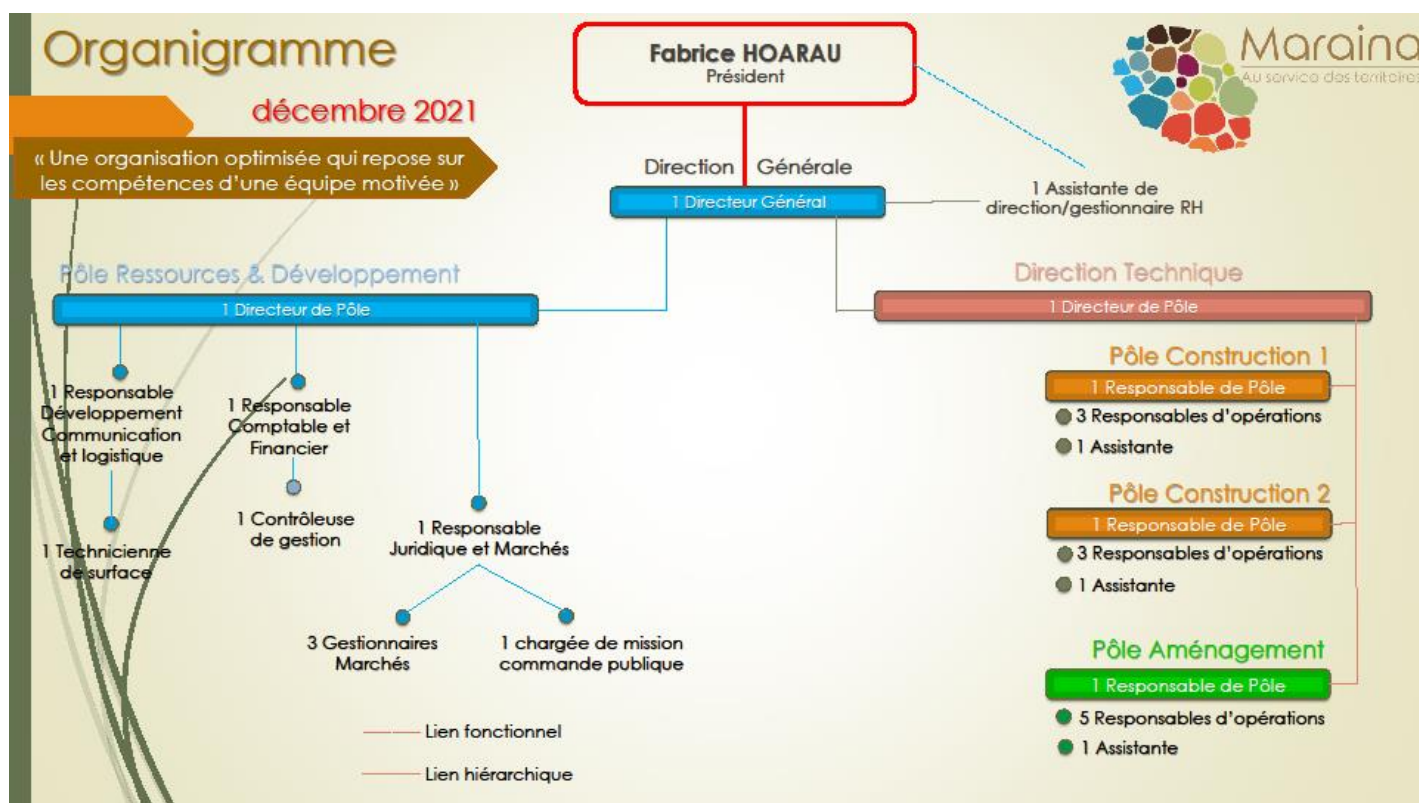
BILAN SOCIAL



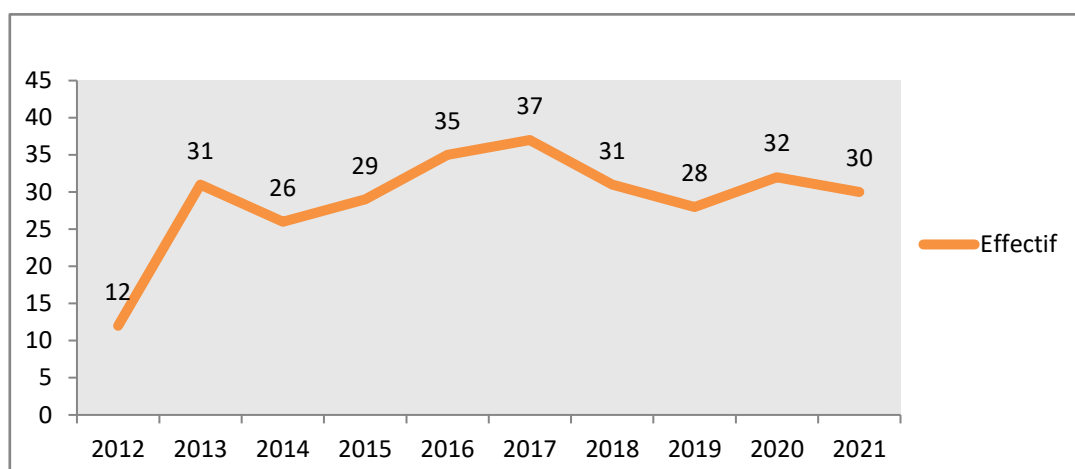


BILAN SOCIAL

ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE AU 31/12/2021

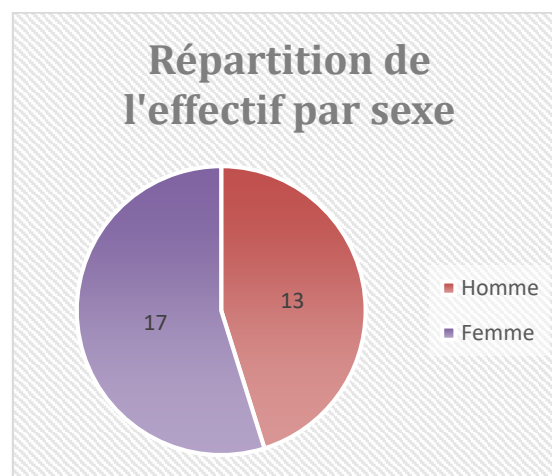
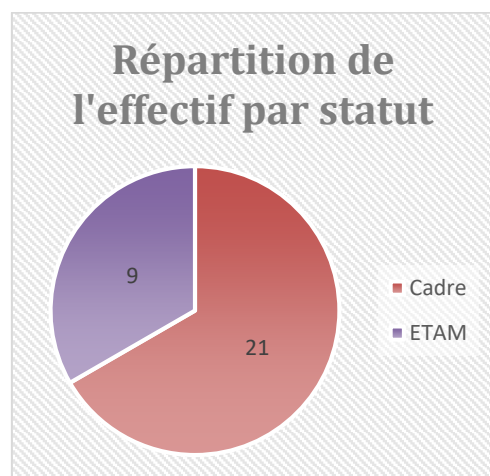
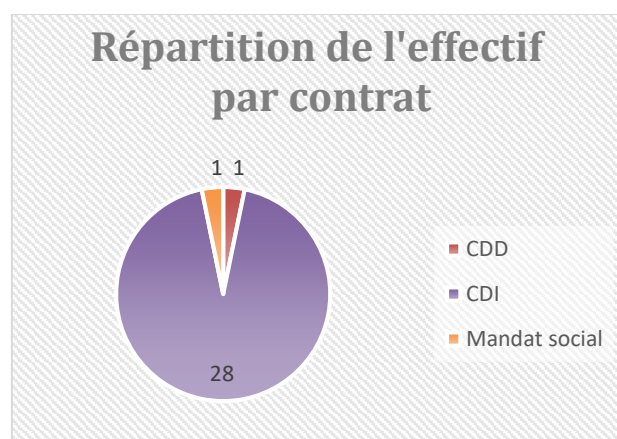
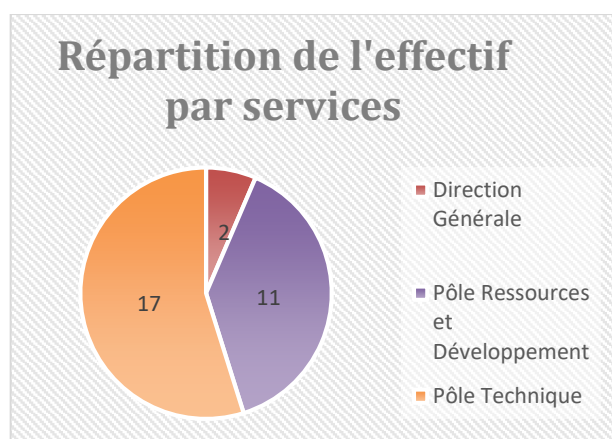


EVOLUTION ET BILAN DE L'EFFECTIF DE LA SOCIETE



L'effectif indiqué représente le nombre de contrats (CDD/CDI/mandat social) en cours au 31 décembre de l'année 2021.

A la fin de l'année 2021, l'effectif de la SPL Maraina est de trente personnes, décomposé de la manière suivante :



LES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS DE LA SPL MARAINA EN 2021

Les 4 entrées en 2021 concernent :

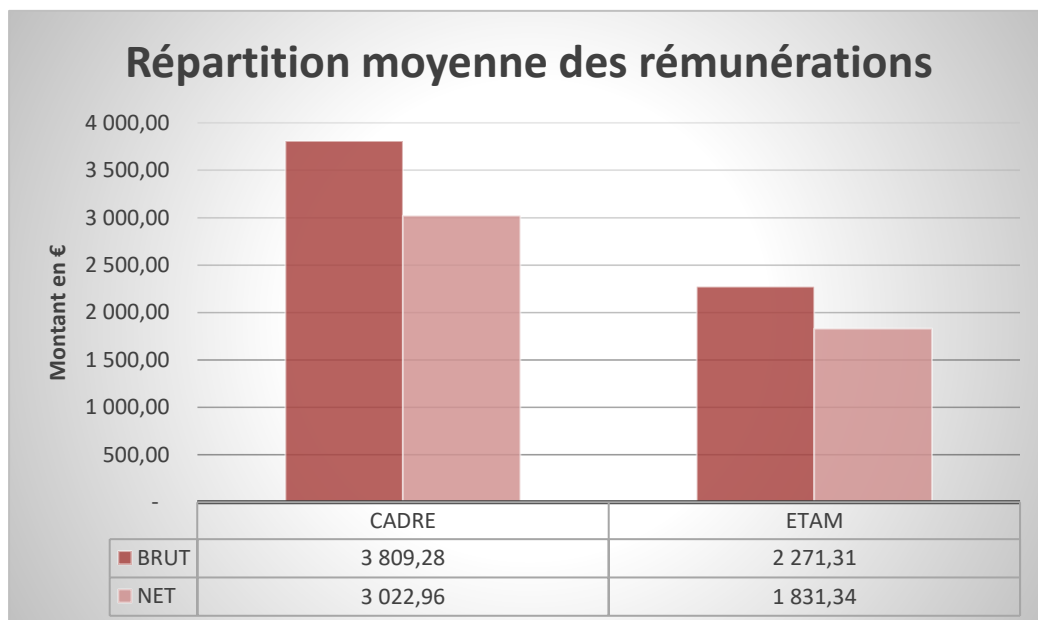
- ❖ 1 CDI pour le Pôle Technique avec l'embauche d'une Assistante Responsable d'Opérations. En effet, suite au basculement d'une des assistantes techniques au sein du service marché sur les fonctions de Chargée de missions Commande publique, un recrutement a été lancé afin de la remplacer ;
- ❖ 1 CDI pour le Service Marché avec l'embauche d'une Gestionnaire de marchés pour assurer le remplacement d'une Gestionnaire ayant quitté l'entreprise ;
- ❖ 1 CDD pour le service Comptabilité concernant l'embauche d'une personne en contrat d'apprentissage sur le poste d'Assistant comptable afin de renforcer le service. En effet, dans la prévision du départ en congé maternité de la Responsable du Service comptabilité, une réorganisation du service a été envisagée. De ce fait, il a été proposé au Contrôleur de gestion de reprendre en partie les missions de la responsable comptable par intérim et de recruter un alternant afin de renforcer le service pour une partie des missions. L'embauche en apprentissage faisant partie de la politique de recrutement de Maraina dans la mesure où la société accompagne un jeune dans la réalisation de son projet professionnel.
- ❖ Nomination de Michaël RIVAT comme Directeur Général par Intérim (Mandat social).

Les 6 sorties pour 2021 concernent :

- ❖ Fin de mandat social de Fabienne COUAPEL-SAURET ;
- ❖ 1 fin de CDD pour le Pôle Technique avec le départ d'un responsable d'opérations aménagement qui avait été recruté pour renforcer le service suite au départ en congé maternité d'une personne de l'équipe ;
- ❖ 2 démissions en CDI pour le service marché avec le départ de 2 gestionnaires marchés;
- ❖ 1 démission en CDI avec le départ de la Gestionnaire Ressources Humaines,
- ❖ La mutualisation du poste de Directeur du pôle Ressources et Développement avec le Directeur Général par intérim (nomination de Michaël RIVAT lors du CA du 10 novembre 2021)

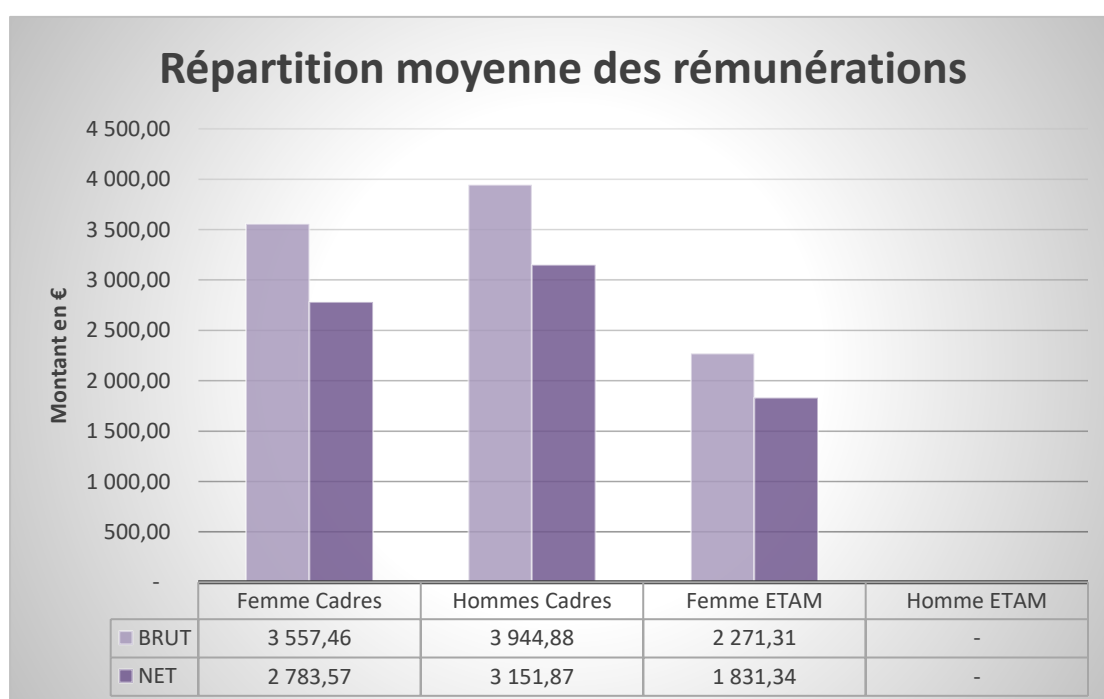
LA REPARTITION DES SALAIRES DE MARAINA POUR 2021

A la fin de l'année 2021, la répartition moyenne global des salaires au sein de Maraina est décomposée comme suit pour le personnel Cadre et ETAM :



Maraina applique les grilles de salaires de sa Convention collective SYNTEC, la Convention Collective applicable aux salariés des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils.

Par ailleurs, la répartition de rémunérations par sexe et par statut est décomposée comme suit :



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Au cours de l'année 2021, 5 actions de formation ont été effectuées par le personnel de la SPL Maraina :

Date de début	Date de fin	Durée (Nb de jours)	Organisme de formation	Intitulé formation	Nb Participants
26-fév	26-fév	1	SSA INGENIERIE	MAC Sauveteur Secouriste du Travail	3
23-fév	18-mars	2	CADRIFORMAT	Conduire une réunion avec les outils digitaux (Groupe 1)	12
14-avr	16-avr	1.5	PROGISEM	GO7 - Formation à la Gestion de marchés	6
03-mai	04-mai	2	CADRIFORMAT	Conduire une réunion avec les outils digitaux (Groupe 2)	12
23-sept	12-oct	1	CFC FORMATION	La passation et l'exécution des marchés publics de travaux	24

Ce qui représente un total de **84 jours de formation, soit 518 heures** de formation.

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

L'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 impose le remplacement des instances représentatives du personnel existant par le Comité social et Economique (CSE).

Les élections des membres du CSE ont eu lieu le 22 mai 2019. Les membres élus ci-après sont en place pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au mois de mai 2023.

Au 1^{er} tour des élections, ont été élus sur la liste CFDT :

- 1^{er} collège : ETAM
 - o Titulaire : **Lolita DALY**
 - o Suppléant : **Sabrina FLORENCY**
- 2^{ème} collège : CADRE
 - o Titulaire : **Frédéric MOUTAMA**
 - o Suppléant : **Jérôme BOYER**

Pour information, en décembre 2020, Mme Sabrina FLORNECY a souhaité démissionner de ses fonctions de CSE. Cette démission ne changeant pas la représentativité des salariés, aucune nouvelle élection n'a eu lieu.

En 2021, au total plusieurs réunions ont eu lieu avec le CSE pour la mise en œuvre du dialogue social au sein de la société.



VIE SOCIALE





VIE SOCIALE

Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Au cours de l'exercice écoulé, Madame Fabienne COUAPEL-SAURET, Présidente Directrice Générale était titulaire d'un mandat social du 1^{er} janvier 2021 au 10 Novembre 2021.

Monsieur Michaël RIVAT a été nommé Directeur Général (par intérim) lors du Conseil d'Administration du 10 novembre 2021 et a donc été mandataire social du 10 Novembre 2021 au 31 Décembre 2021.

Conformément à l'article L225-102-1 du Code du Commerce, il est indiqué dans le présent rapport, la liste des autres mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux.

❖ Les représentants de la Région Réunion :

Fabienne COUAPEL-SAURET :

- Conseillère régionale
- Présidente-Directrice Générale de la SPL MARAINA (SA) jusqu'au 11 novembre 2021
- Présidente de l'AGORAH (Association)
- 1^{ère} Vice-Présidente et Présidente par intérim depuis juillet 2020 du SMTR
- Administratrice SEMATRA (SEM)
- Administratrice de l'EPFR
- Administratrice du Syndicat Mixte de Pierrefonds
- Administratrice du GART (Association)
- Membre du bureau de la FNAU depuis fin 2020 (Association)

Anicha LEBEAU :

- Administratrice de la SPL MARAINA (SA)

Bernard PICARDO :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion
- Président du Conseil d'Administration de la Coopérative des Artisans de la Réunion (SA)
- Administrateur de La SPL FORMATION Ex AFPAR (SA)
- Administrateur de l'EPFR (EPCI)
- Administrateur de la SOCAMA (SCM)
- Administrateur du Syndicat Mixte de Pierrefonds
- Administrateur CRR
- Administrateur CRC (Association)
- Membre du Conseil de développement à Grand Port Maritime de La Réunion
- Administrateur OGEA (Association)

- Conseiller communautaire (CASUD)
- Adjoint au maire (Mairie du Tampon)

Alin GUEZELLO :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Président Directeur Général et Administrateur de la SPL HORIZON (SA)
- Administrateur de la SAFE
- Conseiller syndical SMPRR
- Administrateur SPL RMR

Valérie AUBER :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Administratrice de la SPL HORIZON
- Conseillère municipale à la mairie du Port
- Administratrice de l'AFPAR

Sylvie MOUTOUCOMORAPOULE :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Administratrice de la SEMAC
- Administratrice de la SPL HORIZON

Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Vice-Présidente de la Région Réunion
- Conseillère municipale à la mairie de Saint Denis
- Conseillère communautaire CINOR jusqu'à Juin 2020

Nathalie NOEL-CADET :

- Administratrice de la SPL MARAINA (SA)
- Administratrice de la SPL HORIZON
- Administratrice NEXA (SEM)
- Administratrice de l'AGORAH (Association)

Bachil VALY :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Maire de la Commune de l'Entre-Deux
- Vice-Président de la CASUD
- Administrateur de la SODEGIS
- Administrateur SUDEC
- Président du Syndicat Mixte Routier de la Réunion (SMPRR)
- Associé SARL GANVALY

Fabrice HOARAU :

- Président de la SPL MARAINA (SA)

Karine NABENEZA :

- Administratrice de la SPL MARAINA

- Présidente de la SPL AFRAP
- Administratrice de la SPL AVENIR REUNION
- Administratrice de la SICA HABITAT REUNION

Céline SITOUE :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Administratrice de la SPL AFRAP

Virginie GOBALOU-ERAMBRANPOULLE :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Administratrice de la SEM MARCHE DE GROS DE SAINT-PIERRE (SEM)
- Administratrice de la SEMATRA (SEM)
- Administratrice de la SEMITTEL (SEM)

Wilfrid BERTILE :

- Administrateur de la SPL MARAINA
- Administrateur de la SEM MARCHE DE GROS DE SAINT-PIERRE (SEM)
- Administrateur de la SEMATRA (SEM)
- Administrateur de la SEMITTEL (SEM)
- Administrateur de la SPL HORIZON

Maya CESARI :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Administratrice de NEXA

Jean-Pierre CHABRIAT :

- Administrateur de la SPL FORMATION
- Président de la SPL HORIZON REUNION
- Administrateur de NEXA
- Administrateur de la SPL MARAINA
- Membre du Conseil de Surveillance Société Coopérative d'intérêt collectif-Institut de développement International des Savoirs (SCIC)

Patrice BOULEVART :

- Administrateur de la SPL MARAINA
- Administrateur de la SPL HORIZON REUNION
- Administrateur de la SEMATRA (SEM)
- Administrateur de la SEMIR (SEM)
- Administrateur de la SPL ESTIVAL

Normane OMARJEE :

- Administrateur de la SPL MARAINA
- Administrateur de la SEMATRA (SEM)
- Administrateur de NEXA
- Administrateur de REUNION AIR ASSISTANCE (SA)
- Membre du Conseil de Surveillance Société aéroportuaire de la Réunion-Roland Garros (SA)

Le représentant de la Commune de Saint-Pierre

Denise HOARAU :

- Administratrice de la SPL MARAINA (SA)
- Administratrice de la SPL GRAND SUD
- Administratrice SEMRRE
- Vice-Présidente de la CIVIS
- Conseillère municipale à la commune de Saint Pierre
- Conseillère régionale

❖ Le représentant de la Commune de La Possession

Guy SAINT-ALME : Non transmis

Puis Maxime FROMENTIN : Non transmis

❖ Le représentant de la Commune de Petite-Ile

Nicolas ETHEVE :

- Administrateur de la SPL MARAINA
- Adjoint au maire à la mairie de Petite-Ile
- Président Directeur Général à la SPL Sources et eaux

❖ Le représentant de la Commune de Saint-Joseph

Henri-Claude HUET :

- Administrateur de la SPL MARAINA
- Vice-président de la CASUD
- Conseiller municipal à la mairie de St Joseph
- Administrateur syndicat mixte de Pierrefonds
- Administrateur Parc National
- Administrateur à la SPL sources et eaux
- Administrateur au syndicat mixte à ILEVA

❖ Le représentant de la Commune de Saint-André

Laurent RAMASSAMY :

- Adjoint au maire à la Mairie de Saint-André

❖ La représentante de la Commune de Salazie

Marie-Ange VIADERE :

- Administratrice de la SPL MARAINA
- Adjointe à la mairie de Salazie déléguée aux affaires scolaires

Puis Yann MAILLOT:

- Adjoint à la mairie de Salazie

❖ La représentante de la Commune de Saint-Louis

Marie Julie DIJOUX :

- Administratrice de la SPL MARAINA (SA)
- Vice-Présidente CCAS de la Rivière Saint Louis
- Conseillère municipale à la mairie de Saint-Louis

❖ **Le représentant de la Commune de Saint-Benoît**

Michèle MARIAYE : Non transmis

❖ **Le représentant de la CASUD**

Axel VIENNE :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Conseiller Communautaire CASUD
- Conseiller Régional
- Adjoint au maire (Mairie de Saint-Joseph)
- Administrateur de la SPL SUDEC (SA)
- Administrateur de la SPL HORIZON REUNION (SA)
- Administrateur de l'OTI

❖ **Le représentant de la Commune de la CIREST**

Laurent PAPAYA : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de l'Etang-Salé**

Gérard LEPINAY :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Adjoint au maire (Mairie de l'Etang-Salé)
- Technicien territorial (Conseil Départemental)

❖ **Le représentant de la Commune de la CINOR**

Benjamin THOMAS :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Président Cyclotron Océan Indien

❖ **Le représentant de la Commune de Saint-Paul**

Tristan FLORANT :

- Administrateur de la SEDRE
- Administrateur de la SPL TAMARUN
- Administrateur du Centre de gestion
- Administrateur du Parc National
- Administrateur du CNFPT

❖ **Le représentant du TCO**

Bruno DOMEN : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de Saint-Leu**

Rafick BADAT : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de Saint-Philippe**

Edward DAMOUR : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de Trois-Bassins**

Daniel PAUSE :

- Maire à la mairie de Trois Bassins
- Administrateur SEMTO
- Administrateur CYCLEA
- Administrateur TAMARUN
- Cinquième Vice-président du TCO

❖ **Le représentant de la Commune de Saine Suzanne**

Gérald JAURES : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de la Plaine des Palmistes**

Frédéric AZOR : Non transmis

Puis Victorien JUSTINE : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de Sainte Rose**

Dominique PANAMBALOM : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune du Port**

Jasmine BETON : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune de Bras Panon**

Jean Bernard LATCHIMY :

- Administrateur de la SPL MARAINA (SA)
- Conseiller municipal à la mairie de Bras Panon

❖ **Le représentant de la Commune de l'Entre-Deux**

André DUPREY : Non transmis

❖ **Le représentant de la Commune du Tampon**

Patrice THIEN-AH-KOON : Non transmis



PRESENTEISME DES ACTIONNAIRES

PRESENTEISME DES ACTIONNAIRES

Les modalités de fonctionnement de la SPL MARAINA intègrent la notion de contrôle analogue, qui permet aux collectivités actionnaires d'exercer une influence déterminante tant sur les objectifs stratégiques que sur les décisions importantes de la société. L'effectivité de ce contrôle analogue est matérialisée, notamment, par la présence permanente des actionnaires au sein des instances de la société assurant les orientations stratégiques.

L'article 4 du règlement intérieur « Obligations, devoirs et droits » de la SPL MARAINA dispose que :

« Chaque élu s'engage à être assidu à toutes les réunions du Conseil d'Administration et celles créées par le Conseil d'Administration, notamment les Comités Technique et d'Engagement et les Comités de Contrôle Analogue, dont il serait membre ».

La participation active des représentants de nos actionnaires est un des facteurs clé dans l'exercice du contrôle analogue de votre collectivité sur la SPL MARAINA

Le présent rapport de gestion de la société présente un tableau de bord du taux de présence des actionnaires de la SPL MARAINA pour chaque instance de gouvernance : Comité Technique et d'Engagement, Assemblée Spéciale, Conseil d'Administration, Assemblée Générale, Comité de Contrôle Analogue. Ces documents ont été transmis à l'ensemble des Actionnaires afin de permettre à ceux-ci de prendre connaissance du taux de présence de leurs représentant dans les différents Comités de gouvernance de la SPL MARAINA pour l'année 2021.

De plus, les éléments relatifs au taux de présence de chaque représentant des différents actionnaires de la SPL MARAINA seront transmis à sa collectivité pour information.

Taux de présence - Assemblée Spéciale

Année 2021

Collectivités	Dates des réunions							Taux de participation par collectivité
	11/01/2021	03/03/2021	07/04/2021	12/05/2021	26/05/2021	27/10/2021	17/12/2021	
Plaine des Palmistes	100%	100%	100%	100%	0%	100%	0%	71%
CIREST	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	29%
TCO	0%	0%	100%	100%	100%	0%	100%	57%
Salazie	100%	100%	100%	0%	100%	100%	0%	71%
La Possession	100%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	29%
Etang Salé	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Sainte Suzanne	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	29%
Saint-Paul	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%	86%
Saint-Benoît	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Entre Deux	0%	0%	0%	100%	0%	0%	100%	29%
Saint-Joseph	0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	86%
Saint Louis	100%	100%	0%	100%	100%	100%	100%	86%
Petite Ile	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0%	71%
Bras Panon	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
CASUD	0%	100%	100%	0%	100%	100%	100%	71%
CINOR	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Saint André	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	14%
Saint Philippe	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Le Port	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Trois Bassins	0%	100%	100%	0%	100%	0%	0%	43%
Saint Leu	0%	0%	0%	100%	100%	0%	100%	43%
Sainte-Rose	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Le Tampon						100%	100%	100%
Taux moyen par réunion	54,55%	50,00%	54,55%	50,00%	50,00%	52,17%	47,82%	

En gris : n'est pas administrateur à cette date

Taux de présence - Conseil d'Administration

Année 2021

		Dates des réunions							Taux par actionnaire
Membres	Nb de sièges	11 -janv	03 -mars	07 -avr	12 -mai	26 -mai	10 -nov	17 -déc	
Région Réunion	9	44,44%	66,67%	55,56%	44,44%	66,67%	33,33%	33,33%	49,20%
Saint Pierre	1	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,00%
Assemblée Spéciale	Marie Julie DIJOUX (Saint Louis)	7	100%	0%	0%	100%	100%	100%	71,42%
	Benjamin THOMAS (CINOR)		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,00%
	Gérard LEPINAY (Etang-Salé)		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,00%
	Marie-Ange VIADERE (Salazie)		0%	0%	0%	0%			0,00%
	Henri-Claude HUET (Saint-Joseph)		100%	100%	100%	0%	100%	100%	85,71%
	Guy SAINT ALME (La Possession) *		0%	0%					0,00%
	Nicolas ETHEVE (Petite Ile) *				100%	100%			100,00%
	Gérald JAURES (Sainte-Suzanne)						100%	0%	50,00%
	Michèle MARIAYE (Saint Benoît)		0%	0%	0%	0%			0,00%
	Jean-Bernard LATCHIMY (Bras Panon)						100%	100%	100,00%
	Axel VIENNE (CASUD)						100%	100%	100,00%
Taux moyen par réunion		100,00%	52,94%	58,82%	58,82%	64,70%	64,70%	64,70%	58,82%

* : Changement de représentant le 07/04/2021
en remplacement de Monsieur Guy SAINT-ALME

Taux de présence

Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Janvier 2021

Actionnaires	Montants du capital en Euros	27-janv	Total actions
REGION REUNION	1 207 027	Présent	1 207 027
CA SUD	100 000	Absent	0
Saint Joseph	67 018	Présent	67 018
La Possession	52 484	Absent	0
CIREST	50 000	Présent	50 000
Sainte Suzanne	43 428	Absent	0
Étang Salé	26 532	Présent	26 532
Salazie	14 130	Présent	14 130
Plaine des Palmistes	9 036	Procuration	9 036
Saint André	103 634	Absent	0
Saint Louis	98 910	Présent	98 910
Saint Benoît	66 374	Absent	0
TCO	50 000	Absent	0
Saint Philippe	10 060	Absent	0
Petite Ile	22 564	Absent	0
Entre Deux	11 426	Absent	0
Saint Pierre	143 960	Présent	143 960
CINOR	100 000	Présent	100 000
Saint-Paul	50 000	Procuration	50 000
Trois Bassins	13 614	Absent	0
Saint Leu	57 938	Absent	0
Le Port	76 296	Absent	0
Bras Panon	22 056	Présent	22 056
Sainte Rose	5 000	Absent	0
TOTAL	2 401 487		1 788 669
Taux de présence 27 janvier 2021		Présents	72,02%
		Procurations	2,46%
		VPC	-
		Absents	25,52%

*VPC : vote par correspondance

Taux de présence

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mars 2021

Actionnaires	Montants du capital en Euros	24-mars	Total actions
REGION REUNION	1 207 027	Présent	1 207 027
CA SUD	100 000	Présent	100 000
Saint Joseph	67 018	Présent	67 018
La Possession	52 484	Présent	52 484
CIREST	50 000	Absent	0
Sainte Suzanne	43 428	Absent	0
Étang Salé	26 532	Absent	0
Salazie	14 130	Procuration	14 130
Plaine des Palmistes	9 036	Procuration	9 036
Saint André	103 634	Absent	0
Saint Louis	98 910	Présent	98 910
Saint Benoît	66 374	Absent	0
TCO	50 000	Absent	0
Saint Philippe	10 060	Absent	0
Petite Ile	22 564	Présent	22 564
Entre Deux	11 426	Absent	0
Saint Pierre	143 960	Présent	143 960
CINOR	100 000	Procuration	100 000
Saint-Paul	50 000	Absent	0
Trois Bassins	13 614	Absent	0
Saint Leu	57 938	Absent	0
Le Port	76 296	Absent	0
Bras Panon	22 056	Procuration	22 056
Sainte Rose	5 000	Absent	0
TOTAL	2 401 487		1 837 185
Taux de présence 24 Mars 2021		Présents	70,45%
		Procurations	6,05%
		VPC	-
		Absents	23,50%

*VPC : vote par correspondance

Taux de présence

Assemblée Générale Mixte du 14 Juin 2021

Actionnaires	Montants du capital en Euros	14-juin	Total actions
REGION REUNION	1 207 027	Présent	1 207 027
CA SUD	100 000	Absent	0
Saint Joseph	67 018	Procuration	67 018
La Possession	52 484	Absent	0
CIREST	50 000	Présent	50 000
Sainte Suzanne	43 428	Présent	43 428
Étang Salé	26 532	Présent	26 532
Salazie	14 130	Procuration	14 130
Plaine des Palmistes	9 036	Procuration	9 036
Saint André	103 634	Absent	0
Saint Louis	98 910	Présent	98 910
Saint Benoît	66 374	Absent	0
TCO	50 000	Absent	0
Saint Philippe	10 060	Absent	0
Petite Ile	22 564	Absent	0
Entre Deux	11 426	Absent	0
Saint Pierre	143 960	Présent	143 960
CINOR	100 000	VPC	100 000
Saint-Paul	50 000	Procuration	50 000
Trois Bassins	13 614	Absent	0
Saint Leu	57 938	Absent	0
Le Port	76 296	Absent	0
Bras Panon	22 056	Procuration	22 056
Sainte Rose	5 000	Absent	0
TOTAL	2 401 487		1 832 097
Taux de présence 14 Juin 2021		Présents	65,37%
		Procurations	6,76%
		VPC	4,16%
		Absents	23,71%

*VPC : vote par correspondance

Taux de présence - Comité Technique et d'Engagement et Comité de Contrôle Analogue

Les Comités Techniques et d'Engagement

Le Conseil d'Administration procède tous les ans à la désignation des membres du **Comité Technique et d'Engagement** (CTE) issus du Conseil d'Administration.

Ce Comité est chargé de l'examen des dossiers confiés à la SPL MARAINA par les actionnaires dans le cadre d'une vision globale afin de responsabiliser les participants qui rendent leur avis.

Il est chargé de prendre connaissance des dossiers qui auront été déposés auprès de la Direction Générale de la SPL MARAINA et de formuler toutes observations et demandes de précision et/ou de complément qui seront ensuite transmis par la Direction Générale à la collectivité porteuse du projet d'aménagement.

Le CTE instruit et formule un avis circonstancié de faisabilité sur les dossiers qui auront été déposés ou transmis à la SPL MARAINA, ainsi que toutes observations ou demandes de précision alliant efficacité et productivité.

Lorsqu'un dossier aura obtenu un avis technique favorable du CTE, il sera transmis au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration délibère ensuite sur les dossiers qui auront fait l'objet d'un avis favorable du CTE.

Ce comité est institué afin de se conformer à l'article 23 des statuts et de répondre à l'impérieuse nécessité d'un contrôle analogue exercé par l'actionnaire client mais aussi n'importe quel actionnaire au sens de la jurisprudence.

Rappel de la composition minimale du CTE :

	Du 1er Janvier 2021 au 10 Novembre 2021	du 10 Novembre 2021 au 31 décembre 2021
La/le Présidente Directrice Générale de SPL Maraina ou son représentant	Fabienne COUAPEL-SAURET Représentante : Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	Fabrice HOARAU
L'élu délégué de la collectivité actionnaire cliente ou son représentant		
Un administrateur représentant de la Région Réunion ou son suppléant	Titulaire : Valérie AUBER Suppléant : Alin GUEZELLO	Titulaire : Karine NABENEZA Suppléant : Wilfrid BERTILE
Un administrateur représentant de la Commune de Saint-Pierre ou son suppléant	Titulaire : Denise HOARAU	Titulaire : Denise HOARAU Suppléant : Virginie GOBALOU-ERANBRAMPOULLE
Quatre administrateurs représentant l'Assemblée Spéciale	Titulaire : Gérard LEPINAY Suppléant : Anicha LEBEAU	Titulaire : Gérard LEPINAY Suppléant : Axel VIENNE
	Titulaire : Guy SAINT-ALME puis Nicolas ETHEVE Suppléant : Henri-Claude HUET	Titulaire : Benjamin THOMAS Suppléant : Gérald JAURES

	Titulaire : Benjamin THOMAS Suppléant : Bachil VALY	Titulaire : Marie Julie DIJOUX Suppléant : Jean-Pierre CHABRIAT
	Titulaire : Marie Julie DIJOUX Suppléant : Bernard PICARDO	Titulaire : Jean-Bernard LATCHIMY Suppléant : Henri-Claude HUET

Présence des membres titulaires du Comité Technique et d'Engagement durant l'année pour l'année 2021 :

Du 01/01/2021 au 10/11/2021	Dates des réunions de CTE					Du 10/11/2021 au 31/12/2021	Dates des réunions de CTE	
	11/1	7/4	12/5	26/5	12/10		9/12	17/12
Nombre de dossiers présentés	1	1	1	2	3	Nombre de dossiers présentés	1	3
Fabienne COUAPEL-SAURET						Fabrice HOARAU		
Représentante : Faouzia ABOUBACAR BEN-VITRY								
Titulaire : Valérie AUBER						Titulaire : Karine NABENESA		
Suppléant : Alin GUEZZELO						Suppléant : Wilfrid BERTILE		
Titulaire : Gérard LEPINAY						Titulaire : Gérard LEPINAY		
Suppléant : Anicha LEBEAU						Suppléant : Axel VIENNE		
Titulaire : Guy SAINT-ALME puis Nicolas ETHEVE (à partir du 07.04.21)						Titulaire : Benjamin THOMAS		
Suppléant : Henri Claude HUET						Suppléant : Gérald JAURES		
Titulaire : Benjamin THOMAS						Titulaire : Marie Julie DIJOUX		
Suppléant : Bachil VALY						Suppléant : Jean-Pierre CHABRIAT		
Titulaire : Marie Julie DIJOUX						Titulaire : Jean-Bernard LATCHIMY		
Suppléant : Bernard PICARDO						Suppléant : Henri-Claude HUET		
Titulaire : Denise HOARAU						Titulaire : Denise HOARAU		
Suppléant : -						Suppléant : Virginie GOBALOU-ERANBRAMPOULLE		
Elu délégué de la collectivité						Elu délégué de la collectivité		

 Présent

Le Comité de Contrôle Analogue

Le Conseil d'Administration procède à la désignation des membres du **Comité de Contrôle Analogue** (CCA) issus du Conseil d'Administration.

Le Contrôle Analogue est défini par la jurisprudence européenne comme un contrôle permettant aux collectivités actionnaires d'exercer une influence déterminante tant sur les objectifs stratégiques que sur les décisions importantes de la société. En conséquence et dans l'état actuel du droit, il convient d'en limiter l'application aux seuls actionnaires représentés au Conseil d'Administration.

Afin de se conformer à l'article 23 des statuts et de répondre à l'impérieuse nécessité d'un Contrôle Analogue exercé non seulement par l'actionnaire client mais aussi par n'importe quel actionnaire au sens de la jurisprudence, il est institué en sus des organes référents en matière de contrôle et des documents obligatoires qui relèvent du contrôle classique, un CCA affecté au suivi de chaque opération.

Le sens donné à ce Contrôle Analogue est de montrer la capacité de maîtrise du projet par l'actionnaire porteur du projet. L'élu référent de la collectivité porteuse du projet contrôle conjointement avec les élus de la SPL MARAINA. Dans ce cadre, il peut se faire assister d'un ou plusieurs fonctionnaires techniciens ou administratifs de sa collectivité mais ne pourra pas déléguer à ceux-ci son pouvoir de contrôle. Le CCA peut être saisi des avenants modifiant l'économie générale de la convention initiale.

Rappel de la composition minimale du Comité de Contrôle Analogue :

	Du 1er Janvier 2021 au 10 Novembre 2021	Depuis le 10 Novembre 2021
La Présidente Directrice Générale de SPL Maraina ou son représentant	Fabienne COUAPEL-SAURET Représentante : Anicha LEBEAU	Fabrice HOARAU
L'élu délégué de la collectivité actionnaire cliente ou son représentant		
Un administrateur représentant de la Région Réunion ou son suppléant	Titulaire : Valérie AUBER Suppléant : Alin GUEZELLO	Titulaire : Karine NABENEZA Suppléant : Wilfrid BERTILE
Un administrateur représentant de la Commune de Saint-Pierre ou son suppléant	Titulaire : Denise HOARAU	Titulaire : Denise HOARAU Suppléant : Virginie GOBALOU-ERANBRAMPOULLE
Quatre administrateurs représentant l'Assemblée Spéciale	Titulaire : Gérard LEPINAY Suppléant : Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	Titulaire : Gérard LEPINAY Suppléant : Axel VIENNE
	Titulaire : Guy SAINT-ALME puis Nicolas ETHEVE Suppléant : Henri-Claude HUET	Titulaire : Benjamin THOMAS Suppléant : Jean-Bernard LATCHIMY
	Titulaire : Benjamin THOMAS Suppléant : Bachil VALY	Titulaire : Marie Julie DIJOUX Suppléant : Jean-Pierre CHABRIAT
	Titulaire : Marie Julie DIJOUX Suppléant : Bernard Picardo	Titulaire : Gérald JAURES Suppléant : Henri-Claude HUET

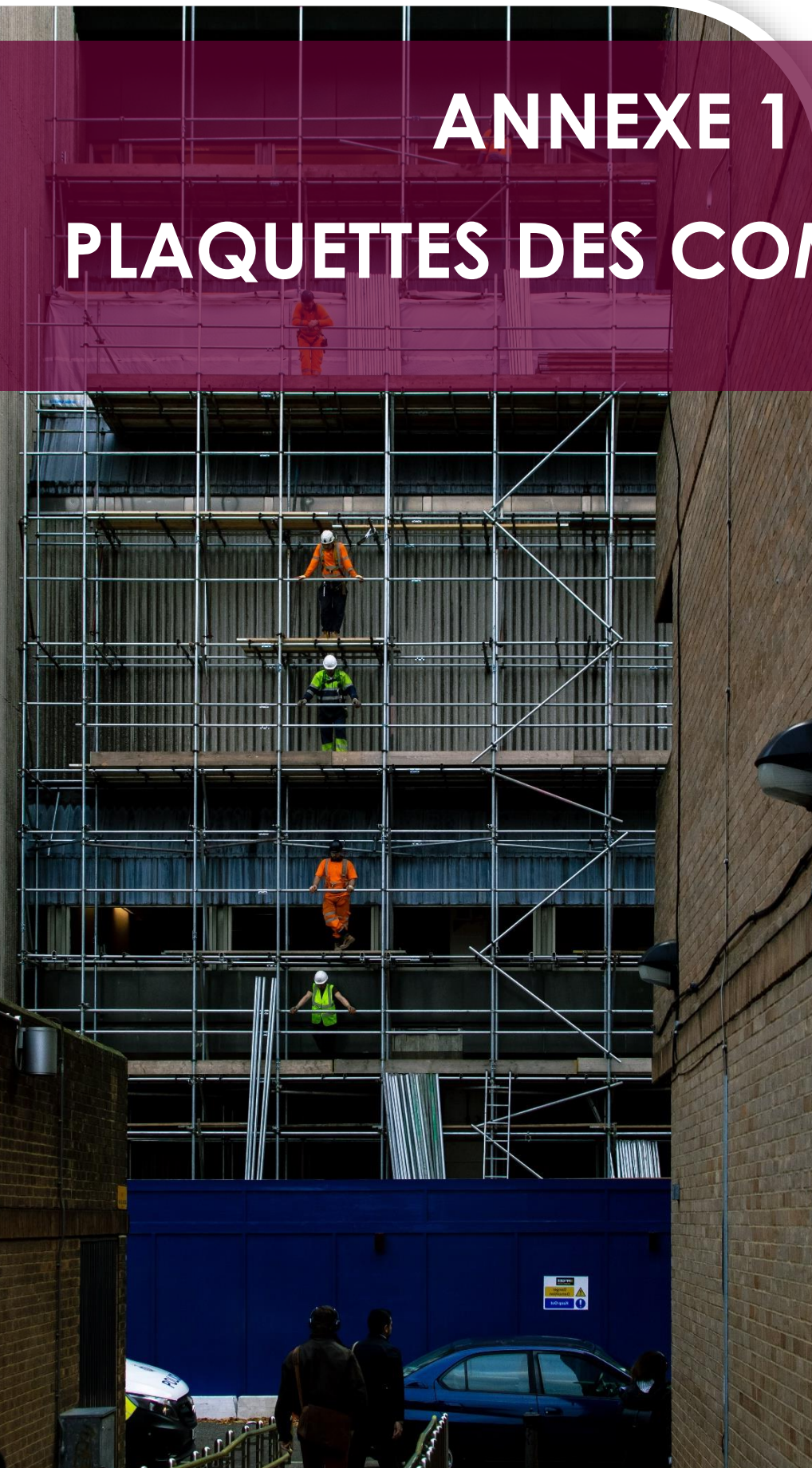
Présence des membres titulaires du Comité de Contrôle Analogue durant l'année 2021 :

Du 01/01/2021 au 10/11/21	Dates des réunions de CCA										Du 10/11/2021 au 31/12/2021	Dates des réunions de CCA							
	22/3	23/3	24/3	25/3	26/3	29/3	30/3	31/3	1/4	6/4		6/12	7/12	8/12	9/12	10/12	15/12	17/12	
Nombre de dossiers présentés	3	2	1	2	2	4	2	1	3	1	Nombre de dossiers présentés	5	4	1	2	2	3	3	
Fabienne COUAPEL-SAURET Représentante: Anicha LEBEAU											Fabrice HOARAU								
Titulaire : Valérie AUBER Suppléant : Alin GUEZZELLO											Titulaire : Karine NABENESA Suppléant : Wilfrid BERTILE								
Titulaire : Gérard LEPINAY Suppléant : Faouzia ABOUBACAR BEN-VITRY											Titulaire : Gérard LEPINAY Suppléant : Axel VIENNE								
Titulaire : Guy SAINT-ALME puis Nicolas ETHEVE (à partir du 07.04.21) Suppléant : Henri Claude HUET											Titulaire : Benjamin THOMAS Suppléant : Jean-Bernard LATCHIMY								
Titulaire : Benjamin THOMAS Suppléant : Bachil VALY											Titulaire : Marie Julie DIJOUX Suppléant : Jean-Pierre CHABRIAT								
Titulaire : Marie Julie DIJOUX Suppléant : Bernard PICARDO											Titulaire : Gérald JAURES Suppléant : Henri-Claude HUET								
Titulaire : Denise HOARAU Suppléant : -											Titulaire : Denise HOARAU Suppléant : Virginie GOBALOU-ERANBRAMPOULLE								
Elu délégué de la collectivité											Elu délégué de la collectivité								

 Présent



ANNEXE 1 : PLAQUETTES DES COMPTES 2021



SA SPL MARAINA

**38 rue Colbert
97460 ST PAUL**

**Comptes annuels
du 01/01/2021 au 31/12/2021**

Rapport de présentation des comptes annuels

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SA SPL MARAINA relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	23 249 514
Chiffre d'affaires	1 448 362
Résultat net comptable (Perte)	-918 969

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SAINTE-CLOTILDE
Le 16 mai 2022

De LAUNAY DIDIER
EXPERT-COMPTABLE

Comptes Annuels

PROJET

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 215	9 215		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	52 220	52 220		156
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	198 591	178 570	20 021	31 463
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	260 027	240 005	20 021	31 618
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 870 319		2 870 319	
Créances				
Clients et comptes rattachés	798 407		798 407	691 894
Autres créances	3 067 850		3 067 850	1 856 474
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 483 007		16 483 007	16 445 528
Charges constatées d'avance (3)	9 910		9 910	13 454
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 229 493		23 229 493	19 007 350
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 489 520	240 005	23 249 514	19 038 968
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 101 487	2 401 487
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 166 969	-1 796 887
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-918 969	-1 370 082
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 549	-765 482
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		41 658
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		41 658
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 293	638 431
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 666 127	1 872 651
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 507 640	6 857 497
Dettes fiscales et sociales	386 461	520 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 672 443	9 874 086
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	23 233 966	19 762 792
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 249 514	19 038 968
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 567 838	17 890 141
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 293	638 431
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 448 362	1 030 188	418 174	40,59
Chiffre d'affaires net	1 448 362	1 030 188	418 174	40,59
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	8 000		8 000	
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	-2 923	-7 362	4 439	-60,29
Autres produits	8	6	2	34,11
Total produits d'exploitation (I)	1 453 447	1 022 832	430 615	42,10
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	367 984	361 385	6 600	1,83
Impôts, taxes et versements assimilés	57 792	44 343	13 449	30,33
Salaires et traitements	1 348 210	1 309 699	38 511	2,94
Charges sociales	623 162	604 021	19 141	3,17
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	13 633	16 442	-2 810	-17,09
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	10 328	14 938	-4 610	-30,86
Total charges d'exploitation (II)	2 421 109	2 350 828	70 281	2,99
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-967 662	-1 327 996	360 334	-27,13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 293	2 938	-1 645	-55,99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	1 293	2 938	-1 645	-55,99
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-1 293	-2 938	1 645	-55,99
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-968 955	-1 330 934	361 979	-27,20

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	50 639	24 332	26 306	108,11
Sur opérations en capital		1 014	-1 014	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	41 658		41 658	
Total produits exceptionnels (VII)	92 297	25 346	66 950	264,14
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	438	22 297	-21 859	-98,03
Sur opérations en capital	41 872	538	41 334	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.		41 658	-41 658	-100,00
Total charges exceptionnelles (VIII)	42 310	64 494	-22 183	-34,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	49 986	-39 147	89 134	-227,69
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 545 744	1 048 178	497 565	47,47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 464 713	2 418 260	46 453	1,92
BENEFICE OU PERTE	-918 969	-1 370 082	451 112	-32,93
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe

PROJET

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1. Conséquences de l'événement Covid-19 :

En 2021, des mesures dites de « freinages » ont été de nouveau prises par les autorités (Mars à Mai 2021) générant des retards de chantiers suivis par MARAINA pour le compte des collectivités mandantes.

2. Continuité d'exploitation :

Les comptes de l'exercice 2021 font apparaître une perte de 919 K€. A la suite de la réalisation de la première tranche d'augmentation de capital pour 1 700 K€ sur l'exercice 2021, les capitaux propres de la société s'élève à 16 K€ au 31/12/2021.

Dans ce contexte, l'application de la convention de continuité d'exploitation a été appréciée au regard :

- de la décision des actionnaires, prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27/01/21, de poursuivre l'exploitation de la société ;
- de la seconde tranche d'augmentation du capital et d'élargissement de l'actionnariat qui sera lancée au second semestre 2022 avec une clôture fin 2022 ;
- d'une estimation du carnet de commande à plus de 7.23 M€ au 1er janvier 2022.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA SPL MARAINA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 23 249 514 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 918 969 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 215			9 215
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 365		12 145	52 220
Immobilisations incorporelles	73 580		12 145	61 435
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	36 301			36 301
- Matériel de transport	3 501			3 501
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 574	2 250	15 035	158 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	211 376	2 250	15 035	198 591
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	284 956	2 250	27 179	260 027

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 250		2 250
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 250		2 250
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	12 145	15 035		27 179
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	12 145	15 035		27 179

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 215			9 215
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 209	156	12 145	52 220
Immobilisations incorporelles	73 424	156	12 145	61 435
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	23 744	3 690		27 434
- Matériel de transport	1 014	700		1 714
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 156	9 087	14 821	149 422
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	179 913	13 477	14 821	178 570
ACTIF IMMOBILISE	253 338	13 633	26 965	240 005

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 876 167 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	798 407	798 407	
Autres	3 067 850	3 067 850	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 910	9 910	
Total	3 876 167	3 876 167	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etabli	190 576
Divers produits a recevoir	597
Total	191 173

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 101 487,00 EURO décomposé en 4 101 487 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 401 487	1,00
Titres émis pendant l'exercice	1 700 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 101 487	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 567 838 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 293	1 293		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 507 640	7 507 640		
Dettes fiscales et sociales	386 461	386 461		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 672 443	13 672 443		
Produits constatés d'avance				
Total	21 567 838	21 567 838		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	695
Intérêts courus à payer	1 293
Conges payes	90 460
Dettes soc sur conges payes	42 749
Autres charges a payer	6 904
Etat autres charges a payer	1 924
Diverses charges a payer	61 494
Total	205 519

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charge constate d avance	9 910		
Total	9 910		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 450 484		1 450 484
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	-2 122		-2 122
TOTAL	1 448 362		1 448 362

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	43	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	396	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	214	
Autres charges	41 658	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 639
Provisions pour risques et charges		41 658
TOTAL	42 310	92 297

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine début février 2022 est un événement post clôture sans conséquences significatives sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs de la société à la date de clôture.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 29 personnes dont 1 apprenti et 1 handicapé.

	Personnel
Cadres	23
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	
Ouvriers	
Total	29

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Néant

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Néant

Etats Complémentaires

PROJET

Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2021	%	31/12/2020	%	Ecart €	%
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Marge commerciale						
Ventes de produits finis et travaux						
Ventes de services	1 448 362	100,00	1 030 188	100,00	418 174	40,59
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION EXERCICE	1 448 362	100,00	1 030 188	100,00	418 174	40,59
Achats matières et consommables						
Variation stocks de matières						
Sous-Traitance	380	0,03	845	0,08	-465	-55,03
Marge de production	1 447 982	99,97	1 029 343	99,92	418 639	40,67
ACTIVITE	1 448 362	100,00	1 030 188	100,00	418 174	40,59
MARGE GLOBALE	1 447 982	99,97	1 029 343	99,92	418 639	40,67
Autres achats et charges externes	367 604	25,38	360 540	35,00	7 065	1,96
VALEUR AJOUTEE	1 080 378	74,59	668 803	64,92	411 574	61,54
Subventions d'exploitation	8 000	0,55			8 000	
Impôts & taxes	57 792	3,99	44 343	4,30	13 449	30,33
Salaires	1 348 210	93,09	1 309 699	127,13	38 511	2,94
Charges sur salaires	623 162	43,03	604 021	58,63	19 141	3,17
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-940 787	-64,96	-1 289 259	-125,15	348 472	-27,03
Autres produits , Reprise amortissements	-2 915	-0,20	-7 356	-0,71	4 441	-60,37
Autres Charges	10 328	0,71	14 938	1,45	-4 610	-30,86
Dotations amortissements et provisions	13 633	0,94	16 442	1,60	-2 810	-17,09
RESULTAT D'EXPLOITATION	-967 662	-66,81	-1 327 996	-128,91	360 334	-27,13
Opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières	1 293	0,09	2 938	0,29	-1 645	-55,99
Résultat financier	-1 293	-0,09	-2 938	-0,29	1 645	-55,99
RESULTAT COURANT	-968 955	-66,90	-1 330 934	-129,19	361 979	-27,20
Produits exceptionnels	92 297	6,37	25 346	2,46	66 950	264,14
Charges exceptionnelles	42 310	2,92	64 494	6,26	-22 183	-34,40
Résultat exceptionnel	49 986	3,45	-39 147	-3,80	89 134	-227,69
Impôts sur les bénéfices et participation						
RESULTAT NET	-918 969	-63,45	-1 370 082	-132,99	451 112	-32,93

Détail actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20110000 - Frais de constitution société	9 215		9 215	9 215
28011000 - Amortis. frais de constitution		9 215	-9 215	-9 215
	9 215	9 215		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20500000 - Concess brevet licence marque	52 220		52 220	64 365
28050000 - Amortis. brevets logiciels		52 220	-52 220	-64 209
	52 220	52 220		156
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Installations aménagements divers	36 301		36 301	36 301
21820000 - Matériel de transport	3 501		3 501	3 501
21830000 - Materiel de bureau et informatique	130 165		130 165	138 014
21840000 - Mobilier	28 625		28 625	33 559
28181000 - Amortis. agenct. aménagt. instal.		27 434	-27 434	-23 744
28182000 - Amortis. matériel de transport		1 714	-1 714	-1 014
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		124 946	-124 946	-129 896
28184000 - Amortis. mobilier		24 476	-24 476	-25 259
	198 591	178 570	20 021	31 463
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	260 027	240 005	20 021	31 618
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
40910000 - Avances et acomptes versés	2 870 319		2 870 319	
	2 870 319		2 870 319	
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - clients	607 831		607 831	306 994
41810000 - Clients - factures à établir	190 576		190 576	384 900
	798 407		798 407	691 894
Autres créances				
40100000 - fournisseurs	188 715		188 715	86 990
40120000 - Fournisseurs honoraires	20 945		20 945	22 696
40170000 - Fournisseurs retenue de garantie	8 275		8 275	
40180000 - Fournisseurs pénalités	11 730		11 730	20 048
44300000 - Operations part. avec l'etat,collec	1 020		1 020	1 020
44400000 - Etat - impot sur les benefices	55 393		55 393	106 473
44566000 - Etat tva ded sur abs	7		7	5 507
44585001 - Tva à regulariser sur avances	130 526		130 526	152 160
44586000 - Tva sur facture non parvenue	584		584	584
44586600 - Tva non encore deductible b&s	5 714		5 714	4 502
44870000 - Etat - produit à recevoir				817
46000000 - Mandat de presentation	2 644 345		2 644 345	1 454 126
46870000 - Divers produits à recevoir	597		597	1 551
	3 067 850		3 067 850	1 856 474
Divers				
Disponibilités				
51200000 - Caisse des dépôts et consignations	400 771		400 771	
51210000 - Bfc maraina avances	767 255		767 255	

Détail actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
51230000 - Banque bfc spl maraina	3 626		3 626	1 600 070
51264000 - Bfc region reunion	12 306 508		12 306 508	12 198 788
51265000 - Bfc entre deux	31 063		31 063	125 800
51266000 - Bfc cinor	56 142		56 142	56 142
51267000 - Bfc st andre				42 407
51268000 - Bfc la possession	77 200		77 200	85 084
51269000 - Bfc saint joseph				23 154
51270000 - Bfc petite ile	1 621 816		1 621 816	850 816
51271000 - Bfc bras panon	12 114		12 114	38 645
51272000 - Bfc st philippe	251 224		251 224	670 845
51273000 - Bfc casud	680 458		680 458	540 855
51274000 - Bfc plaine des palmistes	46 213		46 213	61 924
51275000 - Bfc tco	156 125		156 125	150 855
51278000 - Bfc sainte suzanne	3 104		3 104	
51281000 - Bfc saint pierre	69 388		69 388	
51877000 - Intérêts à recevoir				143
	16 483 007		16 483 007	16 445 528
Charges constatées d'avance (3)				
48600000 - Charge constate d'avance	9 910		9 910	13 454
	9 910		9 910	13 454
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 229 493		23 229 493	19 007 350
TOTAL GENERAL	23 489 520	240 005	23 249 514	19 038 968

Détail passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10130000 - Capital souscrit appele verse	4 101 487	2 401 487
	4 101 487	2 401 487
Report à nouveau		
11900000 - Report à nouveau solde débiteur	-3 166 969	-1 796 887
	-3 166 969	-1 796 887
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-918 969	-1 370 082
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 549	-765 482
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
15110000 - Provisions pour risques / litiges		41 658
		41 658
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		41 658
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
51200000 - Caisse des dépôts et consignations		635 493
51860000 - Intérêts courus à payer	1 293	2 938
	1 293	638 431
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41911001 - Region reunion	1 567 884	1 529 528
41911002 - Avances reçus amo	98 243	
41911050 - Mairie de la possession		84 949
41911063 - Mairie petite ile		23 644
41911164 - Territoires de le cote ouest		88 524
41911277 - Mairie plaine des palmistes		25 856
41911414 - Casud		120 151
	1 666 127	1 872 651
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - fournisseurs	4 020 557	2 830 061
40120000 - Fournisseurs honoraires	373 804	237 725
40170000 - Fournisseurs retenue de garantie	2 575 645	3 283 744
40180000 - Fournisseurs pénalités	536 940	505 271
40810000 - Fournisseurs fnp	695	695
	7 507 640	6 857 497
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - Personnel remunerations dues		69
42820000 - Conges payes	90 460	83 936
43100000 - Securite sociale	99 165	193 153
43730000 - Capimtec + crrc	43 227	59 537
43733000 - Mutuelles-prevoyances ipsec	34 693	57 935
43790000 - Formation continue + taxe d'apprent	1 293	787
43820000 - Dettes soc sur conges payes	42 749	40 649
43860000 - Autres charges a payer	6 904	11 154
44210000 - Prélèvements à la source (ir)	8 608	8 152
44551000 - Etat - tva a decaisser	8 809	10 795
44585000 - Tva non encore exigible	45 278	22 184
44587000 - Etat tva sur facture a etablr	3 352	18 263

Détail passif

	31/12/2021	31/12/2020
44860000 - Etat autres charges a payer	1 924	13 515
	386 461	520 127
Autres dettes		
41100000 - clients	8 041	5 059
46010000 - Mandat de presentation	13 578 517	9 609 670
46700000 - autes comptes debiteurs		69 632
46761101 - Region : engagements conventio	19 023	17 900
46770000 - Autres crediteurs spla marina	5 368	5 368
46860000 - Diverses charges a payer	61 494	166 457
	13 672 443	9 874 086
TOTAL DETTES	23 233 966	19 762 792
TOTAL GENERAL	23 249 514	19 038 968
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 567 838	17 890 141
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 293	638 431
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Détail du compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)				
70640000 - Remuneration de mandat	1 450 484	999 698	450 786	45,09
	1 450 484	999 698	450 786	45,09
Production vendue (services)				
70880000 - Autres produits des activites a	-2 122	30 490	-32 612	-106,96
	-2 122	30 490	-32 612	-106,96
Chiffre d'affaires net	1 448 362	1 030 188	418 174	40,59
Subventions d'exploitation				
74020000 - Subv. d'exploit.s/charges exte	8 000		8 000	
	8 000		8 000	
Autres produits				
75800000 - Produits divers gestion coura	8	6	2	34,11
79100000 - Transfert de charges d'exploit	3 893	3 940	-47	-1,20
79110000 - Transfert de charges ijss	-13 036	-11 602	-1 434	12,36
79140000 - Transfert de charges expl- fon	6 220	300	5 920	NS
	-2 915	-7 356	4 441	-60,37
Total produits d'exploitation	1 453 447	1 022 832	430 615	42,10
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes				
60400000 - Achats d'etudes, prest service	380	845	-465	-55,03
60610000 - Fourniture non stockable		80	-80	-100,00
60611000 - Eau	186	401	-215	-53,53
60612000 - Electricite	14 622	14 064	558	3,97
60630000 - Fourn. d'entretien et petit equi	2 403	3 442	-1 039	-30,19
60640000 - Fournitures administratives	1 129	2 390	-1 261	-52,75
60660000 - Frais de carburant	5 373	5 081	293	5,76
60680000 - Autres matieres et fournitures	125	615	-490	-79,72
61100000 - Sous-traitance generale	4 667	3 846	821	21,35
61110000 - Hébergement		6 144	-6 144	-100,00
61320000 - Location immob-38 rue colber	155 501	155 501		
61350000 - Locations mobilières	4 538	3 283	1 255	38,22
61359100 - Lld ea-527-sw vp		-2 723	2 723	-100,00
61359300 - Lld eg-177-sy vp		-1 802	1 802	-100,00
61359400 - Lld ej-103-hb		43	-43	-100,00
61359500 - Lld ek-021-fc		995	-995	-100,00
61359600 - Lld en-589-cp		26	-26	-100,00
61359700 - Lld fc-763-zz	2 180	2 180		
61359800 - Lld fc-802-zz	2 180	2 180		
61359900 - Lld fc-817-zz	2 180	2 180		
61359910 - Lld fm-843-ze	14 245	4 505	9 740	216,18
61359911 - Lld fp-393-wh		2 892	-2 892	-100,00
61359912 - Lld fq-117-fx		2 573	-2 573	-100,00
61359920 - Lld fn-462-mr	4 688	4 115	573	13,92
61400000 - Charges locatives et de copro	3 041	3 041		
61500000 - Entretien et reparations	5 752	7 727	-1 976	-25,57
61560000 - Maintenance	39 956	41 815	-1 859	-4,45
61610000 - Prime assurance multirisque	4 095	5 116	-1 021	-19,95
61620000 - Assurance véhicules	3 497	5 062	-1 565	-30,91
61830000 - Documentation technique		3 991	-3 991	-100,00

Détail du compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Ecart €	%
61840000 - Abonnement divers	14 648	6 873	7 776	113,14
62110000 - Personnel intérimaire	4 567		4 567	
62261000 - Honoraires avocats	7 000	1 360	5 640	414,71
62262000 - Honoraires ec et cac	31 199	31 308	-109	-0,35
62263000 - Autres honoraires	750		750	
62270000 - Frais actes et contentieux	224	95	129	135,20
62300000 - Publicité		9 885	-9 885	-100,00
62310000 - Annonces et insertion	6 282	2 492	3 790	152,06
62340000 - Cadeaux		919	-919	-100,00
62511000 - Frais kilometriques	2 543	3 227	-684	-21,21
62512000 - Frais de stationnement-taxis	6	26	-20	-78,60
62540000 - Frais inscriptions congres	498		498	
62570000 - Receptions/missions salaries	3 825	3 597	228	6,34
62571000 - Receptions/invitation societe	1 458	1 920	-461	-24,04
62600000 - Frais postaux	11 097	10 011	1 085	10,84
62610000 - Frais telephone	4 684	4 869	-185	-3,80
62620000 - Internet	2 173	2 074	99	4,78
62700000 - Frais bancaires	2 792	3 122	-330	-10,57
62710000 - services bancaires & assimilé	3 500		3 500	
	367 984	361 385	6 600	1,83
Impôts, taxes et vers. assim.				
63330000 - Formation continue	13 727	13 043	684	5,24
63333000 - Formation salaries	22 749	15 905	6 844	43,03
63340000 - Effort construction		-6 369	6 369	-100,00
63350000 - Taxe d'apprentissage verst or	7 923	8 779	-856	-9,76
63511100 - C.f.e.	11 469	11 180	289	2,58
63511200 - C.v.a.e.	568	257	311	121,01
63514000 - Taxes sur les véhicules sociét	1 356	1 547	-191	-12,35
	57 792	44 343	13 449	30,33
Salaires et Traitements				
64110000 - Salaires et appointements	1 337 793	1 268 591	69 202	5,46
64120000 - Congés payés	6 525	26 846	-20 321	-75,70
64130000 - Primes & gratifications		-570	570	-100,00
64140000 - Indemn avantages divers / gs	3 893	3 940	-47	-1,20
64141000 - Indemnités rupture		7 589	-7 589	-100,00
64142000 - Indemnités non soumises à c		3 303	-3 303	-100,00
	1 348 210	1 309 699	38 511	2,94
Charges sociales				
64510000 - Urssaf	456 833	441 272	15 562	3,53
64520000 - Mutuelle + prévoyance	56 512	57 935	-1 423	-2,46
64531000 - Cnracl	18 666	30 432	-11 766	-38,66
64540000 - Cotisation capimmed	86 900	64 870	22 030	33,96
64580000 - Charges sociales congés pay	2 100	7 162	-5 062	-70,68
64581000 - Provision/charge pat. prime in		-273	273	-100,00
64582000 - Charges sociales /jeton de pr	-779	-22	-757	NS
64750000 - Medecine du travail	2 930	2 646	284	10,71
	623 162	604 021	19 141	3,17
Amortissements et provisions				
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorpo	156	739	-583	-78,93
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corpore	13 477	15 703	-2 226	-14,18
	13 633	16 442	-2 810	-17,09
Autres charges				
65300000 - Jetons de présence	10 311	14 839	-4 528	-30,51
65800000 - Charges diverses gestion cou	16	99	-82	-83,65

Détail du compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Ecart €	%
Total charges d'exploitation	10 328 2 421 109	14 938 2 350 828	-4 610 70 281	-30,86 2,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	-967 662	-1 327 996	360 334	-27,13
Charges financières				
66160000 - Intérêts bancaires	1 293 1 293	2 938 2 938	-1 645 -1 645	-55,99 -55,99
RESULTAT FINANCIER	-1 293	-2 938	1 645	-55,99
RESULTAT COURANT avant impôt	-968 955	-1 330 934	361 979	-27,20
Produits exceptionnels				
77180000 - Autres produits except. de ge	50 639	24 332	26 306	108,11
77520000 - Prod.cess.élé.m.cédés immo.c		1 014	-1 014	-100,00
78750000 - Repris.s/prov. exceptionnelles	41 658 92 297		41 658 66 950	
Charges exceptionnelles				
67120000 - Pénalités et amendes	43		43	
67180000 - Autres charges except. de ge	396	22 297	-21 902	-98,23
67520000 - Val cptables élém.cédés imm	214	538	-324	-60,22
67880000 - Charges exceptionnelles diver	41 658		41 658	
68750000 - Dot. prov. exceptionnelles		41 658	-41 658	-100,00
	42 310	64 494	-22 183	-34,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	49 986	-39 147	89 134	-227,69
BENEFICE OU PERTE	-918 969	-1 370 082	451 112	-32,93